

JOURNAL OF EUROPEAN INTEGRATION HISTORY
REVUE D'HISTOIRE DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE
ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE DER EUROPÄISCHEN INTEGRATION

edited by the
Groupe de liaison des professeurs d'histoire contemporaine
auprès de la Commission européenne

1997, Volume 3, Number 2

The Liaison Committee of Historians came into being in 1982 as a result of an important international symposium, that the Commission had organized in Luxembourg in order to launch historical research on European integration. It consists of historians of the European Union member countries, who have specialized in contemporary history.

The Liaison Committee:

- gathers and conveys information about works on European history after the Second World War;
- advises the European Union in the matter of scientific projects to be carried through. Thus, the Liaison Committee was commissioned to make publicly available the archives of the Community institutions;
- enables researchers to make better use of the archival sources;
- promotes scientific meetings in order to get an update of the acquired knowledge and to stimulate new research: six research conferences have been organized and their proceedings published, a seventh conference will take place in Leiden (NL).

The Journal of European History – Revue d’histoire de l’intégration européenne – Zeitschrift für Geschichte der europäischen Integration is totally in line with the preoccupations of the Liaison Committee. Being the first journal of history to deal exclusively with the history of European Integration, the Journal intends to offer the increasing number of young historians devoting their research to contemporary Europe, a permanent forum.

At the same time, the Liaison Committee publishes the *Newsletter of the European Community Liaison Committee of Historians and of the Jean Monnet Chairs in History of European Integration*. The Newsletter publishes in particular an important current bibliography of theses and dissertations, books and articles dealing with European integration and presents the syllabuses of research institutes and centres in the field of European history.

The Liaison Committee is supported by the European Commission and works completely independently and according to the historians’ critical method.



Le Groupe de liaison des professeurs d’histoire auprès de la Commission des Communautés européennes s’est constitué en 1982 à la suite d’un grand colloque que la Commission avait organisé à Luxembourg pour lancer la recherche historique sur la construction européenne. Il regroupe des professeurs d’université des pays membres de l’Union européenne, spécialistes d’histoire contemporaine.

Le Groupe de liaison a pour mission:

- de diffuser l’information sur les travaux portant sur l’histoire de l’Europe après la Seconde Guerre mondiale;
- de conseiller l’Union européenne sur les actions scientifiques à entreprendre avec son appui; ainsi le Groupe de liaison a assuré une mission concernant la mise à la disposition du public des archives des institutions communautaires;
- d’aider à une meilleure utilisation par les chercheurs des moyens de recherche mis à leur disposition (archives, sources orales...);
- d’encourager des rencontres scientifiques afin de faire le point sur les connaissances acquises et de susciter de nouvelles recherches: six grands colloques ont été organisés et leurs actes publiés, un septième colloque aura lieu à Leiden (Pay-Bas).

L’édition du *Journal of European Integration History – Revue d’histoire de l’intégration européenne – Zeitschrift für Geschichte der europäischen Integration* se situe dans le droit fil des préoccupations du Groupe de liaison. Première revue d’histoire à se consacrer exclusivement à l’histoire de la construction européenne, le *Journal* se propose de fournir un forum permanent au nombre croissant de jeunes historiens vouant leurs recherches à l’Europe contemporaine.

Parallèlement le Groupe de liaison édite la *Lettre d’information du Groupe de liaison des professeurs d’histoire auprès de la Commission européenne et du réseau des Chaires Jean Monnet en histoire de l’Intégration*. La *Lettre d’information* publie notamment une importante bibliographie courante des thèses et mémoires, livres et articles consacrés à la construction européenne et présente les programmes des instituts et centres de recherche en matière d’histoire européenne.

Le Groupe de liaison bénéficie du soutien de la Commission européenne. Ses colloques et publications se font en toute indépendance et conformément à la méthode critique qui est celle des historiens.

JOURNAL OF EUROPEAN INTEGRATION HISTORY

REVUE D'HISTOIRE DE L'INTÉGRATION EUROPÉENNE

ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE DER EUROPÄISCHEN INTEGRATION

1997, Volume 3, Number 2

René GIRAULT, coordinator

Eric BUSSIERE, Les milieux économiques face à l'Europe au XX ^{ième} siècle.....	5
Laurence BADEL, Littéraires, libéraux et Européens: l'autre versant de la construction européenne.....	23
Françoise BERGER, Les sidérurgistes français et allemands face à l'Europe: convergences et divergences de conception et d'intérêts (1932-1952).....	35
Régine PERRON, La signification de la CECA de 1945 à 1958.....	53
Bruno RIONDEL, Itinéraire d'un fédéraliste: Maurice Faure.....	69
Liz KANE, European or Atlantic Community? The Foreign Office and 'Europe': 1955-1957.....	83
Book reviews – Comptes rendus – Buchbesprechungen.....	99
Notices – Informations – Mitteilungen.....	115
Abstracts – Résumés – Zusammenfassungen.....	121
Contributors – Auteurs – Autoren.....	127
Books received – Livres reçus – Eingegangene Bücher.....	129

Editorial notice

Articles for inclusion in this journal may be submitted at any time. The editorial board will then arrange for the article to be refereed. Articles should not be longer than 6000 words, footnotes included. They may be in English, French or German.

Articles submitted to the Journal should be original contributions and not be submitted to any other publication at the same time as to the *Journal of European Integration History*. Authors should retain a copy of their article. The publisher and editors cannot accept responsibility for loss of or damage to author's typescripts or disks.

The accuracy of, and views expressed in articles and reviews are the sole responsibility of the authors.

Authors should ensure that typescripts conform with the journal style. Prospective contributors should obtain further guidelines from the Editorial Secretariat.

Articles, reviews, communications relating to articles and books for review should be sent to the Editorial Secretariat.

Citation

The Journal of European Integration History may be cited as follows:
JEIH, (Year)/(Number), (Page).

ISSN 0947-9511

© 1997 NOMOS Verlagsgesellschaft, Baden-Baden and the Groupe de liaison des professeurs d'histoire contemporaine auprès de la Commission européenne. Printed in Germany.

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted in any form or by any means, mechanical, photocopying, recording or otherwise, without prior permission of the publishers.

Les milieux économiques face à l'Europe au XX^{ième} siècle

Eric Bussière

Il ne fait aucun doute que le mouvement vers l'intégration économique de l'Europe au XX^{ième} siècle ne peut être séparé de son contexte politique général et que les interactions sont nombreuses dans cette marche en avant entre les champs politique, culturel et économique. Bien des promoteurs de l'aventure économique européenne revendiquèrent une légitimation voire une finalité politique à leur action, qu'il s'agisse d'un Albert Thomas, proche des milieux syndicalistes et directeur du BIT après la grande guerre ou de l'homme d'affaire allemand Richard Merton, patron de la Metallgesellschaft et inspirateur du rapprochement économique franco-allemand et de l'Europe monétaire après la seconde guerre mondiale.¹ Il existe cependant des facteurs d'explication propres à la sphère économique et qui expliquent à eux seuls l'oeuvre entreprise.

L'objectif de cette contribution est d'essayer de dépasser l'approche institutionnelle qui a été longtemps celle de l'histoire de la construction européenne y compris dans ses aspects économiques et d'analyser comment les milieux économiques européens ont appréhendé l'identité économique et sociale du continent et sous quelles formes ils ont pu envisager son organisation voire son intégration. Cette étude aborde donc les milieux économiques dans leur champ propre de responsabilités en renonçant à aborder la dimension politique de l'action qu'ils ont parfois pu mener.

Nous présentons dans les pages qui suivent une série d'analyses portant sur la façon dont les milieux économiques ont «sécrété» une certaine conception de l'Europe et favorisé sa mise en oeuvre depuis les années 1920, ceci par delà l'existence de nombreuses divergences en leur sein. Nous tenterons ensuite de préciser quels groupes d'acteurs ont agi dans cette direction et quel fut le comportement des responsables, en particulier à la tête des entreprises, lorsque la construction de l'Europe est peu à peu devenue réalité.

*

1. Les permanences d'une thématique européenne

Depuis les origines, la construction de l'Europe économique peut être assimilée à la prise de conscience d'un double défi. Défi interne dans la mesure où il s'est d'abord agi pour le continent de surmonter ses propres divisions, défi externe pour une Europe confrontée à de nouvelles concurrences, d'abord les Etats-Unis d'Amérique, plus récemment le Japon, et affectée par l'angoisse collective de son propre déclin.

1. D. GUERIN, «Albert Thomas, inlassable promoteur de l'intégration européenne...», in *Milieux économiques et intégration européenne au XX^{ième} siècle*, Artois Presses Université. 1998 (à paraître).

En réaction aux guerres

L'une des composantes initiales de la perception de l'identité européenne dans le domaine économique provient de la prise de conscience progressive de la non viabilité d'une organisation durable du continent en termes d'affrontement. L'expérience avait pourtant été tentée à deux reprises et était largement liée au conflit franco-allemand.

Le débat franco-allemand quant à l'organisation économique de l'Europe est issu des deux guerres mondiales et de tentatives, pour partie à finalité politique, destinées à prolonger les antagonismes économiques entre les deux pays. Mais dès l'époque de la première guerre mondiale, ces projets dépassèrent largement la dimension bilatérale en ce qu'ils impliquaient l'ensemble du continent qu'il s'agisse des projets allemands de Mitteleuropa englobant une vaste zone en Europe centrale ou des projets français d'alliance économique entre alliés et centrés sur la France, l'Angleterre ou les pays du futur Benelux. Des schémas de même nature furent échafaudés avant même la fin de la deuxième guerre mondiale et l'on sait qu'à partir de 1943 les responsables français imaginèrent la mise en place d'une organisation économique de l'Europe assez peu différente de celle imaginée par la génération antérieure et fondée sur l'affaiblissement définitif de l'Allemagne. Comme 25 ans plus tôt, certains milieux industriels chez les alliés de la France partageaient au moins un temps ce type d'ambition.

Ces projets, d'un côté comme de l'autre, se heurtèrent vite à la réalité des rapports de force: défaites successives de l'Allemagne, volonté des alliés de la France, en 1924 ou à partir de 1947, de ne pas voir l'Allemagne définitivement affaiblie. Toutefois ces projets de guerre économique avaient fait l'objet de débats contradictoires dès le temps de leur élaboration. En Allemagne la lecture la plus radicale de la Mitteleuropa fut contestée par une large partie des milieux économiques qui estimaient que leur pays ne pouvait risquer la coupure qu'elle impliquait avec l'ouest du continent. Des débats de même nature existèrent en Angleterre, en Belgique et en France où beaucoup mirent en avant l'importance que revêtaient pour bien des branches les échanges avec l'Allemagne.

Les mêmes débats ressurgirent après la seconde guerre mondiale. En France les impératifs de l'interdépendance des économies avaient dans une certaine mesure été pris en compte dès le temps de guerre et les projets de fédération économique ouest-européenne envisagés à partir de 1943 avaient pris soin de comprendre plusieurs régions allemandes considérées comme complémentaires des régions situées plus à l'ouest. Les analyses réalisées au lendemain du conflit en Belgique, aux Pays-Bas ou en Italie avaient de leur côté rapidement conclu à la nécessité du rétablissement économique des provinces occidentales de l'Allemagne.

Les leçons du premier puis du second après-guerre avaient donc débouché en Europe occidentale sur une redécouverte des interdépendances économiques. Cette redécouverte résultait pour l'essentiel des expériences vécues des acteurs et son origine se situait en Europe même. Si le rôle d'acteurs extérieurs à l'Europe, en particulier américains, dans la mise en oeuvre des projets européens ne doit pas être ignoré, le caractère profondément autonome des perceptions qui rendirent possible

la première réalisation que fut la CECA est essentiel. La conscience d'une «solidarité de fait» ou «solidarité de production» dont fait état la déclaration Schuman était devenue en l'espace d'une génération l'un des schémas bien établis au sein des milieux économiques européens dès la fin du second après-guerre.²

Face aux défis extérieurs

Les défis extérieurs constituent le second volet de la prise de conscience de l'identité économique de l'Europe. Ils débouchèrent à la fois sur la perception d'une solidarité de fait vis-à-vis de grands concurrents et sur la nécessité d'activer cette solidarité mais aussi sur la prise de conscience de l'intérêt à s'inspirer de ces modèles tout en affirmant l'existence de spécificités économiques et sociales propres au vieux continent.

Jusqu'aux années 1970 les Etats-Unis constituèrent la principale référence, depuis les années 1980 le défi japonais semble en voie de se surimposer au «défi américain».

Le thème du défi américain, déjà perceptible en Europe au début du siècle, s'affirme comme dominant au lendemain de la première guerre mondiale; il est dès lors lié pour longtemps à celui du retard voire du déclin économique relatif de l'Europe. Au cours des années vingt ce défi se nourrit des thèmes de la dépendance financière vis-à-vis des Etats-Unis et du protectionnisme de ce pays mais aussi de la montée des investissements des firmes américaines en Europe. Le tout donna naissance au thème de l'impérialisme économique américain qui connut une première et forte poussée dès la fin des années 1920.³ Ces mêmes thèmes devaient renaître dès les années 1960 avec la critique de l'impérialisme du dollar mais aussi celle des nouvelles formes de la politique économique extérieure américaine des années 1970-1980 combinant protectionnisme sélectif et politique monétaire.

Mais la critique de la politique américaine fut contemporaine d'une analyse positive des performances économiques de ce pays qui devinrent dès le début du siècle des sources d'inspiration.

L'avantage majeur qu'apportait la taille du marché à l'économie et à la performance des entreprises américaines fut certainement le plus tôt reconnu et le moins discuté parmi les éléments de ce modèle. Ce thème, déjà évoqué en France au début du siècle par Leroy-Beaulieu se répandit largement à la fin des années vingt et

2. Sur ces aspects on consultera en particulier : G.-H. SOUTOU, *L'or et le sang. Les buts de guerre économique de la Première guerre mondiale*, Paris 1989. E. BUSSIÈRE, *La France, la Belgique et l'organisation économique de l'Europe, 1918-1935*. M.-T. BITSCH, «Un rêve français: le désarmement économique de l'Allemagne (1944-1947)», in *Relations internationales*, automne 1987. G. KURGAN-VAN HENTENRYK, «La Belgique et le relèvement économique de l'Allemagne, 1945-1949», in *Relations internationales*, automne 1987. G. BOSSUAT, *La France, l'aide américaine et la construction européenne, 1944-1954*, Paris 1992, T. 1 pp. 77-83.
3. M. WILKINS, *American business abroad from 1914 to 1970*, Harvard 1974.

représenta dès lors l'une des légitimations majeures de la construction européenne. Le thème du «grand marché» devint l'un des leitmotiv des constructeurs de l'Europe de Louis Loucheur à Jacques Delors.

Dans la mesure où l'on considéra très tôt que l'existence d'un vaste marché conditionnait la production de masse et la rationalisation des méthodes de production, le modèle de la grande entreprise américaine lui fut immédiatement associé. Ce modèle nourrit dès le début du siècle les réflexions du courant rationalisateur au sein des milieux industriels européens. Il s'épanouit durant l'entre-deux-guerres à travers toute une série de canaux et de sources d'influence au point de devenir le modèle de référence lors de la reconstruction des années 1950 et à l'époque de la grande croissance des années 1960. La mécanisation des entreprises, l'organisation rationnelle de la production, le type de relations humaines qui y régnaient firent partie des leçons tirées des missions de productivité du début des années 1950.⁴

Mais le modèle vaut autant pour les entreprises de service que pour les entreprises industrielles. Les conditions dans lesquelles fut créé en 1931 l'Association internationale des grands magasins en Europe à l'initiative d'E. Bernheim illustre cette démarche: il s'agissait bien de promouvoir un modèle d'organisation inspiré de celui du grand commerce américain que Bernheim avait étudié in situ à partir de 1927. La défense des intérêts de la branche à l'échelle internationale est ici liée à une pédagogie de la modernisation. Le voyage d'étude réalisé en 1947 à l'échelle française par la Fédération nationale des entreprises à commerces multiples renouvelle la démarche de Bernheim en 1947.⁵

Pourtant le modèle américain semble avoir connu des destins différents selon les pays où il fut introduit. Ainsi durant l'entre-deux-guerres le modèle taylorien puis le système Bedaux semble avoir influencé davantage la France que l'Angleterre et surtout l'Allemagne où la résistance d'un modèle national fut forte et où le processus de rationalisation prit des voies autonomes. De la même façon la diffusion de ce modèle au cours des années 1950 conserva des voies nationales spécifiques en particulier à travers des cabinets de consultants ou des institutions issus de la période antérieure. Si les missions de productivité comportèrent une dimension européenne à travers la création de l'Agence européenne de la productivité en 1953 qui favorisa des missions internes au continent, sa contribution à une convergence des modèles reste à analyser. L'introduction du modèle d'organisation multidivisionnel au sein des grandes entreprises généralisé en Europe à partir des années 1960 a-t-il contribué à plus de convergence? L'expansion des cabinets de consultants américains dans presque tous les pays européens à partir des années 1980 tendrait à montrer que la convergence fut tardive. Les éléments dont nous disposons quant aux années 1960 montrent également que les premières expériences en ce domaine furent le cas de filiales d'entreprises américaines et que la réorganisation d'entreprises européennes selon le modèle d'outre-atlantique ne se fit pas sans

4. C. HUBERT, «Les missions de productivité: synergies européennes autour du modèle européen: l'exemple belge.» in *Milieux économiques et intégration européenne*.

5. L. BADEL, «Les organisations internationales du grand commerce français et l'union européenne des années 1920 aux années 1950.» in *Milieux économiques*

résistance. Celle-ci semble par ailleurs être d'abord celle des modèles nationaux. Il reste donc à analyser la part qui revient au modèle américain et aux spécificités européennes dans le modèle de grande entreprise qui se développe en Europe depuis les dernières décennies.⁶

Le défi japonais est un thème beaucoup plus récent et fait partie du discours mobilisateur des années 1980 tant à travers l'analyse des performances comparées des économies japonaise et européennes face à la crise des années 1970-1980 notamment en termes de balance commerciale et de nouvelles technologies.⁷ La prise de conscience de ce nouveau défi a débouché sur des analyses et des discours assez contrastés quant à l'attitude à adopter face au comportement des autorités japonaises tant en matière d'ouverture des marchés que d'ouverture aux investissements extérieurs. Si le caractère beaucoup plus ouvert des politiques européennes en la matière n'est généralement pas contesté, l'attitude à adopter face à cette situation n'est pas uniforme. Il est cependant à noter qu'une attitude de stricte réciprocité face au Japon était préconisée à la fin des années 1980 par nombre de responsables d'entreprises qui opposaient généralement l'ouverture du marché américain à la fermeture du marché japonais face à leurs initiatives d'investissement ou d'implantation. Quant à la portée des emprunts européens aux modes d'organisation du modèle japonais, il est trop tôt pour se prononcer sur leur portée en terme d'évolution du modèle européen vers plus de convergence ou non.

Les méthodes de mise en oeuvre du projet

Marché et impératifs industriels

Le débat quant aux méthodes dépasse de beaucoup le choix entre protectionnisme et libéralisme, même s'il reprend certaines données de la question. Car avant de concerner les relations de l'Europe avec les pays tiers, ce débat est d'abord interne à l'Europe et repose sur la question suivante: la création d'un espace économique européen se limite-t-elle à la simple ouverture des frontières entre pays membres de cet espace ? Cette question avait été posée dès les années 1920 et opposa les tenants d'une approche libérale qui insistaient sur la suppression des barrières douanières et les tenants d'une approche plus contractuelle de l'unification économique du continent qui préconisaient une organisation négociée du marché, seule capable de résoudre le problème majeur de toute construction économique dans un espace donné: celle de la gestion des différences de structures économiques entre participants et les inévitables résistances nationales qu'un tel état de fait comporte.

Au cours des années 1920 la méthode contractuelle s'appuya sur des accords de branches dont l'Entente internationale de l'acier (EIA) constitua en quelque sorte

6. M. KIPPING, «The role of consultants in the diffusion of American management methods to Western Europe», in *Milieux économiques*

7. Dans sa préface à la publication révisée du rapport Cecchini sous le titre révélateur 1992, *Le défi*, Paris 1988, J. Delors se réfère explicitement au défi japonais sur le plan des nouvelles technologies.

le prototype. Il s'agissait de contractualiser les relations entre puissances sidérurgiques dans l'espace «lotharingien» en acceptant l'interdépendance tout en évitant les effets d'une concurrence trop vive voire destructrice pour certaines industries nationales. D'autres accords des années 1920, dans la métallurgie, le verre, le ciment, aboutirent à des schémas voisins. On le voit, le modèle est d'abord un modèle industriel et privilégie les industries de base, à forte dimension territoriale et pour lesquelles les périodes de crise et de concurrence brutale se traduisent par des écarts de prix très amples aux effets jugés dévastateurs. Les conceptions issues du monde des services furent d'une manière générale d'inspiration plus libre-échangiste.

La grande nouveauté de l'entre-deux-guerres consista à tenter de concilier approches contractuelle et libérale. La France joua un rôle important dans cette direction grâce à l'action de Louis Loucheur, promoteur de la conférence économique internationale de 1927. La méthode qu'il défendit consistait à combiner ententes de branches et voie tarifaire en commençant le processus par les industries de base.⁸ La résistance des milieux libéraux fit dans un premier temps barrage à son projet mais l'idée n'en fut pas abandonnée pour autant et fut reprise au début des années trente. C'est en effet un schéma directement inspiré des idées de Loucheur que défendirent alors une partie des responsables de l'industrie allemande. Richard Merton, président de la Metallgesellschaft, préconisa au printemps 1932 un plan reposant sur une union douanière européenne réalisée par branche et associant politique tarifaire et cartels.⁹ Ces idées, soutenues également par des organisations représentatives du monde des services furent défendues par des organismes internationaux tels que la Chambre de commerce internationale ou la Commission d'études pour l'union européenne. Dans ce cadre fut retenue l'idée d'une diminution progressive du niveau de protection par branche combinée à des accords facilitant les adaptations nécessaires.

L'approche développée à partir des années 1950 dans le cadre de la CECA puis de la CEE est en partie l'héritière des cheminements des années 1920 et 1930. La déclaration Schuman qui jeta les bases de la CECA est elle-même un compromis entre thèses libérales -opposition aux cartels- et méthode contractuelle lorsqu'elle évoque les dispositions transitoires destinées à réduire les disparités entre industries nationales. De la même manière, une partie des dispositions du traité de la CECA destinées à faire face à des déséquilibres fondamentaux du marché relèvent de cette même méthode si bien qu'à partir de 1977 et surtout de 1980 la CECA fut conduite à renouer avec la politique traditionnelle des cartels: quotas, prix minimum, réductions de capacités... .

La CECA n'en marque pas moins une inflexion vers les thèses libérales que le traité de Rome confirma. Cette inflexion est marquée par la faiblesse des dispositions de ce traité en matière de politique industrielle et la priorité de fait accordée depuis les années 1960 à des politiques d'environnement en matière commerciale puis monétaire. Si on laisse de côté la sidérurgie, la crise économique des années

8. E. BUSSIÈRE, *La France*, pp. 257-285.

9. M. SCHULZ, «The Merton plan for a European central bank system», in *Milieus économiques*

1970-1980 n'a pas provoqué de remise en cause de cette philosophie et l'Acte unique a depuis renforcé le primat de la politique de la concurrence.

La pratique qui fut celle de l'Europe communautaire depuis les années 1960 n'a pourtant pas fait disparaître la dimension contractuelle des relations. Si elle a assez largement échappé aux institutions communautaires c'est que la politique industrielle est restée jusqu'à présent essentiellement du domaine national. Le phénomène est pour partie lié aux différences de points de vue sur la nature des choix à effectuer mais relève surtout du souci de chacun de préserver ses intérêts qu'il s'agisse des organisations nationales de branche, des entreprises elles-mêmes ou des Etats. Ce souci explique que, pour l'essentiel, les politiques industrielles au sein de l'Union européenne soient restées du ressort des gouvernements et que les réalisations majeures de l'Europe en matière industrielle aient pris la forme de coopérations, pérennisant par là l'approche contractuelle des relations. Le consortium Airbus est exemplaire de ce type d'approche: répartition du financement entre Etats et industriels nationaux selon une clef définie dès l'origine, répartition des fabrications et des commandes selon le principe du juste retour. Ajoutons que le système du consortium a permis la participation à ce programme d'industries nationales qui en auraient normalement été écartées: le programme Airbus se situe bien dans la logique d'une approche contractuelle de la construction économique de l'Europe qui facilite tout particulièrement la gestion des différences de structures des économies et industries nationales.

La monnaie

Les analyses concernant les aspects monétaires de l'histoire de l'intégration européenne se sont longtemps concentrées sur la période la plus récente c'est à dire à partir du moment où, à la fin des années 1960, les menaces pesant sur le Système monétaire international constituèrent un risque pour la cohésion du Marché commun lui-même. En réalité la prise de conscience des distorsions que pouvaient engendrer des politiques monétaires nationales trop différentes dans un espace commercial unique et la nécessité d'apporter une solution européenne à ces difficultés date des années 1920 et des premières réflexions sur l'organisation économique du continent. Les préoccupations d'un expert monétaire comme Pierre Quesnay qui, dans une lettre à Albert Thomas, directeur du BIT, mettait en avant les différences de coût liées à celle des taux d'intérêts dans le marché européen à construire, renvoient à des préoccupations similaires de la part du patronat français à l'époque des négociations du traité de Rome.¹⁰ Le souci de Pierre Quesnay était alors de faire jouer à la BRI dont il venait de prendre la direction, un rôle de coordination et de stabilisation dans le domaine monétaire et financier comparable à celui qu'envisageait Thomas, comme nous le verrons, dans le domaine social. La crise des années trente ne fit que conforter la perception qu'eurent les acteurs de la

10. P. Quesnay à A. Thomas, 30-3-1930, cité par D. GUERIN, G. VILLIERS, «Euratom et Marché commun», in *Bulletin CNPF*, août 1956.

nécessaire stabilité monétaire au sein d'un espace commercial donné. Le projet du bloc-or des années 1933-1935 relève aussi de la perception de cette solidarité. La continuité de ces réflexions n'est pas rompue durant la guerre malgré le rôle prééminent joué à partir de 1943 par les experts américains et britanniques lors de la conférence de Bretton Woods et le caractère mondialiste de leur projet. De ce point de vue les analyses développées dans l'entourage du grand industriel allemand Richard Merton, alors en exil à Londres, s'inscrivent dans la continuité des analyses de Quesnay: dès les premiers mois de la guerre il élabore un projet visant à faire émerger une identité monétaire européenne à travers l'institution d'une autorité dotée de pouvoirs supranationaux et qui serait chargée de coordonner l'action des banques centrales nationales dont l'indépendance devrait être garantie par rapport aux gouvernements. Il développe à nouveau ce schéma à partir de 1949 dans plusieurs enceintes dont la CCI (Chambre de commerce internationale) et la LECE (Ligue européenne de coopération économique) et préconise, à partir de 1951-1952, un système de banques centrales des six pays de la CECA coordonné par la BRI qui serait dotée des pouvoirs de coordination indispensables; à terme il envisage l'émergence d'une monnaie unique. Les débats très denses au cours de ces années mériteraient de plus amples analyses; il est toutefois clair que la Grande-Bretagne ne souhaitait pas une telle évolution et, malgré d'importants soutiens aux projets de Merton, qu'une partie des responsables du continent ne voulait pas fermer la porte à une adhésion possible de ce pays à l'Europe en construction. Le poids de la dimension «atlantique» dans les réticences aux projets Merton devrait également être mesuré. Il n'est cependant pas certain qu'elle ait pesé plus que la dimension britannique du problème. L'accord monétaire européen de 1955 fut donc un compromis au contenu faible destiné à garder la porte ouverte de ce côté.¹¹ La continuité est en tous les cas très grande entre les projets Merton et celui élaboré par Triffin au début des années 1960 et développé dans *L'or et la crise du dollar*. Le souci est encore très grand chez ce dernier de ménager les transitions avec une conception plus large de l'Europe comprenant l'Angleterre; sa position évolue, à travers les débats internes au Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe de J. Monnet vers une intégration de l'Angleterre au système.¹² La nature des débats ultérieurs sur la monnaie européenne repose sur des fondamentaux qui diffèrent assez peu des débats engagés dès les années 1950: incompatibilité entre flexibilité des taux de change et fonctionnement harmonieux du grand marché, liens entre politiques macro-économiques et appartenance à un même espace monétaire. L'analyse fine des positions des parties prenantes au débat tant à l'échelle nationale qu'internationale reste cependant largement à réaliser.

11. M. SCHULZ, «The Merton plan for an European central bank system», in *Milieus économiques ...*

12. G. BOSSUAT, «Questions sur l'identité monétaire à travers les positions de J. Monnet», R. Triffin, P. Mendès-France, in *Milieus économiques ...*

L'Europe sociale

Le thème de l'Europe sociale est contemporain des réflexions des années 1920 et relève tout à la fois des préoccupations des instances patronales et syndicales: l'unification progressive des conditions d'emploi fut très tôt considérée par une partie du patronat comme l'une des conditions de fonctionnement harmonieux du grand marché et par les syndicats comme l'une des garanties à obtenir contre tout dumping social et comme condition d'une promotion des conditions de vie des travailleurs. Une lettre de l'expert monétaire Pierre Quesnay à Albert Thomas datée de mars 1930 résume le débat tout entier:

«la libre circulation des marchandises, l'unification des prix qui risque d'en résulter blessent tant d'intérêts qu'on objecte toujours la différence des conditions, soit de la main-d'oeuvre, soit du loyer de l'argent. Travailler à unifier le régime social des pays qui devraient constituer un marché (...) voilà probablement les mesures préparatoires pour la création d'un grand marché européen (...)».¹³

Les idées de Quesnay prêchaient en fait un convaincu. Dès le milieu des années 1920 l'un des axes du travail de Thomas au BIT avait été de promouvoir la ratification de la loi des huit heures par les principaux Etats européens, condition de son application effective et de développements futurs à l'échelle du continent. L'alliance nouée par Thomas avec Loucheur pour le renforcement de l'organisation économique de la SDN intégrant à la fois producteurs et syndicats visait le même objectif.

Le thème apparaît à nouveau de manière complémentaire tout à la fois dans le discours patronal et syndical dès les années 1950. Témoin du côté patronal les arguments développés en 1956 par le CNPF, en France, en vue de l'harmonisation préalable des charges sociales et des conditions de rémunération avant la mise en oeuvre effective du marché commun. Le discours syndical rejoint à nouveau de ce point de vue certaines des préoccupations patronales. Ainsi la Confédération des syndicats chrétiens (CISC) met-elle en avant en 1950 la nécessité d'amortisseurs des transitions vers le marché dans le cadre de la future CECA, la nécessité d'une harmonisation des politiques sociales résultant de la concurrence et de la libre circulation de la main-d'oeuvre au sein du futur marché commun. Un tel objectif ne pourrait résulter que d'une politique volontaire et nécessitait par conséquent des institutions adaptées relevant d'une certaine dose de supranationalité au sein des institutions communautaires. La faiblesse des résultats en ce domaine, alors qu'il existait sur ce terrain des convergences de points de vues entre l'ensemble des syndicats favorables au projet communautaire et le patronat, pose en fait la question de la représentation des syndicats au sein du processus d'intégration puis des institutions communautaires; nous y reviendrons.¹⁴

13. Quesnay à Thomas, 30-3-1930. Cité par GUERIN, A. *Thomas*.

14. P. PASTURE, «A la recherche du temps perdu? La Cisc face à l'intégration européenne», in A. Ciampani (ed.), *L'altra via per l'Europa. Forze sociali a organizzazione degli interessi nell'integrazione europea (1947-1957)*, pp. 179; 185-187, Milan 1995.

2. Le jeu des acteurs

Au-delà des débats sur les contenus et les méthodes, il faut s'interroger sur le rôle des acteurs de l'économie qu'ils soient les promoteurs du projet européen ou qu'ils aient simplement eu à se prononcer à son égard. Il importera ensuite de confronter l'adhésion éventuelle au projet européen à la stratégie des firmes dans l'espace européen en cours d'élaboration.

Industriels et commerçants

L'analyse de l'attitude des acteurs face au projet européen a longtemps été abordée à travers celle des industriels et en particulier ceux de la sidérurgie, c'est-à-dire les plus en vue à travers la puissance réelle ou supposée de leurs organes de représentation et aussi les premiers concernés par les projets des années 1950. Qui plus est, l'échelle d'observation a surtout privilégié jusqu'ici le cadre national. Les travaux les plus récents tendent cependant à sortir de ces limites en élargissant les analyses à de nouvelles branches et en dépassant le cadre national. L'un des enjeux majeurs de nos analyses porte donc sur le poids respectif des cultures de branche, par définition transnationales, et du poids des cultures ou du cadre institutionnel national sur l'attitude des acteurs.

Les analyses portant sur la sidérurgie mettent en évidence de fortes convergences franco-allemandes. Le patronat de la sidérurgie présente de nettes similitudes de part et d'autre: classe issue du monde des affaires, parfois de la noblesse, et qui comporte jusqu'à la seconde guerre mondiale une assez forte proportion d'héritiers; montée des managers à partir de l'entre-deux-guerres mais dont les plus brillants éléments ont été intégrés au milieu d'accueil. Dans les deux cas, héritiers ou managers sont dotés d'une formation élevée même si les cursus diffèrent selon des spécificités nationales. Leur connaissance des langues étrangères – le français et l'allemand – leur facilite des carrières qui les conduisent assez tôt à assumer des responsabilités internationales par le biais des cartels.¹⁵ La structure de la branche, nous l'avons dit, impose à ces responsables une vision commune de l'organisation de la production et des marchés faite à la fois de la perception de solidarités de fait au sein de la Lotharingie industrielle mais aussi de la prise en compte des contraintes spécifiques qui s'imposent à eux sur le plan national: c'est donc une même vision de l'Europe à fondement contractuel qui les habite jusqu'aux années 1950. Il n'est d'ailleurs pas certain que le modèle libéral qui, en principe s'est imposé avec la CECA ait fondamentalement changé les comportements sur ce plan.¹⁶ La culture de branche semble donc pour la sidérurgie équilibrer les spécificités issues du cadre national.

15. F. BERGER, «Les patrons de l'acier en France et en Allemagne face à l'Europe (1930-1960)», in *Milieus économiques* ...

16. PH. MIOCHE, «L'adaptation du patronat de la sidérurgie française à l'intégration européenne de 1945 à 1967», in *L'Europe du patronat. De la guerre froide aux années soixante*, M. Dumoulin, R. Girault, G. Trausch ed., pp. 63-75, Berne 1993.

Les analyses que suggèrent les études consacrées à une autre branche comme le charbon et située également en amont suggère cependant des conclusions assez différentes. Le CEPCEO (Comité d'étude des producteurs de charbon d'Europe occidentale), qui réunit les représentants des grandes associations charbonnières nationales ne réussit pas, au cours des années 1950, à définir une position commune face à la CECA et aux politiques nationales. De ce point de vue, les contraintes d'exploitation et les impératifs politiques nationaux l'emportent sur les spécificités de branche ou même le statut, public ou privé, des entreprises, malgré les nombreux points de convergence qui existent entre les responsables.¹⁷

Les travaux récents portant sur le monde du grand commerce suggèrent au contraire un lien assez étroit entre convergences sociologiques, culture de branche et adhésion à un projet européen. La profession est en effet représentative d'un milieu assez homogène issu de la petite bourgeoisie. L'assimilation aux classes dirigeantes de l'économie n'intervient qu'à l'issue d'un parcours assez long et la profession supporte tardivement une image peu prestigieuse. Son unité à l'échelle européenne est également issue de très fortes interpénétrations entre familles de fondateurs par delà les frontières: l'exemple des Thiéry, entre la France et la Belgique est exemplaire à plusieurs titres: ces liens engendrèrent bien des initiatives tendant à internationaliser une activité et un modèle durant plus d'un siècle. Il est bien clair que ces convergences sociologiques et une forte culture de branche fondée sur la liberté des échanges expliquent pour une large part les prises de positions communes sur le plan européen.¹⁸

Le monde syndical

Les réflexions du monde syndical sur la question européenne aux lendemains de la grande guerre transparaissent à travers la personnalité d'Albert Thomas. Appartenant comme presque tous les acteurs européens de sa génération au groupe des responsables de la guerre économique -il fut ministre des fabrications de guerre- il conçoit largement son action à la tête du BIT, poste qu'il occupe de 1919 à sa mort en 1932, autour d'un projet européen. Pour Thomas la paix politique en Europe est inséparable de la paix économique et doit déboucher sur la mise en oeuvre d'une solidarité économique entre pays du continent. La cadre de sa pensée et de celle de ses collaborateurs immédiats est très largement similaire à celui d'hommes issus du monde des affaires: unité économique du continent gage de performances comparables à celles des Etats-Unis mais aussi destinée à compenser sa division politique, adhésion à des schémas d'organisation sectorielle dont témoigne l'appui apporté aux thèses françaises lors de la conférence économique de 1927 puis à travers la défense d'un programme de grands travaux d'équipement en Europe en 1931-1932.

17. R. PERRON, «Divergences, front uni: l'organisation européenne des producteurs de charbon face à la Haute Autorité de la CECA», in *Milieux économiques ...*

18. L. BADEL, «Les organisations internationales du grand commerce français», in *Milieux économiques ...*

La dimension sociale, à travers la défense de la loi des huit heures, constitue la spécificité de la démarche de Thomas et du BIT. Mais celle-ci s'insère un cadre compatible avec celui défendu par un Loucheur.

L'ampleur des réflexions de Thomas dépasse sans aucun doute le cadre de la simple action syndicale et on sait qu'il considérait le cadre du BIT trop étroit pour son action et qu'il dépassa systématiquement les limites de sa mission. Dans quelle mesure sa pensée correspondait-elle à celle des fédérations syndicales? Les relations qu'elles entretenaient avec Thomas et l'état-major du BIT autour de ces projets ainsi que l'action propre de leurs responsables mériteraient de plus amples études. On constate cependant que la Fédération syndicale internationale lors de son congrès de juillet 1930 défendit l'idée d'union douanière européenne en vertu d'arguments visiblement inspirés par la pensée de Thomas.¹⁹

Les études dont nous disposons pour les années fondatrices de la CECA et du Marché commun mettent en évidence la faiblesse relative du rôle du milieu syndical dans leur émergence. De ce point de vue les facteurs institutionnels paralysèrent grandement leur action qu'il s'agisse des syndicats libres, d'inspiration laïque et socialiste, ou des syndicats chrétiens. Les composantes européennes de la CISL, Confédération internationale des syndicats libres, étaient les héritières d'une tradition syndicale réformiste dont la consolidation avait été favorisée par les puissantes centrales américaines au début de la guerre froide. Bien que s'inscrivant dans le courant de pensée qui était celui d'Albert Thomas et malgré les encouragements venus de la composante américaine, cette confédération ne réussit pas à s'insérer dans la dynamique communautaire. Le rôle négatif joué au cours des années 1950 par le TUC (Trades Union Congress) britannique, de loin la composante européenne la plus puissante de l'organisation, constitue le facteur d'explication de cette inertie. En épousant au cours de ces années les thèses du gouvernement anglais, il empêcha l'ERO, European Regional Organisation, mise en place en 1951 au sein de la CISL, de jouer son rôle de force de proposition sur les questions européennes, paralysant ainsi l'émergence d'une force de proposition et d'action syndicale spécifique. Pourtant les débats entre composantes continentales de la CISL montrèrent une convergence de vues favorable au projets du Plan Schuman puis de Marché commun très nettement dans la ligne du courant de pensée d'un Albert Thomas. La faiblesse de l'organisation nuit certainement à sa représentation au sein des institutions communautaires et au devenir de la composante sociale du projet européen.²⁰

Il en est également de même pour les syndicats chrétiens réunis au sein de la CISC. La CISC souffrit de sa position de minoritaire et de moindre représentativité par rapport aux syndicats qui se fédérèrent au sein de la CISL: la CISC ne pouvait en effet s'appuyer sur aucune structure significative en Allemagne et en Italie et devait se contenter d'une présence active en France et au Benelux. L'action du syndicalisme chrétien passa donc tout d'abord par le rôle personnel joué par certains

19. D. GUERIN, «Albert Thomas», in *Milieus économiques ...*

20. E. GUASCONI, «The International Confederation of Free Trade Union's Policy toward the European Integration Process from 1950 to 1957», in *Milieus économiques ...*

de ses représentants à travers le Mouvement européen. La reconnaissance finit pourtant par être gagnée à travers la présence de ses représentants aux côtés de ceux de la CISL au sein des instances consultatives créées au sein de la CECA ou de la CEE. Sur le plan interne, la CISC témoigna cependant, semble-t-il, d'une meilleure cohérence d'attitude vis-à-vis de la construction européenne que sa rivale. Celle-ci permit une intégration institutionnelle des fédérations nationales ou de métiers à l'échelle de l'Europe à partir de 1955, dans le cadre de la CECA, et de 1958 dans le cadre de la CEE.²¹

Les médiateurs

Quelque soit leur culture propre les branches d'activités ont toujours eu besoin de médiateurs pour faire valoir leurs intérêts et asseoir leur crédibilité sur un plan institutionnel. Longtemps les animateurs des groupements patronaux chargés de défendre les intérêts de la profession tant au plan national qu'international et de se prononcer sur des questions de politique générale ont appartenu à d'autres milieux que celui des entrepreneurs. Il n'est que de citer le cas de Robert Pinot, secrétaire général du Comité des Forges de France dont André François-Poncet fait le portrait en 1927:

«C'était un juriste, un économiste, un intellectuel, un professeur (...). Autour de lui, on a le front penché sur le travail, l'attention absorbée par les mille problèmes particuliers intellectuels et commerciaux de la fabrication industrielle. Lui il faut qu'il domine l'ensemble, qu'il soit la vigie, le gardien.»²²

Des hommes comme Peyerimhoff pour les charbonnages représentent un profil et une mission similaires ainsi que Jacques Lacour-Gayet pour les grands magasins à la génération suivante. Par son standing intellectuel et social, ce dernier contribue à donner une représentativité plus affirmée à la profession dont il défend les intérêts par rapport à la grande industrie.

Ce type de recrutement facilite le dialogue entre représentants des branches patronales à l'échelle nationale et internationale et assure de même une communauté de dialogue avec les représentants de l'Etat et des administrations. De ce point de vue il ne fait aucun doute qu'une communauté de réflexion se crée en Europe occidentale au lendemain de la grande guerre. Elle se situe au point de convergence entre haute administration à responsabilité économique, cercles politiques issus du monde de l'entreprise et organisations patronales ou professionnelles. C'est ce milieu qui représente le groupe des promoteurs/concepteurs du projet initial européen au sein duquel deux générations au moins peuvent être identifiées: celle des années vingt et celle des années trente. La première est composée d'hommes ayant exercé des fonctions importantes au cours du premier conflit mondial. Il

21. P. PASTURE, «A la recherche du temps perdu», pp. 183; 188-189.

22. A. FRANÇOIS-PONCET, *La vie et l'oeuvre de Robert Pinot*, Paris 1927, pp. 101 et 122, cité par C. CHARLE, *L'image des milieux d'affaires* in M. Lévy-Leboyer, *Le patronat de la seconde industrialisation*, Cahiers du Mouvement social N° 4, 1979, p. 291.

faut mettre en évidence le rôle d'hommes d'affaires mobilisés dans la mise en oeuvre économique du conflit, comme Louis Loucheur, Walther Rathenau, Georges Theunis, Edouard Empain, d'hommes venant de la haute fonction publique ou des organisations comme de Peyerimhoff, Daniel Serruys, Richard Riedl, Arthur Salter ou Pietro Stoppani. Si tous ne disparaissent pas au cours des années trente ils sont rejoints au cours de cette période par une génération plus technocratique et plus spécifiquement formée à la théorie et à l'administration économique. Ces hommes comme Albert Wehrer, Emmanuel Mönick, Edmond Giscard d'Estaing, Hermann Abs, Paul Van Zeeland, ... assurèrent la liaison entre les réflexions des années trente et la mise en oeuvre des débuts de la construction européenne.

Mais l'élaboration des projets ne put se faire qu'au sein de structures qui en furent le cadre. De ce point de vue les études récentes ont mis en évidence le rôle de point de convergence joué par une série d'organisations qui furent à la fois lieux de débats, de cristallisation de projets et de formation des promoteurs de l'Europe économique. La SDN à travers la section économique de son secrétariat animée par Arthur Salter puis Pietro Stoppani ainsi que par son comité économique fut le point de convergence majeur de ce point de vue au cours de l'entre-deux-guerres. La Chambre de commerce internationale, émanation des centrales patronales nationales joua le même rôle pour ce milieu, en étroites relations avec la SDN. Au-delà de ce premier cercle, des réflexions souvent plus militantes furent développées au sein d'organismes européistes tels que le CAED reconstitué et élargi après le second conflit mondial sous la forme de la Ligue européenne de coopération économique. Plus récemment une nouvelle série de structures telles que la Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe prient le relais. Il est bien évident que la création des institutions communautaires à partir des années 1950 créa un nouveau point de convergence de réflexion et de débats. C'est autour d'elles que vinrent assez vite converger une nouvelle série d'organismes de lobbying servant de relais aux organismes professionnels européens ou nationaux. Au total l'étude du milieu où fut progressivement élaboré le projet d'organisation économique de l'Europe est encore largement en cours. Il offre pourtant l'image d'un creuset initial de quelques centaines de responsables, élargi à quelques milliers d'individus au début des années 1950 puis plus massivement relayé au fur et à mesure que l'Europe économique devint réalité.

La stratégie des firmes, entre dynamique européenne et cadre national

Au-delà de l'adhésion des responsables d'entreprises au projet européen se pose la question de leur comportement au sein de l'espace en cours d'organisation: dans quelle mesure et selon quelle chronologie les changements institutionnels ont-ils induit un processus d'intégration des entreprises pouvant déboucher sur une identité européenne se substituant progressivement à leur identité nationale?

Le processus en la matière, on le conçoit, ne peut qu'être lent et difficile tant les comportements furent jusqu'aux années 1950 d'abord déterminés par le cadre institutionnel et économique national qui fixait la base de l'activité des entreprises

européennes. Les analyses concernant la stratégie de grandes entreprises révèlent les difficultés concrètes de mise en oeuvre d'une stratégie à l'échelle de l'Europe. L'expérience des grands magasins est exemplaire de ces difficultés. Ainsi l'alliance nouée après la première guerre mondiale entre l'Innovation de Bruxelles et les Galeries Lafayette vint buter sur la crainte du partenaire belge de perdre son indépendance. De la même manière l'alliance autour d'Uniprix entre entreprises françaises et allemandes créa des difficultés que l'on retrouve après 1959 dans les tentatives de rapprochement entre les grands magasins de Paris et de Bruxelles.²³ De la même façon, la stratégie d'implantation européenne d'un groupe bancaire comme Paribas vint buter, au cours des années 1960-1980, sur de fortes résistances à la pénétration en Allemagne et la difficulté, au cours des années 1990, à mener une stratégie spécifique à l'espace du grand marché.²⁴ Ces exemples sont d'autant plus révélateurs qu'ils relèvent de milieux ou d'entreprises très favorables au processus d'intégration. Le cas d'une firme industrielle multinationale comme Philips illustre un deuxième stade de ces difficultés pour un groupe ayant internationalisé ses implantations sous un leadership indiscuté depuis les années 1920. Le passage à une organisation multidivisionnelle à l'échelle de l'Europe et la rupture avec une organisation fondée sur l'adéquation entre centres de production et principaux marchés fut très difficile à négocier au sein même de l'entreprise.²⁵

L'un des tests au moyen desquels le phénomène d'identification des entreprises à l'Europe et l'esquisse d'une approche globale des évolutions peut être appréhendé est celui des fusions. Il apparaît d'autant plus fondé sur le plan historique que la volonté de faire naître en Europe des entreprises disposant de la taille critique à l'échelle mondiale a été, depuis les années 1920, l'une des légitimations importantes du projet économique européen. Ce processus est d'autant plus intéressant à analyser qu'il peut représenter, pour une entité absorbée, le sentiment d'une perte d'identité nationale et induire des attitudes de résistance.

Chacune des grandes étapes du processus d'intégration européenne a donné lieu, au niveau national et international, à une accélération du processus de regroupement des entreprises. Ce fut particulièrement le cas au début et à la fin des années 1960. Les étapes les plus récentes ont révélé le même phénomène. La perspective du marché unique de 1993 a ainsi induit une dynamique des fusions transfrontalières nettement orientée vers l'Europe, surtout pour les entreprises originaires du continent.

23. L. BADEL, «Les organisations internationales du grand commerce français», in *Milieux économiques ...*

24. E. BUSSIÈRE, «Paribas et sa stratégie européenne depuis les années 1960. Entre anticipations et choix de la raison», in *Milieux économiques ...*

25. PH. CHANIER, *La firme Philips face à la construction de l'Europe. Une multinationale sur la voie de l'intégration économique dans les années 1950-1960*, thèse, Paris mars 1990.

Nombre d'acquisitions réalisées en Europe/nombre d'acquisitions réalisées au Etats-Unis ²⁶

	1985	1988	1989
France	0,7	2,1	4,2
RFA	1,9	2,0	4,1
Roy. Uni	–	–	0,9
Italie	1,4	5,1	–

Les analyses qualitatives doivent cependant nuancer cette approche. La forte identification nationale des entreprises européennes a jusqu'ici constitué un frein au processus de fusion mettant en jeu des entreprises majeures. Le phénomène relève pour une large part des structures du capitalisme continental qui établit une relation spécifique entre actionnariat et entreprise ou entre administration nationale et entreprise. Les fortes résistances qu'induit ce mode d'organisation peuvent être de nature politique, mettant en jeu des arguments de politique industrielle, ou plus simplement de nature psychologique, le management supérieur voire le personnel d'une entreprise mettant en cause l'attitude d'un actionnariat non national. Les résistances au processus de fusion d'entreprises européennes majeures se manifestent par exemple à la fin des années 1920 quand de Wendel fit échouer un projet de communauté d'intérêts entre entreprises sidérurgiques majeures du continent. De la même façon la plupart des fusions des années 1960 mirent en jeu, du côté des entreprises absorbées, des entités de taille moyenne et très peu de grandes entreprises. Il en est de même pour les années 1980 où les quelques fusions mettant en jeu des entreprises majeures de la communauté font figure d'exception tant dans le secteur industriel comme SGS-Thomson, GEC-Alsthom que dans celui de la banque avec la prise de contrôle de la Générale de Belgique par Suez en 1988.

Même si le cadre européen apparaît actuellement comme un acquit incontournable, tout se passe comme s'il restait au moins autant celui d'une confrontation entre économies ou industries nationales que celui d'une compétition entre entreprises européennes. Les modifications du cadre institutionnel, même si elles contribuent à les orienter, sont donc très longues à modifier les comportements.

26. C. POTIER, «Stratégies d'acquisition des groupes industriels français», Paris 1991, cité par, M.-A. DEBON-JAY, F. LEMOINE, P. MERVIEL, *Economie de l'intégration européenne*, Paris 1994, p. 216.

Conclusion

La construction de l'Europe économique au cours du XX^{ième} siècle a répondu à la fois à une série de défis extérieurs et à la prise de conscience des solidarités incontournables existant entre économies nationales. Cette prise de conscience est essentiellement issue des expériences vécues par plusieurs générations de responsables appartenant aux élites économiques européennes depuis la grande guerre: elle est largement autonome et doit finalement moins qu'on ne l'a souvent dit aux encouragements venus de l'extérieur, des Etats-Unis en particulier.

La perception d'une solidarité a pu être renforcée dans un certain nombre de domaines d'activité par des cultures de branche à l'échelle du continent contribuant à lui donner un contenu positif. De même, le rapprochement des modes d'organisation de la production et des entreprises, bien qu'assez récent et en partie inspiré de modèles extérieurs, a pu contribuer à cette évolution. Mais ces convergences n'ont pu, de toute évidence, faire disparaître les spécificités nationales ni les résistances qu'elles nourrissent au processus d'intégration. C'est probablement ce qui explique, par delà les évolutions institutionnelles marquées par la prééminence du modèle libéral, la persistance tenace d'une voie plus contractuelle. Celle-ci, à travers la pratique durable des ententes puis celle des coopérations sectorielles gérées par les Etats, était la plus à même de gérer sans trop de douleur les différences de structures économiques nationales qu'elles relèvent de la structure des entreprises ou de la formation de leurs dirigeants.

Eric Bussière

Littéraires, libéraux et Européens: discours et réseaux des représentants du grand commerce français

Laurence Badel

Pour avoir été plus discret dans le débat que les milieux industriels, le grand commerce n'en a pas moins été, dès les origines, un partisan de la construction européenne. Est-ce un hasard si on l'a moins entendu? Il s'irritait à la Libération d'être le parent pauvre de la reconstruction en France – comme il avait été le sacrifié de la guerre – et se plaignait d'être délaissé par les pouvoirs publics. Pourtant, si le petit commerce gagna précocement les rangs hostiles à la construction de l'Europe, le monde des grandes entreprises commerciales s'en révéla un ardent soutien, mû par un sentiment enraciné dans l'expérience acquise durant l'entre-deux-guerres¹. A l'instar des équipes monnettistes, il sut dès cette époque tisser ses propres réseaux et établir des passerelles entre les entrepreneurs français et étrangers, les hauts fonctionnaires nationaux et internationaux et l'opinion publique. Estimer son importance à l'aune de la reconnaissance publique serait poser le problème de manière biaisée. Il importe bien plutôt de lever les exclusives, de reconnaître le caractère hétérogène de la construction européenne, née de l'action conjuguée de groupes qui ne s'interpénètrent pas toujours, et d'admettre des rivalités qui reflètent les tiraillements des opinions publiques. Peut-on néanmoins oublier que Jean Monnet, dont un colloque est venu récemment rappeler encore les mérites², était issu du milieu charentais des négociants en cognac, et qu'il imputait clairement à cette origine commerçante son ouverture naturelle au monde³? En l'occurrence, l'identité du milieu des grands magasins s'est construite sur cet esprit d'expansion, qui, au cours des siècles, s'est incarné dans diverses formes commerciales. Moins connu que ceux de l'industrie ou de la banque, ce secteur présente la triple originalité d'avoir été animé depuis les années 20 par une équipe de littéraires, de libéraux, très engagés dans des associations privées favorables à l'union européenne. Ce sont eux qui vont élaborer une «autre» réflexion sur l'Europe.

Le secteur commercial, qui s'ouvre à l'idée européenne dans les années 20, est encore celui des grands magasins nés au XIX^e siècle, incarnation de la révolution des modes de distribution et de consommation, et lieu d'une tentative de réconciliation sociale alors portée par une seconde génération de patrons – fils, neveux ou gendres des fondateurs – qui s'éloigne de ses origines ouvrières ou petites-bourgeoises et se montre soucieuse de promouvoir l'ascension sociale de ses employés par le jeu d'un paternalisme revendiqué. Cependant, emblèmes d'une Belle Epoque

1. On trouvera une analyse approfondie de ce milieu dans notre thèse *Un milieu libéral et européen: le grand commerce français (1925-1948)*, à paraître en 1998, aux éditions du Comité pour l'histoire économique et financière de la France.
2. *Jean Monnet. L'Europe et les chemins de la paix – Colloque de Paris*, organisé par l'Institut Pierre Renouvin, l'Institut historique allemand et la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, 29-31 mai 1997.
3. J. Monnet, *Mémoires*, Paris, Livre de Poche, rééd. 1988, pp. 41-59.

qui semble révolue, les grands magasins ont ressenti dès 1919 le besoin de s'organiser face à l'Etat et au monde salarié afin de juguler la crise financière et sociale de l'immédiat après-guerre dont ils sont, eux aussi, les victimes. Leurs dirigeants créent le Groupement d'études des grands magasins, et, en 1925, le Comité d'action économique et douanière (CAED), qui constituent les fers de lance intérieur et extérieur d'un même programme: faire du libéralisme le support de l'expansion économique, et, de façon corollaire, asseoir l'influence du grand commerce dans la vie politique française. Ils recourent aux services d'un ancien élève de l'Ecole normale supérieure de 36 ans, Jacques Lacour-Gayet, qui s'impose très rapidement comme leur représentant auprès des pouvoirs publics, grâce à un important réseau de relations tissées au confluent des sphères économique et politique, et qui mène en leur nom toutes les grandes négociations, des accords Matignon à la stabilisation d'Antoine Pinay. L'itinéraire de Lacour-Gayet, pour brillant qu'il ait été, n'a pas été unique. Directement, sous son impulsion, indirectement, par les rencontres qu'il privilégie, il constitue un cercle composé de personnalités qu'unissent une même formation et une reconversion professionnelle opérée pendant la Première Guerre, et dont les itinéraires vont converger avec une belle constance vers une même vision de l'Europe à construire.

Le «milieu» du grand commerce ainsi circonscrit comprend donc les dirigeants des grands magasins, mais s'élargit aussi à leurs représentants patronaux, aux hauts fonctionnaires des ministères en charge des questions commerciales, aux cercles du grand négoce et des industries exportatrices ralliées à leur combat libéral. Il est uni par une conviction libérale qui, bien que mise à mal par les difficultés économiques de l'entre-deux-guerres, s'affirme avec une nouvelle vigueur à la Libération. Elle trouve son accomplissement dans le projet d'une union européenne. La réflexion sur les échanges commerciaux de la France que mènent de manière parallèle hauts fonctionnaires et milieux commerciaux débouche sur la formulation d'un projet d'Europe libérale fondée sur l'alliance franco-britannique.

Ce milieu doit beaucoup à la forte personnalité de son principal représentant Jacques Lacour-Gayet qui, de 1919 à 1953 – date de sa mort –, a été le principal interlocuteur des pouvoirs publics dans tous les débats concernant la distribution. Petit-fils, neveu et cousin de normaliens, comptant en outre de nombreux membres de l'Institut de France dans sa famille, il perpétuera la tradition en reproduisant un parcours d'excellence, reçu en 1902 à l'école de la rue d'Ulm, entrant en 1946 sous la Coupole au sein de l'Académie des sciences morales et politiques. Mais, entre ces deux dates, il aura construit une carrière en rupture avec la voie classique de l'enseignement qui s'offrait à lui. Secrétaire général de la Compagnie des chemins de fer de Bône-Guelma avant la guerre de 1914-1918, secrétaire général du Groupement d'études des grands magasins à partir de 1919, fondateur de la Fédération nationale des entreprises à commerces multiples en 1937, il occupe parallèlement, de nombreux postes d'administrateur de sociétés, dont le siège important d'administrateur-délégué de Radio-Luxembourg de 1932 à 1953. En première ligne lors des négociations qui conduisent à la convention collective de travail des employés de la nouveauté du 9 décembre 1936, et lors des rencontres qui s'ensuivent jusqu'à la guerre; très vigilant quant au devenir du réseau commercial français durant l'Occupation, en tant que membre du comité de

direction du Comité général d'organisation du commerce (CGOC); très présent dans les débats sur les orientations économiques de la Libération, il marque indéniablement une longue période en promouvant un secteur commercial alors dédaigné.

Afin de maîtriser des activités très diverses, il délègue souvent les responsabilités qu'il exerce à des hommes auxquels il accorde une entière confiance. C'est ainsi qu'il appelle auprès de lui, à la direction de Radio-Luxembourg, en 1935, René-Louis Peulvey, qu'il confie la gestion quotidienne du CGOC à Pierre Benaerts en 1941, celle des associations pro-européennes que sont le CAED et la section française de la Ligue européenne de coopération économique à Daniel Serruys et Lucien de Sainte-Lorette en 1945. Or, l'étude biographique de chacun fait apparaître que leur rencontre est loin d'être le fruit du hasard. Dans l'organisation de son réseau de relations, Jacques Lacour-Gayet s'est appuyé en premier lieu sur le cercle composé par d'anciens camarades de l'École normale supérieure. Il était le plus âgé (promotion 1902), tandis que Peulvey était de la promotion de 1910, Proix, agrégé d'anglais, de celle de 1913. L'un de ses importants relais au sein du monde patronal: René Arnaud, qui commença sa carrière comme secrétaire général de la Confédération générale de la production française, était de la promotion de l'été 1914. Deux relais d'opinion influents dans les cercles libéraux, André François-Poncet et Emile Mireaux, appartenaient à la promotion de 1907. D'autres normaliens, plus âgés, occupent une place importante dans ce milieu gagné précocément à l'idée européenne: Henri Hauser (promotion 1885), agrégé d'histoire; Paul Elbel (promotion 1894), agrégé de grammaire; Paul Mantoux (promotion 1894), reçu premier à l'agrégation d'histoire. Ce petit cercle de normaliens était tout prédestiné pour se reconnaître des affinités avec d'autres personnalités rompues aux humanités tels Pierre Benaerts ou Daniel Serruys. Benaerts, agrégé d'histoire, fut l'auteur avec Hauser de manuels historiques que lurent des générations entières. Serruys, ancien élève de l'École française de Rome, avait été nommé, en 1904, maître de conférences de philologie grecque à l'École pratique des hautes études. Moins connus, des hommes comme Paul Naudin ou Lucien de Sainte-Lorette, qui assureront la continuité des associations contrôlées par Lacour-Gayet, revendiquaient fièrement leur culture littéraire.

Or tous ces hommes, sans exception, furent marqués par la Grande Guerre au point de lui devoir la même inflexion de leur parcours professionnel, et, plus remarquable encore, la même conversion à l'étude et à la pratique des problèmes économiques engendrés par le conflit. L'un d'entre eux, René Arnaud, devait apporter un élément d'explication lors du décès précoce, en 1934, d'un de ses camarades, Jean Proix.

«On a parfois été bien sévère pour les Normaliens de ces générations qui ont fait comme lui. On les a accusés d'être «tombés dans la banque». Il faut comprendre l'étrange destinée de ces jeunes hommes, arrachés à vingt ou vingt et un ans à leurs études [...]. La guerre leur avait été une rude école [...]. [...] ils avaient découverts que l'intelligence n'était pas le privilège exclusif de la rue d'Ulm; que, hors de l'Université, l'esprit peut aussi trouver son salut. Tout cela pouvait porter un coup mortel aux vocations pédagogiques les mieux enracinées».⁴

4. Notice nécrologique de Jean Proix par R. ARNAUD, *Association amicale de secours des anciens élèves de l'École normale supérieure. Annuaire 1935*, pp. 71-75.

Cette confession d'un enfant du vingtième siècle permet de rendre compte d'une situation qui ne fut pas l'apanage d'un parcours singulier, mais qui concerna des dizaines d'individus appelés à de hautes responsabilités. C'est cette situation qui explique à nos yeux leur engagement en faveur de la construction européenne. Cet engagement a eu un indéniable fondement intellectuel sur lequel nous reviendrons. Mais au-delà, il s'enracine dans des vies, dans des histoires personnelles et des pratiques professionnelles, et ne fut pas le fruit de la méditation de penseurs confinés dans leur chambre.

L'inflexion prise par le parcours de Lacour-Gayet a déjà été évoquée. Le moment décisif a été la rencontre avec Pierre Laguionie et Gabriel Cognacq au sein du service d'intendance des Armées en 1914: c'est elle qui donna naissance à l'idée d'un groupement des grands magasins⁵. Laguionie, dirigeant du Printemps, joue auprès de Lacour-Gayet pendant l'entre-deux-guerres un rôle fort important pour faire entendre la voix des grands distributeurs sur la scène intérieure, mais aussi internationale. La connivence des deux hommes, acquise dans la lutte, se renforce par une même appartenance sociale: l'un et l'autre sont du monde des «messieurs», grands bourgeois, que distinguent le vêtement, la prestance, le mode de vie. De fait, les témoignages sur Laguionie, mais aussi sur Cognacq, le dirigeant de La Samaritaine, viennent rappeler que cette seconde génération de dirigeants de grands magasins, s'est émancipée de ses origines modestes et a acquis une reconnaissance sociale qui en fait des notables de la Troisième République⁶. Si manque ils éprouvent, c'est celui de la maîtrise de la «plume» et d'un bagage historique et rhétorique leur permettant de mettre en valeur leurs revendications: c'est ce que vint leur apporter Jacques Lacour-Gayet en 1919... Celui-ci avouait, vingt ans après, que peu de milieux lui étaient alors aussi peu connus, attestant la véritable rupture de son parcours professionnel⁷. A son instar, nombre de ses camarades connaissaient une semblable reconversion: certains prenaient comme lui la tête d'un organisme professionnel; d'autres entraient dans la haute fonction publique à des postes de direction de l'économie. Jean Proix et Pierre Benaerts qui représentent, respectivement, les milieux huiliers et alimentaires illustrent la première voie. Daniel Seruys, Paul Elbel, Paul Mantoux illustrent pour leur part l'entrée des professeurs

5. Deux témoignages en attestent: cf. l'allocation de Gabriel Cognacq lors de la remise de son épée d'académicien à Jacques Lacour-Gayet, *Plaquette dix-neuf novembre mil neuf cent quarante-sept* éditée, de Papiers personnels de Michel Lacour-Gayet; entretien personnel avec M. Max Heilbronn du 21 avril 1994.

6. Sur Gabriel Cognacq, cf. Archives nationales (AN), F 12 8556, Légion d'honneur, Gabriel Cognacq; M. B. MILLER, *Au Bon Marché (1869-1920): le consommateur apprivoisé*, Paris 1987. Sur Pierre Laguionie, cf. J.-P. CARACALLA, *Le roman du Printemps. Histoire d'un grand magasin*, Paris 1989; entretien personnel avec M. Max Heilbronn du 21 avril 1994.

7. Groupement d'études des grands magasins, *Notes*, note G 322, déjeuner du 22 décembre 1938 à l'hôtel Crillon, allocation de Jacques Lacour-Gayet.

dans la haute fonction publique durant la Première Guerre⁸. Ce n'est pas un hasard si ces hommes tinrent un rôle déterminant dans le développement du CAED: Elbel en fut le premier directeur de 1925 à 1928; Paul Mantoux, le second, de 1928 à 1930; Jean Proix, le troisième, de janvier 1930 à sa mort en 1934. Serruys en devint le principal animateur en 1945. Cet engagement traduisait en premier lieu la conviction libérale et libre-échangiste qui les animait. Au fil des ans, il se doubla d'une foi en l'union économique et politique des Etats européens. Leur connaissance des relations internationales leur permit de se forger une vision de l'Europe à construire et de proposer une légitimation intellectuelle et politique de la revendication née de la pratique quotidienne des grands distributeurs français et européens⁹. A la racine de l'engagement de ce milieu pour l'Europe, il y a, profondément ancrée, une conviction libérale.

Jacques Lacour-Gayet en fut l'incarnation au sein du grand commerce. Il rédigea sa vie durant de brillants manifestes du libéralisme rassemblés après la Seconde Guerre mondiale dans deux recueils: *Propos d'un libéral*, 1948, et *Nouveaux propos d'un libéral*, 1953. Ses convictions se fondent sur une approche des faits plus historique qu'économique. Elles sont nourries par la lecture des économistes classiques de la tradition libérale, et témoignent d'une prédilection pour Jean-Baptiste Say. A la suite de ce dernier, Lacour-Gayet exalte la modernité et l'optimisme du libéralisme. Contre ses contemporains des années 40, qui y voient l'archétype de l'archaïsme en économie et du conservatisme social, il réaffirme qu'«être libéral, c'est être *avancé*»¹⁰. Sa conception de la monnaie répudie avec netteté les analyses keynésiennes en vogue à la Libération. Attaché au lien entre monnaie et poids métallique, il fait de l'or la grande référence. Son libéralisme se confond avec la pratique qui régissait la vie économique avant la Première Guerre. Ces principes ont été renforcés par l'expérience acquise durant l'entre-deux-guerres dans le cadre de ses fonctions de défenseur des intérêts des grands magasins et des entreprises à commerces multiples. La Fédération nationale des entreprises à commerces multiples, créée par Lacour-Gayet en 1937, attaqua violemment les décisions des gouvernements de Front populaire. La mobilisation économique renforça cependant des mesures perçues comme dirigistes et hostiles aux grandes entreprises commerciales. Le régime de Vichy devait porter une nouvelle atteinte à la liberté d'entreprise. Un écrit de Jacques Lacour-Gayet *Commerce et économie diri-*

8. Sur Daniel Serruys, cf. AN, F 12 8731 (1), Légion d'honneur, Daniel Serruys; cf. N. VANRAES-VAN CAMP, *Yvonne Serruys (1873-1953)*, Menen 1987; cf. *Notice sur la vie et les travaux de Daniel Serruys (1875-1950)*, par M. Ch. MALÉGARIE, Académie des sciences morales et politiques, 1952; entretien personnel avec M. Yves Serruys du 25 octobre 1993. Sur Paul Elbel, cf. AN, F 12 8586, Légion d'honneur, Paul Elbel. Sur Paul Mantoux, cf. notice nécrologique de Paul Mantoux par E. BURNET, *Association amicale de secours des anciens élèves de l'Ecole normale supérieure. Annuaire 1957*, pp. 36-39.

9. Cf. L. BADEL, «L'organisation des intérêts commerciaux au service de l'Europe: réseaux, logiques, contradictions internes (1920-1950)», dans E. BUSSIÈRE, M. DUMOULIN, *Cercles et milieux économiques au XX^e siècle: diversités, convergences et solidarités – Actes du colloque d'Arras, 5-7 décembre 1996*, à paraître en 1998.

10. J. LACOUR-GAYET, *Nouveaux propos d'un libéral*, Paris 1953, introduction.

gée paru en 1942 relance le débat. Sa prise de position en faveur de la restauration d'une économie libre est partagée par les milieux économiques rassemblés dans les années 20 au sein du CAED. Ces milieux recouvrent les grands magasins – soutien financier principal du CAED –, les industries traditionnelles du luxe – parfumerie, lapidaires, couture parisienne, soieries, objets d'arts –, des industries récentes – matières colorantes, engrais, produits pharmaceutiques –, les industries de la communication – imprimeurs, éditeurs, cinématographie –, et les services – transports, assurances, coopératives. Ils ont pour point commun d'avoir fondé leur développement sur l'exportation de leurs produits. Nombre d'entre eux ont été conduits, sous l'effet de la crise des années 30, à renoncer à leur engagement libéral. L'Occupation le ravive: ces milieux soutiennent alors, sans solution de continuité, et en dépit de la pensée officielle partagée entre corporatisme et dirigisme, une approche purement libérale de la vie économique. Défendue avec une vigueur nouvelle par Lacour-Gayet à la Libération, elle acquiert une nouvelle légitimité grâce à l'engagement de grands experts comme Charles Rist et Jacques Rueff et de voix qui font autorité dans le débat public: Louis Baudin, René Courtin, Edmond Giscard d'Estaing. Stabilisation de la monnaie et des prix, restauration de l'économie de marché, combat contre la bureaucratie, hostilité aux nationalisations, tels sont les grands thèmes libéraux de l'époque de la reconstruction. Les commerçants se reconnaissent dans ce programme qui doit permettre la reprise des affaires et un nouvel essor de la consommation. La commission du coût de la distribution, émanation du Conseil de l'économie nationale, créé par René Pleven en juin 1945, se prononce en faveur de l'abrogation du décret du 9 septembre 1939: le retour à la liberté d'entreprise prend effet dès le 1^{er} janvier 1946. Le grand commerce français est d'autre part le socle sur lequel Antoine Pinay tente en mars 1952 d'opérer une stabilisation des prix¹¹. Le nouveau cadre législatif libéral instauré dans les années 50 satisfait les revendications de ce secteur qui y voit les fondements d'un renouveau qu'entérine, de fait, une expansion continue de près de trois décennies¹².

A ce libéralisme intérieur correspond, à l'échelon international, une défense du libre-échange orchestrée par des associations privées auxquelles de hauts fonctionnaires accordent leur patronage, voire leur participation. Dès avant la Première Guerre mondiale se constituent des associations, dont le but initial est la promotion du commerce extérieur de la France, mais qui, immédiatement, posent le problème d'une organisation spécifique des Etats européens. Parmi ces mouvements précurseurs, le Comité commercial franco-allemand (CCFA), fondé en 1908, offre l'intérêt d'avoir été animé par un avocat, Lucien Coquet, qui acquit une certaine notoriété dans l'entre-deux-guerres en animant une autre association: l'Union douanière européenne. Le CCFA possède l'appui des milieux commerciaux de France et d'Allemagne qui s'estiment également défavorisés par la politique protectionniste de leurs Etats respectifs. Des rencontres ont lieu jusqu'à la guerre, d'où se dégage

11. Cf. G. ELGEY, *Histoire de la IV^e République. La République des contradictions (1951-1954)*, Paris, 1968, pp. 58-59; L. FRANK, *697 ministres. Souvenirs d'un directeur général des prix (1947-1962)*, Paris 1992, p. 70.

12. Cf. J. DU CLOSEL, *Les Grands Magasins français. Cent ans après*, Paris 1989, p. 36.

le sentiment d'appartenance à une «communauté de civilisation», à une Europe perçue comme «une grande famille»¹³. L'après-guerre connaît l'institutionnalisation de ces démarches privées, à caractère associatif, grâce à l'intérêt déclaré que leur manifeste le Quai d'Orsay¹⁴. Une douzaine de mouvements apparaissent, qui se déclarent partisans d'une union européenne¹⁵. Parmi ceux-ci, le Comité d'action économique et douanière (CAED) et l'Union douanière européenne (UDE) revendiquent l'appui des milieux commerciaux: secteur des industries exportatrices pour le CAED, cercle des conseillers du commerce extérieur de la France pour l'UDE. Ils s'appuient également sur un réseau d'hommes politiques, de juristes, d'économiste, de publicistes, qui, dans de nombreux écrits, prennent position en faveur de l'union européenne. Toutes ces initiatives rencontrent les vœux des hauts fonctionnaires en charge du dossier. On a pu en effet mettre au jour les contours d'un cercle libéral au sein de la haute administration française des années 20 composé de fonctionnaires du Commerce et de l'Industrie et des Affaires étrangères, qui, nourris par leur expérience de fonctionnaires internationaux ou d'experts lors des conférences de la SdN, s'engagent en faveur du rapprochement économique des Etats européens. Les travaux menés dans les années 20 par le comité économique de la SdN en faveur de la libéralisation des échanges alimentent leur réflexion. Si on analyse la préparation des grandes conférences qui ponctuèrent la vie économique internationale, l'on voit clairement se former les contours de ce cercle transministériel, véritable groupe *ad hoc*, qui se constitue autour d'un problème précis, pour se dissoudre sitôt celui-ci réglé. D'une conférence à l'autre, la même équipe se reconstitue autour d'hommes comme Serruys, Elbel, Fighiéra, Arnal, Lécuyer, Gauthier, Massigli, Geyraud, soudés par une vision libre-échangiste commune des relations européennes¹⁶.

La question des motivations de ce «milieu» libéral et européen aux composantes professionnelles multiples doit en définitive être posée. Quel est le dénominateur commun qui a conduit serviteurs de l'Etat, fonctionnaires patronaux et grands commerçants à se rencontrer sur le terrain européen? Les associations privées ont servi de passerelles entre ces différents secteurs d'activité et de lieux officieux d'échanges d'idées. Au-delà, il est permis de s'interroger sur les conditions de la réussite de ces rencontres, avant de proposer l'analyse du schéma européen libéral tel qu'il resurgit après la Seconde Guerre mondiale.

Nous avons déjà souligné la similitude de la formation humaniste poussée reçue par des hommes aux responsabilités aussi diverses que Serruys, Lacour-Gayet et Benaerts. Or, il faut bien saisir que cette formation littéraire dépasse le petit cercle des normaliens et agrégés ici dépeints et qu'elle imprègne la majorité des diri-

13. *Les Premiers Européens. Annuaire européen illustré*, Paris 1931, p. 1102, allocution de René Millet.

14. Cf. H.-M. BOCK, «Les relations culturelles franco-allemandes entre Locarno et Vichy. Un champ de recherches spécifique», dans H.-M. BOCK, R. MEYER-KALKUS, M. TREBITSCH, *Entre Locarno et Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années 30*, t.1, Paris 1993, p. 22.

15. Cf. J.-L. CHABOT, *L'idée d'Europe unie de 1919 à 1939*, thèse pour le doctorat en science politique, Grenoble 1978.

16. Cf. L. BADEL, «Trêve douanière, libéralisme et conjoncture (septembre 1929-mars 1930)», *Relations internationales*, n° 82, été 1995, pp. 141-161.

geants économiques et politiques de la France. C'est ainsi que, à titre d'exemple, d'autres hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, qui ont fait des études qui n'étaient pas à proprement parler littéraires – comme Jacques Seydoux, ancien élève de l'École libre des sciences politiques, ou Alexis Léger, ancien élève de l'École des hautes études commerciales – possèdent ce langage en commun avec les responsables cités plus haut. Or, on constate que ce langage véhicule avec lui une rhétorique et une vision du monde qui ne manquent pas de surgir dès que ces diplomates ont le temps de poser leur pensée et de développer par écrit leur réflexion.

Le coup de génie qu'opéra un homme comme Lacour-Gayet fut de fournir aux commerçants, qui ne possédaient pas ce langage, la mise en perspective, les lettres de noblesse et la philosophie de leur propre histoire, grâce à sa monumentale *Histoire du commerce*. Ce n'est pas un hasard si cette histoire a pour ambition d'embrasser «la totalité des activités commerciales de l'humanité» de la haute Antiquité jusqu'au XX^e siècle¹⁷, et si, pour l'écrire, il est fait appel à des agrégés de géographie, d'histoire et de géographie, et des Facultés de droit. Sans qu'il nomme jamais le courant des *Annales*, Jacques Lacour-Gayet se rattache à une conception moderne du récit historique qui le conduit à stigmatiser une histoire des grands hommes, des grands militaires et des grands révolutionnaires. C'est une histoire matérielle qu'il veut entreprendre: l'étude des moyens par lesquels les hommes ont assuré leur subsistance, l'analyse des échanges, et donc du développement du commerce. Soucieux en outre d'échapper à une vision que nous appellerions «européo-centrique», il conçoit une histoire planétaire du commerce qui embrasse toutes les civilisations. C'est ainsi que des tomes entiers sont confiés à Henri Labouret, ancien directeur de l'Institut international des langues et civilisations africaines, ou à Jean Fournier, de l'École des langues orientales. Maurice Baumont, professeur à la Sorbonne, professeur honoraire au Conservatoire national des arts et métiers, est chargé des livres consacrés au libre-échange et au protectionnisme des XIX^e et XX^e siècles. Les représentants du monde commercial – Michel David, Pierre Benaerts, Paul Naudin – font, de leur côté, un effort très important pour réfléchir aux bouleversements que le secteur a connu depuis le Moyen Âge. Leur démarche historique, fondée sur la reconnaissance de grands cycles et de grandes civilisations, sur l'identification même du commerce et de la civilisation, leur a sans doute donné un véritable recul pour appréhender l'existence des Etats-Nations comme un moment de l'histoire¹⁸. Dans ce milieu, l'Europe unie apparaît comme la seule capable de ressusciter les grandes phases de civilisation qu'elle a déjà connues et dans lesquelles le commerce tint un rôle particulièrement brillant. C'est cette mission civilisatrice du commerce – qui a accompagné la connaissance du globe et les progrès techniques, qui a permis les enrichissements matériels et moraux, qui a favorisé les arts et les embellissements de la vie – que Lacour-Gayet ne cesse de

17. J. LACOUR-GAYET (dir.), *Histoire du commerce*, Paris 1950, p. XXI.

18. Ainsi, pour Michel David, l'évolution des formes d'exploitation commerciale ne relève-t-elle pas seulement de l'histoire économique. Il invite à réfléchir sur les liens qui peuvent être établis entre cette évolution et celle de la civilisation. Cf. J. LACOUR-GAYET (dir.), *Histoire du commerce*, *op. cit.*, t. 1, livre III, p. 359: «Le commerce est à la fois un agent et un témoin de la civilisation».

mettre en avant dans ses écrits et qui lui permet d'identifier devenir du commerce et devenir du continent européen.

«Tout ce que le génie humain a inventé ou conçu a été aussitôt propagé par le commerce. C'est à lui que l'alphabet, l'écriture, le calcul, les découvertes scientifiques, les chefs d'œuvre des arts et des lettres, les procédés techniques, les modes, les doctrines, les religions, doivent une large part de leur diffusion. Passagères invisibles, les idées ont souvent voyagé avec les marchandises. [...] Une histoire du commerce ne saurait être autre qu'une histoire de la civilisation»¹⁹.

On peut estimer qu'il a ainsi été naturellement conduit à admettre et à désirer la construction de l'Europe. Sociabilité et pacifisme sont deux notions inhérentes au commerce. «Les foires du Moyen Âge ont été une des rares occasions données aux Européens d'alors pour se connaître mieux», rappelle Lacour-Gayet²⁰. Or, un fondement important de l'Europe des années 50 est le cadre pacifique dans lequel elle est appelée à se développer. Cette notion de paix est capitale pour la génération de responsables nés dans les années 1880-1890, qui a connu deux guerres mondiales, et a pu mesurer les ravages des conflits. En pleine Occupation, Lacour-Gayet n'avait pas hésité à affirmer le caractère destructeur des guerres néfastes, par essence, au commerce.

«Si l'économie classique associe volontiers la notion de commerce et la notion de paix, c'est qu'abstraction faite de certaines branches auxquelles l'état de guerre donne un développement factice, le commerce ne peut prospérer que si les biens de consommation qu'il se charge de distribuer représentent la part la plus large de l'activité productrice»²¹.

Dans la mesure où le commerce a besoin d'un cadre libéral pour s'épanouir, c'est tout naturellement que l'Europe désirée prend le tour, en 1945, d'une Europe libérale. Ce modèle s'affirme dans le cadre des conférences organisées de juillet 1945 à mai 1946 par le CAED sur le thème de l'Occident européen²². Les lignes théoriques sont tracées par les grandes voix économiques et politiques qui interviennent alors. La caractéristique la plus marquante de l'Europe libérale est son fondement franco-britannique. C'est autour de ce noyau que doivent s'agréger les «petits pays»: Belgique, Luxembourg, Pays-Bas. Cette Europe manifeste aussi clairement sa préférence atlantique. Néanmoins, à l'occasion des débats suscités par l'offre Marshall, elle s'oppose à toute hégémonie américaine sur le continent et souhaite l'élaboration d'un programme de reconstruction spécifiquement européen. Daniel Serruys refuse d'esquiver la question fondamentale du retour au libre-échange qui conditionne toutes les autres. Cependant, prenant acte des échecs des années 30, il réitère la nécessité de construire l'Europe de manière régionale, par

19. J. LACOUR-GAYET (dir.), *Histoire du commerce*, op.cit., pp. XX-XXI.

20. *Ibid.*, p. XIX.

21. Fédération nationale des entreprises à commerces multiples, assemblée générale du 20 mars 1942, allocution du président, p. 28.

22. Henry Helbronner s'exprima sur la France, Paul Van Zeeland sur la Belgique, Jan Tinbergen, directeur du Bureau central du Plan néerlandais, sur les Pays-Bas, Walter Hill, le directeur-adjoint de *The Economist* sur la Grande-Bretagne, et Albert Calmès, ancien directeur de l'ARBED et membre du Conseil supérieur de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, sur le Luxembourg.

agrégation de groupement d'Etats, idée qu'esquissait déjà son équipe du ministère du Commerce à la fin des années 20²³. Autre élément au cœur de l'Europe des libéraux: la stabilisation monétaire, acte essentiel pour l'intégration des économies. Nombre d'entre eux – Charles Rist, Edmond Giscard d'Estaing, Jacques Rueff – n'hésitent pas à réclamer le retour à l'étalon-or, seule monnaie internationale. Lacour-Gayet soutient cette revendication qui comble ses propres aspirations, mais il distingue deux étapes dans ce processus: la mise en place de la libre-convertibilité des monnaies, puis le passage à une monnaie unique, commune aux Etats européens associés. Il ne dissimule pas à son propre camp qu'une telle réalisation impliquerait la création d'une véritable organisation fédérale qui enfreindrait deux grands tabous de la pensée libérale: la libre-concurrence et la souveraineté des Etats.

Même s'ils n'entrent pas dans les considérations théoriques que l'on vient d'évoquer, les dirigeants des grandes entreprises commerciales françaises, regroupées au sein de la Fédération nationale des entreprises à commerces multiples, soutiennent les grandes options propagées par le CAED et une nouvelle association internationale de même obédience, la Ligue européenne de coopération économique²⁴.

«Par conviction professionnelle, [le commerçant] est, sinon libre-échangiste, au moins échangiste. Il considère avec sympathie les chartes libérales élaborées outre-Atlantique qui, par une intelligente division du travail, conduiraient chaque pays à ne produire que les marchandises où il excelle et à profiter de la production de tous les autres; [...]. Il verrait un premier coup porté à l'autarcie anémiant du temps de guerre, si un accord monétaire et douanier, à compléter bien entendu par d'autres, se concluait, pour le moins, entre la France, la Grande-Bretagne, l'Union belgo-luxembourgeoise, les Pays-Bas, et si une vaste aire d'échanges libres était ainsi ouverte à l'activité de ces quatre pays²⁵.»

Pour ces dirigeants, l'Europe présente le grand mérite de permettre l'accélération de la diffusion de nouvelles méthodes au sein du monde commercial, indispensables à la modernisation d'un secteur majoritairement attardé. De fait, les petites entreprises constituent à la Libération l'essentiel du réseau de distribution. Or, depuis les années 30, elles opposent une vive résistance à toute tentative d'amélioration de leurs méthodes de gestion et de vente ainsi qu'à toute volonté de concentration encouragée conjointement par les pouvoirs publics et le grand commerce. Les grands commerçants, vecteur de l'innovation, placent leurs espoirs dans le futur Marché commun afin de rendre la modernisation inéluctable; l'Europe est donc vécue par ce secteur comme un facteur de progrès.

Afin d'apporter un nouvel élément d'explication de la convergence de vues sur la question européenne des personnalités libérales du milieu circonscrit, il convient donc, aux côtés des facteurs politiques et économiques, de valoriser un facteur cul-

23. Cf. L. BADEL, «Trêve douanière», *op. cit.*, p. 154.

24. Cf. M. DUMOULIN, A.-M. DUTRIEUE, *La Ligue européenne de coopération économique (1946-1981). Un groupe d'étude et de pression dans la construction européenne*, Berne 1993.

25. Fédération nationale des entreprises à commerces multiples, assemblée générale du 19 mars 1946, rapport de Jacques Lacour-Gayet, pp. 9-10.

tuel qui est loin d'être négligeable: leur éducation classique, qui perpétue une vision traditionnelle du monde, mais qui leur permet néanmoins de penser la rupture en se rattachant précisément à cette tradition. C'est dans le passé qu'ils recherchent la légitimation de nouvelles formes politiques.

Cet attachement au passé de nombreux dirigeants est peut-être, en partie, responsable du manque de popularité de l'idée européenne en France, de son faible enracinement dans l'imaginaire politique de la population. Ce qui compte, à la fin des années 40, c'est la réappropriation d'une identité nationale qui passe par le trait tiré sur le régime de Vichy et par le fort mouvement de nationalisations; c'est le choc des guerres coloniales qui remettent en cause l'un des thèmes fédérateurs sur lequel s'était construite la République. Nation et Empire sont deux notions qui résonnent dans la conscience nationale. Europe est une idée, qui, en revanche, ne rencontre d'écho que dans la frange cultivée de l'opinion publique – écrivains, journalistes, professeurs, économistes, juristes. Celle-ci puise ses grandes références dans un passé historique, voire mythologique, et néglige l'élaboration d'une pédagogie des problèmes de l'heure. Le Congrès de la Haye constitue, en mai 1948, un élan populaire sans lendemain, sous l'impulsion duquel les formes les plus hardies d'intégration européenne sont mises à l'étude.

Parmi ces personnalités libérales, les dirigeants économiques – hauts fonctionnaires et entrepreneurs – font cependant preuve d'une lucidité plus grande. De manière précoce, sous l'emprise du bouleversement intellectuel qu'engendre l'essor du phénomène technique dans les représentations – c'est le cas dans le secteur commercial comme dans le monde industriel –, les entrepreneurs mettent en place des réseaux associatifs destinés à convaincre la population, de proche en proche, de la nécessité pratique de l'union. L'aspect important est le caractère militant de leur réflexion, tournée vers le monde extérieur, enracinée dans une expérience quotidienne d'échanges. Dans le cas du grand commerce, la vision de l'Europe hérite d'une croyance plus que millénaire dans les vertus d'une pratique libérale. Mais cette croyance n'est pas incompatible avec la redéfinition de l'espace dans lequel se donnent libre cours les forces du marché. La période des années 20 marque pour les distributeurs européens le début de la réduction de cet espace, jadis mondial, à l'Europe: c'est la thématique de la régionalisation que développent parallèlement les hauts fonctionnaires. Elle signifie, en l'espèce, le resserrement des liens entre les dirigeants des grandes entreprises européennes et l'amorce d'une réflexion sur la spécificité de la distribution européenne.

Au début des années 50, le grand commerce manifeste une véritable aspiration à l'ouverture d'un Marché commun, qui favorisera, en outre, la concentration de ses entreprises et la modernisation des réseaux nationaux. Mais c'est aussi le moment où commencent à poindre les difficultés concrètes de l'intégration.

Les sidérurgistes français et allemands face à l'Europe: convergences et divergences de conception et d'intérêts 1932-1952

Françoise Berger

Le secteur de la sidérurgie est un bon terrain pour étudier la mise en concept, puis en pratique, du processus européen, appliqué à l'échelle sectorielle comme une sorte de répétition générale avant le marché commun. Des sources désormais accessibles et de très nombreuses publications permettent de mieux cerner le pivot que constitua en ce domaine le couple franco-allemand, des années trente aux années cinquante.

Le patronat de la sidérurgie fut longtemps considéré comme hostile au rapprochement européen, tant en France qu'en Allemagne. On en prit pour preuve la forte résistance qu'il opposa, au premier projet de communauté européenne, celle du charbon et de l'acier. Par une mise en perspective différente, sur un temps plus long, on peut montrer que ce type d'analyse ne prend pas en compte la complexité de la question. La sidérurgie fut un des premiers terrains d'expérience de la construction européenne, dans une forme évidemment différente de celle qui a été adoptée après la Seconde guerre mondiale. Son importance économique et stratégique avait conduit à la formation, avant-guerre, d'un premier puis d'un second cartel international de l'acier dans lequel les maîtres de forges français et allemands occupaient une place prépondérante. Ces liens déjà anciens ont constitué un substrat fait d'habitudes de travail et de rencontres régulières, et l'on peut les considérer comme plutôt amicaux, entre gens du même monde, parlant généralement le même langage, linguistique et économique.

On peut ainsi dégager un certain nombre de caractéristiques propres à ces hommes de l'acier¹. Mais il faut surtout s'interroger sur le rôle de ces groupes d'industriels dans la construction européenne, en se demandant si les bases constituées dans les années trente ont servi de support au grand élan des années cinquante, si les intérêts nationaux étaient relativement communs ou plutôt divergents. L'étude des liens directs entre les décideurs français et allemands de la sidérurgie et de leur évolution permettent aussi de mieux fixer les cadres de cette réflexion. Ont-ils abordé la communauté européenne de la même façon? Leurs conceptions de l'Europe étaient-elles proches? La présentation de ces milieux sidérurgiques et de leurs liens, sur la période qui conduit des premiers cartels à la CECA, permettra de proposer une réponse à ces interrogations².

1. Les élites industrielles des deux côtés du Rhin commencent à être étudiées et l'on dispose de quelques monographies d'entreprises de ce secteur, même si celui-ci reste encore ouvert à la recherche.
2. Cette synthèse sur le milieu patronal français et allemand de la sidérurgie est l'objet d'une thèse en cours de rédaction: *La France, l'Allemagne et l'acier (1932-1952). De la stratégie des cartels à l'élaboration de la CECA*, sous la direction du Prof. R. Girault (Université de Paris I).

Des secteurs assez comparables

Des années trente aux années cinquante, le marché européen de l'acier est en grande partie dominé par les sidérurgies allemande et française qui bénéficient aussi d'un large marché intérieur, ce qui leur assure une plus grande solidité face à la variation des cours mondiaux. Cette assez grande identité a favorisé une compréhension mutuelle.

Le niveau de production de la sidérurgie allemande est globalement le double de celui de son homologue française, si l'on s'en tient aux périodes fastes, hors crises économiques ou guerres. Après 1945, le gouvernement et les sidérurgistes français ont l'espoir que l'écart se réduise et que l'augmentation de la production française se poursuive, tandis que la production allemande stagnerait. Mais en 1960, s'il y a eu un réel décollage de la production française, on reste en deçà des prévisions du plan tandis que l'Allemagne retrouve son rapport de production avec la France³.

Les entreprises de la sidérurgie allemande et française sont en majorité de très grande taille et la concentration y est de rigueur, particulièrement en Allemagne où l'intégration verticale est aussi plus développée. Ce secteur a un caractère international par sa production et la part de celle-ci destinée à l'exportation, mais l'origine du capital de ces sociétés leur donne un caractère très nettement national: si l'on constate une plus grande ouverture des participations à la fin des années cinquante, globalement il y a assez peu d'interpénétration, y compris entre entreprises françaises et allemandes.

Ces industries ont vu leurs données bouleversées par le premier conflit mondial. On assista alors à un début de concentration horizontale dans la sidérurgie française, lors du rachat des sociétés sidérurgiques allemandes de la Lorraine libérée⁴ et cinq groupements de sociétés se créèrent à cette occasion. Dès cette époque s'amorça également une concentration verticale et des prises de participations mutuelles entre sociétés qui resserrèrent progressivement les liens.⁵ Pour reconquérir une puissance perdue, les industriels allemands de la sidérurgie regroupèrent leurs forces, faisant naître le Konzern des Vereinigte Stahlwerke (Acieries réunies), en 1926, de la fusion des usines Phoenix, Rheinstahl, Rhein-Elbe-Union et Thyssen⁶. Cette domination du marché facilita une rationalisation active durant les années 1926-1927 et le développement de la production renforça

3. En 1929, la France produit 9,7 millions de t. d'acier pendant que l'Allemagne en fabrique 16,9 millions. Dès 1951, le même niveau est retrouvé avec 9,8 millions de t. françaises contre 16,1 millions de t. allemandes. En 1960, 17,3 millions de t. françaises – ce qui explique l'optimisme européen d'alors, mais le plan prévoyait plus de 24 millions de tonnes; l'Allemagne, 34,1 millions de t.

4. D'après les détracteurs, à des prix plus qu'intéressants.

5. In F. BRAUDEL, E. LABROUSSE (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, Paris 1980, p. 784 à 786.

6. Il produisait ainsi 40% de l'acier allemand, sans compter le contrôle indirect par l'intermédiaire des filiales ou des investissements financiers. Cf. G. BADIA, J.M. ARGELES, *Histoire de l'Allemagne contemporaine*, 1987, p. 128.

encore cette concentration⁷. Cette cartellisation poussée permettait à la sidérurgie

allemande de former un groupe de pression uni sur le marché mondial, mais les Français y étaient aussi plutôt solidaires.

Un autre point commun des deux sidérurgies est la nature et le poids des organisations professionnelles du secteur. Le Comité des Forges et le Verein deutscher Eisen- und Stahl-Industrieller⁸, sont, dans les deux pays, extrêmement puissants, très structurés. Dans chacun des deux pays, avant-guerre, c'est le président de la plus grosse entreprise sidérurgique qui en a la direction⁹. Les sidérurgistes dominent l'ensemble des organisations patronales¹⁰ et cette domination, en France, est largement le fait d'une sous-organisation générale de la plupart des chefs d'entreprises d'autres secteurs, mais aussi du rôle directeur que ce secteur a joué dans les économies depuis la révolution industrielle. Ces organisations forment de puissants groupes de pression pour les gouvernements des deux pays, en particulier dans la tension et la course aux armements de la fin des années trente.

Il n'y a pas d'organisation européenne spécifique aux sidérurgistes mais ceux-ci se retrouvent dans le cadre de la Chambre internationale de commerce et d'industrie (CCI), et, après la guerre, également dans le Conseil des fédérations industrielles d'Europe (CIFE). Si elles n'en font pas leur priorité absolue, les élites de la sidérurgie des deux pays ont, dès les années trente, un désir d'Europe et le transmettent, sans parvenir toujours à convaincre les autres entrepreneurs.

Des élites aux identités proches

Dans l'ensemble, les patrons de l'acier dans les années trente, comme ceux des années cinquante, ont une formation et une origine sociale assez proche: on ne trouve guère de particularisme national, pourtant souvent mis en avant. Si, des deux côtés du Rhin, on compte parmi les dirigeants -particulièrement dans les années trente- quelques créateurs issus de familles plutôt modestes, dans la très grande majorité des cas, il s'agit d'hommes nés de familles d'industriels.

7. H. RIEBEN, *Des ententes des maîtres des forges au plan Schuman*, Lausanne 1954, p. 81.

8. Avant guerre, c'est le Comptoir sidérurgique de France qui représente la branche française dans les négociations internationales. La loi du 16 août 1940 le dissout, mais le CORSID, Comité d'organisation de la sidérurgie qui, en quelque sorte, en prend la suite, s'il subit un contrôle de l'État, comprend les mêmes hommes. La Chambre syndicale de la sidérurgie française (CSSF) et le Vereinigung für Eisen und Stahl prennent le relais après la guerre.

9. Ernst Poensgen, directeur des Vereinigte Stahlwerke (à partir de 1933) et François de Wendel, de la société du même nom.

10. La Confédération générale de la production française (CGPF) et le Reichsverband der deutschen Industrie pour les années trente et quarante, le *Conseil national du patronat français* (CNPF) et le Bundesverband der deutschen Industrie (BDI) pour l'après-guerre.

La formation initiale diffère un peu: les Français suivent souvent le *cursus honorum* traditionnel, à savoir Ecole des Mines et Polytechnique, alors que la formation des Allemands est beaucoup plus variée¹¹. Les dirigeants allemands

ayant souvent été mis plus tôt en contact avec le milieu professionnel puisque, même au niveau de l'ingénieur, il y a passage par l'apprentissage ou des stages. De plus l'importance accordée au diplôme initial est bien plus grande en France, alors qu'en Allemagne, qui n'a pas d'équivalent au système des grandes écoles, la formation maison et les qualités personnelles ont une bien plus grande valeur¹². C'est la seule véritable différence entre les deux pays: en France, de très nombreux dirigeants ont un lien avec l'Etat, par l'intermédiaire de leur formation dans une grande école publique, suivie de premiers postes au service de l'administration¹³. Ce phénomène n'existe pas en Allemagne où la carrière dans l'entreprise ou dans le secteur industriel a un rôle fondamental.

Dans l'ensemble, on note une grande analogie entre patrons français et allemands dans leur culture commune, et dans l'approche internationale et européenne des problèmes concernant les marchés sidérurgiques. Mais au-delà de ces convergences, il y a une certaine attraction réciproque. Les dirigeants font de nombreux voyages en Europe, ont dans l'ensemble une bonne image de l'autre et chacun en parle le plus souvent la langue¹⁴. Les Allemands admirent la culture française et prennent plaisir aux séjours en France. Les Français admirent plutôt les performances techniques allemandes et le sens de l'organisation et de l'entreprise. Ce sont, en résumé, des élites largement ouvertes sur l'Europe et le monde, et qui possèdent des identités et des conceptions proches.

Les ententes de l'acier

La sidérurgie est un secteur à dimension internationale et l'on peut affirmer qu'il y avait la perception d'une certaine solidarité et d'une interdépendance économique entre les nations européennes, plus particulièrement entre les deux partenaires privilégiées qu'étaient les sidérurgies françaises et allemandes. Dès l'entre-deux-

11. Cf. art. de M. BAUER et B. BERTIN-MOUROT, «Le recrutement des élites économiques en France et en Allemagne», p. 91-112, in E. SULEIMAN (dir.), *Le recrutement des élites en Europe*, Paris 1995, qui s'intéresse à la situation des années 90 mais dont beaucoup de conclusions sont valables pour les époques antérieures, comme j'ai pu le constater dans les quelques exemples étudiés par moi-même. Un autre ouvrage qui apportera des renseignements fort utiles en ce domaine est celui de H. JOLY, *Patrons d'Allemagne. Sociologie d'une élite industrielle 1933-1989*, Paris 1996.

12. Mais bien sûr le niveau de formation technique ou commerciale est élevé.

13. Même si le «pantouflage» ne tarde guère.

14. Parmi les Français, dans les années trente, plusieurs ne parlent pas ou mal l'anglais alors qu'ils comprennent l'allemand, même si leur expression n'est pas toujours parfaite: un exemple, celui de G. VILLIERS (dans son livre de souvenirs *Témoignages*, 1978).

guerres, on a voulu rompre la logique de l'affrontement, démarche que l'on retrouve dans le second après-guerre. C'est en réponse à ce souhait, en précédant les avancées diplomatiques, que voit le jour l'Entente internationale de l'acier (EIA)

en 1926. Ce cartel est, de tous les accords conclus dans l'entre-deux-guerres, le plus remarquable et celui dans lequel les liens franco-allemands sont les plus forts, les deux pays formant la structure centrale de l'organisation.

Dissous pour cause de crise, il laisse la place, début 1933, à une nouvelle Entente conclue entre les mêmes groupes allemand, belge, luxembourgeois et français. L'ancienne formule de contrôle de la production d'acier fut écartée, on opta pour une action sur les marchés d'exportation, chaque groupe assurant l'organisation de son propre marché intérieur en échange d'une protection mutuelle des marchés nationaux. On visait à la conclusion d'une entente générale qui serait un cadre assez souple, à l'intérieur duquel on pourrait développer par la suite le nombre des ententes particulières, sur les différents produits, l'objectif premier étant la relance du marché. Les clauses principales de cette convention étaient le partage de l'exportation totale d'acier brut entre les quatre groupes au prorata de pourcentages variables suivant le tonnage total exporté¹⁵ et la constitution de comptoirs de vente internationaux pour les divers produits. L'EIA fonctionna sans accroc et dans une bonne harmonie franco-allemande jusqu'à la déclaration de guerre.

La période de réarmement de la fin des années trente fut une période faste pour les sidérurgies. La volonté manifestée tant par les milieux allemands que français, quelques années après la fin du premier conflit, fut de rechercher l'entente sur le marché européen et mondial et d'éviter entre les deux sidérurgies toutes sortes d'affrontement commercial. Il y eut même la recherche d'une certaine collaboration technique, même si celle-ci resta très modeste. La crise des années trente a mis en évidence la bonne entente entre sidérurgie française et allemande et son efficacité¹⁶. Chacun a alors bien conscience de cette nécessaire solidarité du cœur de l'Europe de l'Ouest. Cette solidarité ne s'est pas faite contre d'autres concurrents. Les États-Unis comme la Grande-Bretagne ont fait l'objet d'accords séparés qui tendaient, certes, à limiter les effets de la concurrence que ces pays représentaient, mais qui recherchaient aussi une extension du marché européen pouvant stimuler la demande sans faire effondrer les prix.

Si les relations politiques ont pu apparaître comme difficiles entre les deux pays au cours des années trente, en partie à cause de la querelle des réparations qui eu des séquelles diplomatiques, ce n'est apparemment pas le cas de celles entre leurs producteurs, du moins dans le secteur de l'industrie lourde. Bien sûr le discours

15. Avec l'objectif suivant à terme, pour un chiffre correspondant à une exportation totale de 10.600.000 tonnes: Belgique, 26,000 %; Allemagne, 33,410 %; France, 22,952 %; Luxembourg, 17,638 %. Archives nationales (ci-après AN) 72 AS/218.

16. Cf. F. BERGER, «Les effets de la grande crise sur les relations franco-allemandes. L'exemple de la sidérurgie», in *Relations Internationales*, n° 82, été 1996.

apparent, reflété par la presse économique, n'est pas toujours de la plus grande courtoisie. Les affaires sont difficiles et les autres sont des concurrents, solides de surcroît. Mais les milieux sidérurgistes français ne semblent pas avoir particulièrement ressenti des craintes face à l'évolution des données politiques Outre-Rhin, sauf, comme tous, dans les derniers mois qui précèdent la guerre.

Les changements politiques auraient pu avoir de part et d'autre des conséquences bien plus radicales pour les sidérurgies. En France, le temps du Front Populaire est certes une période de tensions¹⁷, mais dès 1937, la production a relancé ses cadences, en partie grâce au réarmement et ce, malgré la nationalisation en 1937 des ateliers d'armement et des chantiers navals de Schneider (Le Havre). Si en Allemagne les changements semblent d'une toute autre ampleur, en réalité les effets de ces changements sont assez faibles sur le secteur sidérurgique qui bénéficie à plein, bien au contraire, de la relance de l'armement dès 1934. C'est seulement à partir de 1937-1938 que de plus fortes contraintes apparaissent, à la fois pour des raisons techniques d'approvisionnement et pour des raisons politiques¹⁸. Mais dans tous les cas, le gouvernement privilégiait l'expérience de l'industrie privée pour l'organisation de la production sidérurgique. Le régime nazi a toujours recherché la coopération des dirigeants de l'économie auxquels il a laissé de larges pouvoirs de décision, et la grande majorité de ceux-ci ne la lui ont pas refusée¹⁹, mais il n'a pas utilisé son pouvoir pour changer les hommes en place²⁰. Ainsi, l'engagement des sidérurgistes des deux pays au sein des cartels européens ne s'en est pas senti et, lors des rencontres où l'on retrouve des Français et des Allemands, les sujets de politique intérieure semblent évités, en tout cas il n'en est fait nulle allusion dans les comptes rendus.

Les blessures de la guerre

L'histoire tragique de la dernière guerre n'a pas rompu les liens et a même, indirectement, favorisé le processus d'unification européenne de l'après-guerre, voulu par tous mais selon des vues assez différentes. Pourtant, les sidérurgistes allemands avaient, dès l'entrée en guerre, fait preuve d'une certaine agressivité vis-à-vis de leurs collègues français, les articles des revues spécialisées l'attestent, qui re-vendiquent certains «droits» allemands au sujet de biens perdus lors du conflit antérieur²¹. Une fois la défaite française acquise, les industriels de la Ruhr

17. En particulier à cause de l'inflation qui se conjugue à la hausse des prix de la main-d'oeuvre et qui n'est pas entièrement compensée au niveau des prix autorisés par le gouvernement, ou avec des rattrapages tardifs.

18. Bundesarchiv (ci-après BA) R 13 I/603 WESI / Préparation d'un entretien du Dr Reichert avec E. Poengen, 21-9-1936.

19. Selon G. BADIA, *op. cit.*, p. 358.

20. H. JOLY, *op. cit.*, p.194, cite un seul cas où il y aurait eu tentative de placer à un poste de direction dans une entreprise privée un proche du régime, celle-ci essayant un refus ferme de la part des dirigeants du groupe (AEG).

adressent à leur gouvernement des demandes pour participer au contrôle des usines

des territoires conquis, avec le souhait d'une priorité de rachat sitôt le traité de paix signé.²² Les revendications sont si insistantes que Walter Funk, le ministre de l'économie doit modérer l'ardeur des sidérurgistes²³.

Pendant la guerre, chaque entreprise française d'un secteur qui a travaillé, selon les types de production, de 25% à 100% pour compte allemand, s'est vu infliger un contrôleur technique, représentant d'une firme allemande du même secteur, en plus du contrôle militaire. Pourtant, dans le quotidien, ces relations forcées ont plutôt bien fonctionné et les contrôleurs techniques ont même souvent protégé des rigueurs de l'occupation militaire des usines, parfois brutale, toujours mal ressentie. On a le sentiment qu'au-delà des oppositions dues au conflit, se maintient le fil, fragilisé mais encore solide, de la connivence entre sidérurgistes, entre entrepreneurs.²⁴

La sidérurgie allemande a eu, pendant la guerre, besoin d'ouvriers spécialistes pour faire face aux saignées dans ses propres effectifs. On alla en chercher dans les régions minières et industrielles de l'Europe du Nord-Ouest, essentiellement en Belgique et en France. Les métallurgistes français ont payé un lourd tribut et ce problème de prélèvement de la main-d'oeuvre française pour l'industrie sidérurgique allemande a été l'objet d'un combat quotidien des autorités françaises et des patrons. Les gros Konzerns comme Vereinigte Stahlwerke, Krupp et Mannesmann, sur proposition des autorités allemandes mais aussi sur leur propre demande, ont largement utilisé cette main-d'oeuvre française, dans des conditions de vie et de travail souvent très difficiles pour les ouvriers²⁵. Mais les attributions furent très inférieures aux demandes des entreprises²⁶.

21. *Stahl und Eisen, Bergwerks-Zeitung* (en particulier sous la plume acerbe de J.W. REICHERT). On convoite même des entreprises situées dans des bassins qui n'ont jamais été allemands.

22. Archives Thyssen VSt/4314. cf. J. FREYMOND «Les industriels allemands de l'acier et le bassin minier lorrain, 1940-1942», in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 19, 1972. C'est aussi ce qu'affirme le Dr Pilder à H. de Wendel, (Archives de Wendel (ci-après dW) AN/189 AQ/621), note sur la visite du Dr Pilder (10/01/1941); toutes les autres sources consultées le confirment.

23. Officiellement pour ne pas porter préjudice à l'industrie privée en donnant des arguments à ses détracteurs, en réalité parce que les autorités allemandes entendaient rester libres de leurs décisions et ne voulaient pas être soumises à la pression des hommes de la Ruhr.

24. Les cas de conflit ouvert sont très rares, le plus significatif est celui avec Röchling, un sidérurgiste sarrois nommé responsable de la sidérurgie du Nord-est de la France et qui a une conduite abusive à mains égards: abus financiers personnels, prélèvements de taxes à la production pour de la recherche industrielle et affaire de Joeuf (démontage du grand train de laminiers).

25. D'abord les prisonniers puis quelques volontaires et des STO. Leurs conditions de travail et de survie, très dures, sont néanmoins dans l'ensemble peu comparables à celle des «Ostarbeiter». (*Actes du Procès de Nuremberg* et de ceux qui l'ont précédé).

26. Les sources ne permettent pas de connaître le détail statistique de l'ensemble des travailleurs occupés dans la sidérurgie, leur répartition par région et par entreprise. On a estimé le nombre des travailleurs français en Allemagne, dont une part importante dans les usines sidérurgiques, entre 632.000 à 646.000 travailleurs; cf. P. MERMET, «Enquête sur la main-d'oeuvre française au service de l'Allemagne», *Bulletin de l'IHTP*, mars 1982, p. 40-59.

Un renversement de situation à la Libération

Le gouvernement de Vichy, inspiré du modèle allemand, avait laissé l'organisation de la sidérurgie aux mains de la profession dans un organisme, le CORSID (Comité d'organisation de la sidérurgie), certes public, mais contrôlé par ces mêmes hommes qui, auparavant, dominaient l'organisation privée, supprimée²⁷. A l'heure de la Libération, les entreprises sidérurgiques, souvent situées sur l'emplacement même des combats les plus violents, ont vu parfois ceux-ci se poursuivre jusque dans leurs locaux²⁸. Il faut alors réparer les dégâts et immédiatement se tourner vers l'avenir. Les projets ressortent très vite des tiroirs où les avaient enfermés les événements. Dans l'euphorie de la Libération, on voit grand et ambitieux.

Les dommages sont loin d'avoir été négligeables, comme on le sous-entend parfois. La sidérurgie française a bel et bien été touchée par la guerre, et cela a même, dans certains cas, accéléré des rénovations nécessaires. Pendant la guerre on s'était contenté de maintenir en état, quand c'était possible, et presque aucun investissement matériel n'avait été fait, ce qui était sage, mais avait conduit au vieillissement supplémentaire de cinq ans un parc de machines à la moyenne d'âge déjà élevée. Sauf exceptions, les installations essentielles ne sont cependant pas gravement atteintes²⁹. La capacité de production de la sidérurgie française a même augmenté puisqu'elle dépasse son plus fort niveau (1929) de vingt pour cent³⁰. Non seulement tout le monde est unanime sur le fait qu'il ne faut pas créer de nouvelles unités de production, mais il conviendrait même d'en fermer quelques-unes parmi les 177 que possèdent les 27 sociétés de ce secteur³¹.

C'est le principal problème auquel se trouve confrontée la Commission de modernisation de la sidérurgie qui travaille dans le cadre de la préparation du premier Plan économique. Il faut permettre à la production française d'être vraiment concurrentielle sur le nouveau marché européen et mondial. L'objectif de production sidérurgique à moyen terme est fixé à 12 millions de tonnes en 1951, ambition assez modeste. Pour l'atteindre, on envisage une rationalisation du secteur, en vue d'augmenter la production tout en abaissant les coûts³². Pour cela on projette de diminuer le nombre d'établissements en les regroupant et en fermant les unités vétustes: deux groupements s'organisent, d'abord dans le Nord puis dans

27. Cf. H.ROUSSO, *Les comités d'organisation*, 1976. A l'exception de F. de Wendel éliminé, sans doute à cause du fait qu'il est trop hautement symbolique dans l'opinion publique: sa présence aurait révélé cette étonnante continuité des hommes qui n'est pas vraiment cachée mais plutôt non dite.

28. Comme ce fut le cas pour la société Denain-Anzin, AN 65 AQ/K66.

29. Seulement deux usines détruites en 1944.

30. In P. MIOCHE, *Le plan Monnet, genèse et élaboration (1941-1947)*, 1987, p. 249.

31. Sur 177 unités, 19 produisent 88% du total de l'acier français; H. D'AINVAL, *Deux siècles de sidérurgie française*, Paris 1994, p. 61.

32. Après avoir hésité pour une nationalisation, sous l'influence du groupe communiste qui finalement ne la souhaitait pas unanimement, pour diverses raisons.

l'Est³³. Ce plan a, en partie, été préparé par la réflexion des services des ministères de l'Economie et de l'Industrie pendant la guerre, dont celle du CORSID qui avait élaboré des plans pour l'après-guerre, comme d'ailleurs l'avaient fait les entreprises en prévision de jours meilleurs.

En Allemagne, avec l'accélération des bombardements à partir de mars 1945, les usines sidérurgiques reçoivent l'ordre de démonter une partie des machines et de les expédier vers l'est. Mais très vite, la situation devient chaotique. La production est partout totalement interrompue, plus rien ne circule et il faut employer des gardes pour empêcher les pillages et des équipes de nettoyage pour commencer à déblayer les décombres. Le bilan général de l'état de la sidérurgie allemande est pourtant assez mitigé: certaines unités ont été dévastées, mais il semble que finalement les unités les plus modernes ont été relativement épargnées, malgré l'aspect de dévastation totale que montrent les photographies; souvent, seuls les vitres et quelques bâtiments ont été détruits, mais pas les machines³⁴. Les industriels et les hommes politiques allemands le savent vraisemblablement, malgré leurs plaintes³⁵.

La nouvelle donne politique a renversé les rôles entre vaincus et vainqueurs: les Français sont désormais du côté du pouvoir et occupent le territoire allemand. La sidérurgie allemande est sous un total contrôle allié et beaucoup de sidérurgistes sont d'ailleurs en prison. Même si la tentation est assez grande, du côté des sidérurgistes français, de profiter de la situation, on reste très modéré dans les déclarations. La sidérurgie française est très affaiblie, dans son outil de production, mais aussi dans son niveau de considération dans l'opinion publique. Elle désirerait profiter de l'opportunité présente pour reconquérir des parts de marchés face à ses concurrents abattus, mais elle se montre prudente dans la manière de l'exprimer. En fait, elle est très vite prise dans un élan d'euphorie de reconstruction européenne. Déjà, une année après la fin de la guerre, tout en manifestant une certaine méfiance compréhensible au regard des événements qui viennent de se dérouler, les patrons français considèrent toujours l'Allemagne comme le principal et indispensable partenaire.

On a souvent dit que dans l'immédiat après-guerre, les patrons français dans leur ensemble, y compris donc les sidérurgistes, étaient défavorables à tout relèvement de l'Allemagne et que seul le plan Marshall avec ses arguments sonnants et trébuchants les avait fait basculer dans le camp de la coopération européenne³⁶. Sans pouvoir sonder le cœur des dirigeants français en 1945-46, on peut cependant affirmer que pour la plupart d'entre eux, cette assertion ne

33. 1946, USINOR: association entre la société Denain-Anzin et les Forges et aciéries du Nord et de l'Est; 1948, SOLLAC: Etablissements de Wendel associés avec Sidelor, qui rassemble les Aciéries de Rombas, de Micheville, de la Marine et de Pont-à-Mousson.

34. Estimation: environ 80 % non détruits.

35. C'est en tout cas ce qu'affirme Pierre Arnal, un diplomate relatant une réflexion d'Adenauer qu'il rencontre au printemps 1946. P. ARNAL «Conrad Adenauer sous l'occupation britannique 1945-1947», in *Revue d'histoire diplomatique*, n 81/1967, p. 57-85.

36. Par exemple A. KORFF, *Le revirement de la politique française à l'égard de l'Allemagne entre 1945 et 1950*, thèse, Lausanne 1965.

correspond pas à la réalité. Si l'on écoute, par exemple, les déclarations de Robert Fabre, sidérurgiste et membre directeur de la nouvelle organisation patronale française (CNPF), chargé des questions internationales, qui, dès 1946, affirme la volonté du patronat de normaliser au plus vite les relations économiques avec l'Allemagne en partant d'un principe d'égalité, ce qui n'empêche pas une juste demande de sécurité. Or l'on peut penser, vu sa position, qu'il représente aussi l'opinion d'une importante partie du patronat de l'acier.

En 1945, les Alliés sont placés devant un dilemme. Pour eux, il s'agit avant tout de casser la puissance militaire potentielle de l'Allemagne, et celle-ci est dépendante de sa capacité de production d'acier. Mais d'un autre côté, cette production est nécessaire à l'Europe, sous peine de pénurie, car la sidérurgie allemande représente encore à la Libération une très grande capacité de production et les installations des autres pays européens ne peuvent suffire à la remplacer. Mais on l'estime beaucoup trop concentrée et l'on veut empêcher que se reconstruise la puissance des Konzerns des magnats de l'acier allemand. Les Américains sont les premiers à s'y attaquer et exigent que les mines de charbon soient séparées des entreprises sidérurgiques qui les possèdent. Cette mesure «d'apparence technique» remet en cause les «fondements de la puissance en Allemagne et en Europe»³⁷.

D'autre part, les Alliés opèrent une dénazification assez rapide et pas très poussée mais qui prive la sidérurgie allemande d'une partie de ses dirigeants, dans une branche où l'on a forcément collaboré avec le pouvoir nazi. Quelques-uns des plus grands patrons sont arrêtés, mais pour quelques mois seulement³⁸. L'ensemble de la sidérurgie allemande est mise sous contrôle allié, avec une gestion allemande cependant. Enfin, le niveau de production est dans un premier temps strictement limité. Cependant, assez rapidement, une partie des hommes reprend son poste. Dans les plus grandes entreprises, on retrouve, comme en France, mais de façon plus surprenante vu le contexte, une très grande continuité des hommes. Ceux-ci sont pour la plupart des personnes âgées, voire très âgées³⁹ et qui étaient déjà au sommet de leur carrière dans les années trente. Tous ces hommes ont connu les autres sidérurgistes européens au sein du cartel international et dans les diverses relations commerciales ou professionnelles. En fait, il n'y a pas d'élites de rechange⁴⁰.

Les autorités d'occupation, par l'intermédiaire du North German Iron and Steel Control, élaborent donc un plan pour séparer les usines sidérurgiques et leurs dépendances, des ensembles industriels et charbonniers dont elles faisaient partie,

37. J. MONNET, *Mémoires*, Paris 1976, p. 511.

38. C'est ainsi que W. Zangen, président de Mannesmann, est arrêté jusqu'en juin 1946 et que le siège social est saisi par les autorités militaires pour en faire leur propre QG, qui deviendra ensuite le siège du gouvernement du Land de Rhénanie Westphalie; Mannesmann le récupéra en 1953.

39. Exemple: le cas du Dr Bierwes qui, en 1934, se retire à 67 ans de son poste au conseil d'administration de Mannesmann A.G.; il est rappelé au conseil de surveillance de la société de 1935 à 1948; il meurt en 1949, à plus de 80 ans. (cité par H.A. WESSEL, *Kontinuität im Wandel, 100 Jahre Mannesmann 1890-1990*, Düsseldorf 1990, p. 208).

40. Cf. H. JOLY, *op. cit.*

plan proposé par l'allemand Heinrich Dinkelbach, un grand spécialiste du financement de la sidérurgie⁴¹. Une décision de décembre 1945 place sous

séquestre 57 entreprises sidérurgiques. On a retiré le droit d'exploitation aux anciens konzerns et après avoir scindé les anciennes sociétés en plusieurs sociétés nouvelles à faible capital⁴², on en a confié la gestion à la Treuhandverwaltung, organisme fiduciaire géré par les Allemands, sous la conduite du même Dinkelbach. Cet organisme a souscrit l'intégralité des actions des nouvelles sociétés, ce qui lui donne le choix de la direction de l'entreprise, puisque ce choix est fait par les actionnaires⁴³. Dans les faits, ce sont pour la plupart les anciens dirigeants qui sont maintenus en poste⁴⁴. Ce contrôle aboutit donc, en pratique, à la concentration de toutes les décisions dans une direction unique. Cet état de choses fait vraiment peur aux sidérurgistes français, tant du point de vue de la sécurité que de celui d'une possible nationalisation⁴⁵. Les Américains et les Français s'y opposent car ils estiment que cela fournirait une machine de guerre totalement aux mains du futur Etat allemand.

Les Américains ont surtout une obsession, celle de la concentration et de la cartellisation de ce secteur. C'est donc sous la forte pression de ces derniers que le gouverneur militaire britannique publie la «loi sur les cartels et les konzerns»⁴⁶, une ordonnance qui a pour objectif général d'interdire une concentration «démesurée» de l'économie allemande, formule floue qui peut prêter à discussions juridiques. Elle vise en tout premier lieu l'industrie chimique et l'industrie charbonnière, mais aussi l'industrie sidérurgique. Le double objectif du texte, c'est celui de la sécurité et de la décartellisation:

«(...) détruire la capacité économique allemande à conduire une guerre; s'assurer que les mesures prises pour la reconstruction de l'Allemagne le sont dans un but pacifique et démocratique; (...) Interdiction d'une appartenance allemande à des cartels internationaux.»⁴⁷

Les sidérurgies française et allemande se trouvent donc relativement bouleversées dans les premières années après la guerre. Et elles ont toutes deux à faire face à l'Europe qui s'organise déjà sur le terrain.

41. Ancien directeur financier des Vereinigte Stahlwerke mais aussi ancien membre du NSDAP, très vite blanchi pour des raisons qui demeurent encore obscures, il est considéré comme «dangereux» par les Français, mais aussi «incontournable».

42. Identique pour toutes: 100 000 RM.

43. AN 62 AS/104/C.S.S.F/note (oct.1948) au sujet de la réorganisation de l'industrie sidérurgique dans la zone britannique.

44. BA/B109/97 et G. BADIA, *Histoire de l'Allemagne contemporaine*, 1975, p. 266.

45. D'autant plus que les Britanniques, qui contrôlent la Ruhr, ont, chez eux, procédé à la nationalisation de leur propre industrie sidérurgique, sous la conduite du gouvernement travailliste. AN 62 AS/104/C.S.S.F note au sujet du sort de l'industrie sidérurgique allemande dans la zone britannique.

46. N° 78 du 11 février 1947.

47. Archives Thyssen, article de *Industrie und Handwerk*, n 9 du 5 mars 1947.

La sidérurgie face à l'Europe

En France comme en Allemagne, le secteur sidérurgique affirme très fortement son identité économique nationale face à l'Europe, en particulier en terme de défense de l'emploi, mais aussi en matière de puissance politique, puisque nous sommes dans un domaine économique lié à la notion de puissance de l'Etat. La défense des intérêts nationaux entraîne, dans un premier temps, le rejet de la notion d'intégration. Les sidérurgistes souhaitent en fait des accords de marché, tout en restant dans un système de concurrences nationales, les ententes évitant en quelque sorte la concurrence déloyale ou les anomalies du marché. Si la défense des spécificités nationales est vigoureuse, ils ne parlent pas pour autant d'un obstacle qui serait infranchissable mais insistent sur la nécessité de prises de garanties suffisantes, en particulier la mise en place d'un système de compensation en raison des différences des prix de production. La disparité de certains facteurs intervenant dans la fixation des prix, essentiellement les transports et les coûts du minerai et de l'énergie, est plutôt perçue comme un obstacle au rapprochement.

Cependant, les patrons allemands et français ont une vision parfaitement identique du type d'Europe qu'il faut construire, une Europe libérale avant tout. Mais les spécificités du secteur sidérurgique obligent, selon eux, à une organisation stricte du marché qui doit rester entre les mains de l'industrie privée, sans intervention de l'Etat. Il y a donc combinaison d'une approche libérale et d'une approche contractuelle, qui ne sont pas antinomiques. Le modèle du Cartel de l'acier des années trente, que les sidérurgistes des deux pays souhaitaient mettre à nouveau en place – sous une forme adaptée à la situation nouvelle – montre que l'on s'était intentionnellement appuyé sur une forme d'organisation européenne, dans une vision qui n'excluait pas des accords entre le groupe européen et les autres groupes, en particulier les Américains. Ces ententes étaient totales, elles ne pouvaient fonctionner correctement que si chaque groupe national membre était uni, c'est-à-dire sans outsiders. Ces ententes devaient aussi être évolutives, à l'image du marché mondial de l'acier et pour tenir compte de l'apparition de nouveaux producteurs.

Dans les projets européens qui voient le jour en Europe dans les années cinquante, il est certain que le modèle américain a influencé la vision économique de l'Europe, du moins dans les groupes de décideurs, souvent formés partiellement aux Etats-Unis, qui l'ont imposée à tous. Cette influence est visible quand, après la seconde guerre mondiale, s'opère en France une concentration plus poussée du secteur sous la pression américaine, qui la lie à l'attribution de crédits pour l'installation d'un train de laminage géant, unique en Europe. Cependant côté français, malgré l'influence importante exercée par les Alliés et les nombreux voyages d'études effectués aux Etats-Unis, on note toujours une certaine résistance à cette «américanisation».

On assiste ainsi à une rapide évolution des positions après-guerre, à la fois sur le problème allemand et sur le problème européen. Cette évolution si rapide, permet d'intégrer cette première période de 1946-1948 dans les prémices de la construction européenne. On peut cependant reconnaître que la mise en application du plan Marshall et de ses organisations accélère le processus et place même les patrons français en position de demandeurs. Ce sont eux qui vont pousser tout au long de l'année 1948 le gouvernement français à faire des avancées conséquentes dans sa politique allemande. Là encore, il n'est pas question de sentiment, mais de pragmatisme: les Américains, mais aussi les Britanniques et les Belges ont déjà commencé à développer en Allemagne occidentale un réseau de contacts économiques qui risque de leur donner une avance évidemment préjudiciable aux intérêts français quand l'Allemagne reprendra sa liberté et son envol économique. Le CNPF tente d'alarmer le gouvernement français sur les dangers d'un manque de suivi économique des autorités françaises d'occupation en Allemagne et développe alors un projet de commission des affaires allemandes⁴⁸. En juillet 1948, il précise sa position vis-à-vis de l'Allemagne, ses préoccupations et ses motivations dans ce domaine, affirmant que les Français n'ont pas le choix, puisque les Etats-Unis ont pris parti, il faut donc pratiquer une politique d'entente économique avec l'Allemagne⁴⁹. Des voix s'élèvent aussi côté allemand pour dénoncer la main-mise anglo-saxonne et pour tendre la main aux industriels français⁵⁰.

Les patrons s'inquiètent du futur statut de la Ruhr et de la création de l'Autorité internationale.⁵¹ Ils n'apprécient pas la position du gouvernement français et souhaitent qu'il se montre plus libéral sur le problème de l'industrie allemande, problème qui s'inscrit déjà dans le cadre de la construction européenne. Faire une bonne politique étrangère, c'est, pour eux, d'abord privilégier la politique économique et c'est la seule façon de sécuriser l'avenir de l'Europe. Des précautions s'imposent mais la sécurité de la France passe par une entente avec l'Allemagne. Pour cela, le CNPF souhaite renouveler et consolider les accords sectoriels qui existaient avant la guerre. Des négociations, encore peu formelles, étaient bel et bien en cours dès 1948 pour la reconstitution d'un cartel de l'acier, des contacts avaient été pris lors des rencontres dans le cadre du bureau de l'acier de l'OECE et de la Chambre internationale du commerce et de l'industrie (CCI)⁵².

48. AN 72AS/113, Commission des Affaires allemandes du CNPF, note du 2 fév. 1948, signé R. Fabre.

49. AN 72AS/356, dossier de 12 pages: «*Observations sur le problème allemand présentées par le CNPF*», non signé, daté du 20 juillet 1948.

50. AN 72AS/113, note du 14 janv. 1948.

51. Un article intitulé «Discourir n'est pas agir» reflète certainement parfaitement l'opinion des sidérurgistes français à cet égard, in journal «*le Bulletin*» (du CNPF), nouvelle série 104, du 19 nov. 1948, non signé.

52. En décembre 1949, cette idée de reconstitution du cartel franco-allemand commence à circuler et déclenche du côté des partis politiques et des syndicats ouvriers une levée de bouclier (cf. les violentes attaques à la Chambre des députés et dans la presse); cf. H. RIEBEN, *op. cit.*, p. 318.) En réa-lité, la question fut posée bien avant, au cours de l'année 1948 assurément (AN/ 62AS/104/ CSSF/ «L'avenir économique de l'Allemagne», recommandations adoptées par le Conseil de la CCI, 18 nov. 1948), et les négociations dont on parle alors sont sans doute antérieures, quoique encore pas très formelles.

Les sidérurgistes français n'ont pas voulu l'Europe telle qu'elle a été mise au point par les «bureaucrates», mais ils voulurent très vite une certaine Europe. Certains d'entre eux se montrent assez rapidement ouverts à une hypothèse européenne, basée sur l'initiative privée. Dans le cadre de la CCI, qui rassemble côté français des personnalités de premier plan dont quelques-uns des principaux hommes de l'acier, se prennent les premiers contacts. Fin 1947, Jules Aubrun⁵³, de la Caisse syndicale de la sidérurgie française, est le président du groupe français de la CCI. A cette date, les patrons, dans leur majorité ont, sans négliger l'aspect sécuritaire du problème de la production sidérurgique allemande, déjà bien pris conscience du changement de cap qu'impliquaient le plan Marshall et la nouvelle politique américaine, et semblent prêts à intégrer immédiatement l'Allemagne dans la construction de l'économie européenne et mondiale. Ils souhaitent le maintien d'un simple contrôle, efficace mais organisé dans le cadre d'une économie libérale.

Un an plus tard, la position de la CCI a encore évolué: tous les acteurs économiques sont invités à appuyer activement dans le sens de la construction européenne, avec une Allemagne entièrement réintégrée, avec laquelle les contacts officiels, tout autant que privés, doivent être recherchés. Elle appelle donc les chefs d'entreprises à faire ce pas. Le point de vue du CNPF ne diffère pas beaucoup de celui exprimé par la CCI, ni de celui des sidérurgistes français, pour la bonne raison que les hommes sont les mêmes. Jules Aubrun est expert à la CCI et dirige la CSSF, Pierre Ricard est en position-clé au CNPF et à la CSSF. Les dirigeants de l'économie privée ont donc basculé vers l'Europe bien avant les gouvernements européens et environ un an avant le changement officiel de l'attitude française.

A partir de 1948, c'est au tour du gouvernement français d'encourager au développement des liens franco-allemands. C'est sur sa demande que le CNPF entreprend de transformer et de revigorer une ancienne association franco-allemande, l'ACIA, qui devient, fin 1948, l'AFREA (Association française pour les relations économiques avec l'Allemagne)⁵⁴. Son but est de favoriser des relations industrielles et commerciales entre les entreprises des deux pays, en particulier en veillant à l'information de ses membres, parmi lesquels des sidérurgistes importants. Le gouvernement confirme cette nouvelle tendance au rapprochement en avril 1949 en soulignant son attachement à l'essor des relations économiques franco-allemandes⁵⁵. Cette préoccupation gouvernementale et patronale traduit des changements importants et imminents en matière de relations bilatérales.

Le Conseil de l'Europe, autre organisme mis en place dans ces premières années de l'après-guerre, se préoccupe aussi de la position des patrons européens. Après avoir reconnu le Conseil des fédérations industrielles d'Europe (CIFE), la commission des Affaires générales du Conseil de l'Europe s'apprête à le consulter officiellement, en janvier 1950, sur les questions suivantes:

53. Choisi en 1948 comme expert français chargé d'examiner la situation allemande.

54. AN 72AS/356; lettre de Georges Villiers, 20 sept 1948.

55. Dans une lettre du ministère des affaires étrangères (probablement signée Schuman) à G. Villiers du CNPF, 20 avril 1949, AN 72 AS 356

«Faut-il faire l'unité de l'Europe? Et jusqu'à quel point? Faut-il une union douanière, une union économique ou une union politique? Dans quels délais l'union doit-elle se faire? Est-il nécessaire d'en venir à une autorité politique supranationale?»⁵⁶

Les questions posées confortent dans l'idée que la proposition Schuman advient sur un terrain préparé depuis longtemps à l'élaboration d'une organisation européenne, dont on n'a pas encore précisé les contours car les propositions sont très variées selon les milieux dont elles proviennent. Parmi ces groupes, les sidérurgistes ont depuis longtemps avancé des propositions, selon leurs propres conceptions.

L'Europe de la CECA et les sidérurgistes

Des changements étaient donc dans l'air et des indices, divers mais concomitants, montrent que Jean Monnet a su jouer au plus vite pour reprendre l'avantage – la position diplomatique de la France était alors au plus mal. Le 9 mai 1950, Schuman offre donc à l'Allemagne une Union du charbon et de l'acier, union ouverte aux autres pays européens qui le voudraient⁵⁷. Si le domaine des industries lourdes françaises et allemandes a été choisi comme terrain d'expérimentation européenne, c'est qu'au motif purement économique s'ajoutaient des raisons politiques et psychologiques qui permettait d'envisager, si le verrou sautait à cette occasion, un élargissement rapide de cette expérimentation: en quelque sorte on commençait presque par le plus difficile, et le reste suivrait⁵⁸. On a souvent présenté la déclaration du 9 mai comme une véritable «bombe». Mais, si la presse mit en avant l'effet de surprise, il n'en reste pas moins vrai que l'opinion publique des deux pays y était déjà préparée par les divers mouvements européens qui avaient vu le jour entre 1948 et 1950. C'est donc une proposition qui se greffe sur un climat tout-à-fait favorable à ce type d'initiative, même si l'audace de la proposition plus que sa teneur, étonne encore.

Le processus d'unification économique, d'abord dans le cadre d'un sous-espace franco-allemand, puis européen, est entièrement approuvé, dès le premier projet de la CECA et même envisagé bien avant. Il n'y a pas d'opposition entre les deux types de rapprochement envisagé et l'on imagine que l'intégration d'espaces d'abord restreints permettra de faciliter un processus global ensuite⁵⁹. L'idée de base de ce Marché commun du charbon et de l'acier est celle de la suppression des frontières douanières par une uniformisation des taxes et une libre circulation des produits.

56. AN 72AS/356, note pour le président, 26 janv. 1950.

57. Ce que ne souhaitait pas Adenauer qui aurait préféré, dans un premier temps, une entente bilatérale.

58. Dependait certaines analyses allemandes n'y voient qu'une motivation de pur intérêt économique de la part des Français.

59. C'est l'expérience qu'a faite le Benelux.

Bien que l'on n'ait ultérieurement retenu que l'opposition des sidérurgistes, et surtout des français, à la CECA, celle-ci ne rencontre pas une opposition immédiate. Dans les tout premiers jours, le projet est assez bien accueilli, surtout dans sa perspective générale. Mais les réactions évoluent ensuite très vite vers certains refus, qui ont quelques points communs des deux côtés du Rhin quoique les intérêts n'y soient pas les mêmes. Les sidérurgistes français, en majorité, approuvent le fond du projet mais vont rejeter la forme du texte définitif, en particulier les articles 65-66 du traité au sujet de l'interdiction de toutes formes d'ententes⁶⁰. Au début de l'année 1951, certains, mécontents de la tournure des négociations, prennent une attitude très catégorique de refus et évoquent le «redoutable saut dans l'inconnu»⁶¹. Les principaux reproches sont que les textes définitifs ne tiennent pas les promesses contenues dans la déclaration Schuman, en particulier parce qu'ils promeuvent des pratiques très dirigistes qui sont rejetées par la profession⁶².

Tout en critiquant la politique anti-trust américaine, on estimait pourtant nécessaire la surveillance des ententes, et le cartel de l'acier d'avant-guerre avait déjà créé un organisme spécifique. Mais, selon les sidérurgistes français et allemands, ce sont les industriels qui doivent assumer cette surveillance et prendre en charge les éventuelles sanctions. Or, sous la pression des Américains, qui ont déjà imposé en Allemagne la décartellisation, l'équipe Monnet a orienté le projet de communauté européenne, non vers un contrôle des ententes – ce qui aurait été parfaitement admis par les milieux concernés – mais vers une interdiction totale de ces dernières. Cela explique la violente opposition qu'il rencontre car il n'offre pas, sur ce point précis, de possibilités de dialogue.

La mauvaise gestion des relations gouvernement-patronat, côté français, explique aussi la position officielle assez rigide des sidérurgistes, même si, dans les coulisses, celle-ci est loin d'être unanime⁶³. En effet, les sidérurgies de Lorraine, celle du Nord et celle du Sud-Est ont, en 1950, des intérêts sinon opposés mais parfois contradictoires ou concurrents et elles n'envisagent pas la future situation de concurrence allemande et européenne de la même façon. Il ne pouvait donc pas y avoir unanimité sur ce premier projet européen. Les sidérurgistes français ont beaucoup critiqué, à raison, la forme qu'ont pris les négociations. Le projet Monnet est préparé dans le plus grand secret, au coeur du Q.G. des hommes du plan et sans consulter la profession, ou si peu. Insulte jetée à la face des sidérurgistes, le chancelier Adenauer est informé du projet avant eux⁶⁴ qui ne l'apprennent que par la voie des médias⁶⁵. Au cours des négociations, il en est de même et à plusieurs reprises, le groupe français des industriels qui suit celles-ci de loin, puisque tenu à

60. D'ailleurs, la commission européenne reviendra sur ce point.

61. DW/AN 190 AQ/49, rapport Exercice 1950, société de Wendel, p. 12.

62. Archives CNPF/AN 72 AS/112.

63. Ce point est essentiel, il a été souligné par P. MIOCHE, à plusieurs reprises, dont in K. SCHWABE (dir.), *Die Anfänge des Schuman Plans, The beginnings of the Schuman-Plan*, Baden-Baden, Milan, Paris, Bruxelles, 1988, p. 305 ss.

64. La veille.

l'écart⁶⁶, se plaint du manque de communication à tel point que parfois il se dit informé ... par la délégation allemande ou belge! Une part des blocages et des critiques vient donc de la méthode adoptée par Monnet beaucoup plus que du fond. Le sentiment profond des sidérurgistes est d'être bannis de toute négociation, alors que leurs propositions de participation à l'élaboration du projet étaient sincères, propositions renouvelées à plusieurs reprises⁶⁷.

Dès l'annonce de la proposition Schuman, les sidérurgistes allemands ont d'abord réagi très favorablement, tandis que la chancellerie fédérale a immédiatement créé un secrétariat spécial⁶⁸, pour une première réflexion sur le projet. Le comité d'experts est composé de représentants des industriels producteurs et consommateurs, en majorité pour l'acier avec 17 membres⁶⁹ sur un total de 24, de représentants des syndicats ouvriers, de membres des différents ministères concernés et de parlementaires. Les informations sur les négociations sont diffusées au fur et à mesure par les services compétents des ministères aux organismes patro-naux, le dialogue est franc et constant, les industriels sont réellement consultés. Dès l'ouverture des négociations, un groupe d'experts proposés par les syndicats accompagne les délégués allemands, ce qui n'est pas le cas côté français.

Que pensent les patrons allemands du plan Schuman? Leur première réaction est entièrement positive, et sans restriction. Ceci est bien compréhensible puisqu'ils voient au bout des négociations un retour à la Gleichberechtigung⁷⁰ et une énorme chance pour leur secteur, espérant la levée rapide des limitations de production. Au bout d'un an de négociations, quelques notes disharmoniques se sont fait entendre et l'approbation n'est plus sans restriction, mais le projet reste globalement souhaité. Les sidérurgistes allemands n'approuvent pas plus que les Français les articles interdisant les ententes, mais leur situation est différente, les Américains ont imposé la décartellisation des entreprises qui sont très contrôlées et leurs intérêts à court terme passent donc par ce Traité européen. Avant la ratification du traité, ils demandent que, conformément à ce qui ressortait des négociations avec le ministre français des Affaires étrangères, cessent toutes les restrictions alliées sur la production d'acier et ils réclament une réelle égalité de traitement pour l'industrie sidérurgique allemande. Ils assurent cependant le chancelier de leur vision positive du plan Schuman et de leur volonté de travailler en commun avec les futurs partenaires de l'Union⁷¹.

65. Il semble cependant qu'on l'avait montré, fin avril, à Aron qui avait des vues très proches de la tendance majeure des sidérurgistes, selon Aubrun (communication de P. Mioche au colloque *Jean Monnet*, Paris mai 1997).

66. Alors que d'autres gouvernements négocient en présence d'une délégation officielle d'industriels de la branche concernée (charbon et acier).

67. Archives CSSF AN 62 AS 113/lettre d'Aubrun à J. Monnet, 22 nov. 1950.

68. Sekretariat für Fragen des Schuman-Plans im Bundeskanzleramt, Thyssen VSt/4138.

69. Dont Fritz Berg, président du patronat allemand.

70. L'égalité des droits.

71. Thyssen VSt/4138, lettre de la Wirtschaftvereinigung Eisen- und Stahlindustrie, 11 déc. 1951, adressée au chancelier.

Fin 1952, alors que le démarrage de la CECA est imminent⁷², les déclarations des sidérurgistes français se font plus positives: ils déclarent faire face «sans aucun complexe d'infériorité» au futur «combat» à mener⁷³. Malgré la grogne, ils se montrent donc assez optimistes car ils sont avant tout pragmatiques et le contexte

international est favorable. D'ailleurs, la dimension européenne de leur activité est conçue comme une donnée incontournable parmi d'autres, ne relevant pas d'un choix mais d'une nécessité de marché.

Les sidérurgistes français n'ont donc pas eu à regretter le choix forcé de l'Europe qu'on leur a fait faire puisque, en 1960, le décollage de la production est bien réel. Il est cependant difficile d'estimer quelle est la part de la CECA dans ce développement, celle des premières restructurations grâce aux crédits américains, celle de la poussée économique générale, celle de la guerre froide ...

Peut-on parler de sidérurgies en totale concurrence, en collaboration ou en complémentarité? Le niveau de la sidérurgie allemande est, et a toujours été, quoique pussent espérer les Français, le double du niveau français. Ces secteurs sont, depuis le milieu des années vingt, pris dans des organismes de coopération, d'abord d'initiative privée, puis de contrôle public. En fait ils étaient trop importants, l'un et l'autre, au niveau européen comme au niveau mondial, pour prétendre faire la guerre de l'acier. Les deux avaient besoin de marchés stabilisés et confiants pour assurer leur propre croissance. Bien sûr les Français crurent un moment gonfler artificiellement cette croissance au détriment de leurs concurrents déchus. Bien sûr les Allemands utilisèrent à leur profit la moindre ouverture, CECA et guerre de Corée, pour accélérer le retour à une production non bridée. Mais ils ne se sont jamais vraiment heurtés sur les marchés extérieurs, et se sont arrangés pour protéger leur marché intérieur. D'où une certaine forme d'harmonie dans les liens entre les maîtres de forges des deux pays, liens bien plus forts, avant comme après guerre, qu'avec les Britanniques ou les Américains.

Des réalisations concrètes existaient déjà entre les sidérurgistes français et allemands, et comme le disait François de Wendel, à propos de la première guerre mondiale, elles n'ont rien empêché. Mais ce qu'a proposé la CECA permet une nouvelle étape dans cette concrétisation, et c'est à juste titre que ce traité est considéré comme premier fondateur de la Communauté européenne.

Françoise Berger

72. Entrée en vigueur du Traité le 25 juillet 1952, mise en fonctionnement du marché commun du charbon le 10 février 1953, de celui de l'acier le 10 avril 1953.

73. AN 72 AS/1395 CECA CR/Comité directeur du CNPF, 16 sept. 1952, intervention de P. Ricard.

La signification de la CECA de 1945 à 1958

Régine Perron

La première Communauté européenne a vu le jour sur la base de deux industries fondamentales pour toute économie, les charbonnages et la sidérurgie. En effet, on n'a que trop oublié que le charbon était encore au sortir de la seconde guerre mondiale la première source d'énergie mondiale. Plus tard, le pétrole submergera le souvenir des mines de charbon encore massivement exploitées à la fin des années 50.

Le présent article est basé sur les recherches menées dans le cadre de ma thèse¹ qui voulait avant tout répondre à cette question: quel rôle le charbon a-t-il joué dans la construction européenne? Mais au fil des recherches, le rôle des Etats-Unis se présentait sous un autre jour. Le projet initial a donc dû suivre cette évolution, pour admettre que les intentions généreuses habituellement présentées dans le cadre des motivations de la construction européenne devaient être sérieusement revues. La question devenait alors: les Etats-Unis, de par leur influence politique et économique, n'auraient-ils pas perturbé la mutation normale du marché énergétique européen, c'est-à-dire la substitution du pétrole au charbon? Et que devient alors l'Europe: un moyen? Il en découle une autre optique de l'histoire de l'après-seconde guerre mondiale et des origines de la CECA. Pour comprendre ces origines, la thèse remonte jusqu'en 1922, dépasse les habituels clivages régionaux du charbon, c'est-à-dire les relations franco-allemandes, et prend en considération la place de tous les acteurs – les pays de l'Europe de l'Ouest, les Etats-Unis, la Pologne – à l'échelle d'enjeux internationaux. Ainsi, elle met en relief les relations économiques et diplomatiques entre les pays européens et les Etats-Unis au niveau décisionnel, c'est-à-dire les gouvernements et producteurs de charbon, autour d'une source d'énergie – le charbon – à une époque cruciale pour le devenir de l'Europe de l'Ouest et pour l'avenir du marché énergétique européen.

Quelle est donc la signification de la CECA dans cette perspective et qu'a-t-elle apporté au marché du charbon européen?

Etudier la place du charbon dans l'économie implique de considérer le marché lui-même puisque la CECA intervient aussi bien au niveau de la production que des échanges. Il a fallu s'interroger sur les règles du marché qui ont pour but l'équilibre de l'offre et de la demande. Il en ressort que le modèle du parfait marché ne peut s'appliquer à celui du charbon, car de très nombreuses distorsions, aussi bien d'ordre économique que politique, interviennent. Par exemple, le prix du charbon étant considéré comme l'indicateur des prix en général, les gouvernements exercent une forte pression sur cette industrie de base. C'est pourquoi on doit considérer le marché du charbon dans son ensemble comme tributaire des événements qui se repercutent inmanquablement sur l'ensemble de la structure économique. Lorsque la CECA se met en place, elle ne fait que reprendre les structures existantes du mar-

1. PERRON, *Le marché du charbon, un enjeu entre l'Europe et les Etats-Unis de 1945 à 1958*, Paris 1996.

ché charbonnier, qui était déjà organisé avant-guerre. Toutefois, ces structures ont été transformées par la politique américaine qui intervient d'une manière décisive dans leur devenir, puisque le charbon s'est révélé être un instrument de leur politique extérieure. En effet, à l'égard de l'intégration européenne, l'attitude des Etats-Unis répond à des intérêts économiques, militaires et politiques liés à leur statut de grande puissance. L'histoire des pays européens est parsemée de conflits ouverts ou voilés et leur adhésion à la politique américaine est soit totale, soit relative en fonction des intérêts présents. Cette thèse permet de combler le vide existant sur la place du charbon dans l'histoire de l'après-guerre liée à la suprématie des Etats-Unis, en offrant ainsi un parallèle à l'histoire du charbon d'avant-guerre dominée par la suprématie économique de la Grande-Bretagne. Qui détient une source d'énergie détient le pouvoir!

La Communauté européenne du charbon et de l'acier est mise en place en 1952, après avoir été solennellement annoncée le 9 mai 1950 par Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères de la France. Son fondateur, Jean Monnet, a toujours présenté cette institution comme le résultat inéluctable de la seconde guerre mondiale, c'est-à-dire qu'il s'agissait de résoudre le conflit franco-allemand en associant définitivement les deux pays dans la volonté de construire la paix en Europe de l'Ouest sur la base des charbonnages et de la sidérurgie. Le symbole est particulièrement fort car ces deux industries peuvent être orientées soit vers la production de guerre, soit vers la production de paix.² Une nombreuse littérature a abondé dans ce sens généreux de l'histoire de la CECA, symbole de la construction européenne. Sans remettre totalement en cause cette vision de paix, il est nécessaire de replacer la création de la CECA dans un contexte plus large, c'est-à-dire dans le contexte économique et politique du marché charbonnier de l'Europe de l'Ouest.

En 1952, le marché charbonnier connaît une surproduction fort inquiétante, alors que la CECA a pour fonction essentielle d'éviter une pénurie, comme le signale le Traité de Paris. Les chiffres suivants permettent d'en prendre conscience: la consommation totale des pays membres de la CECA en 1952 dépasse d'environ quarante et un pour-cent celle de 1938 (alors que cette année est considérée comme étant une référence ambiguë puisqu'elle correspond à une production excessive, fondée sur une politique d'armement), puis en 1953, elle dépassera d'un peu plus de quarante-deux pour-cent. Or lors de la mise en place de la CECA en 1952, la Haute Autorité reçoit une délégation américaine qui lui déclare

«(...) être surpris(e) et un peu étonné(e) de voir la Haute Autorité déclarer qu'il n'y a pas de pénurie en charbon, alors que les pays de la Communauté ont besoin d'importer dix millions de tonnes de charbon américain par an.»³

Ou encore:

«Notre vue», déclare William Draper, chef de la délégation américaine auprès de la Haute Autorité, «est que, bien que les pays membres réclament moins de charbon

2. J. MONNET, *Mémoires*, Paris 1976.

3. Archives Nationales des Etats-Unis à Washington D.C. (NA): RG 469, Agency for International Development (AID), Italy, télégramme de W. Draper de Paris à toutes les missions du Mutual Security Agency et au secrétariat du Département d'Etat, 16 octobre 1952.

qu'en 1951, la production de charbon dans ces pays reste toujours insuffisante pour éliminer le besoin d'importer des dollars. Le rapport du groupe ministériel de la production de charbon indique approximativement que douze millions de tonnes de charbon américain sont nécessaires en 1953.»⁴

Comme les productions nationales européennes ont toutes dépassé le niveau de 1938, sauf l'Allemagne amputée du bassin de la Silésie, il est difficile de parler d'un déficit charbonnier à cette époque, d'autant plus que les structures de l'industrie charbonnière sont lourdes. Par conséquent, les productions ne risquent pas de chuter en l'espace d'un an. Les stocks qui commencent à s'accumuler sont là pour renforcer cet argument. Ils atteindront un niveau alarmant en 53-54 où quatre-vingt-cinq pour-cent du total de la CECA seront concentrés en France et en Belgique.

D'où vient ce paradoxe?

Tout d'abord, la Haute Autorité vise l'autosuffisance du marché charbonnier européen; pour cela, les productions européennes doivent pourvoir répondre à la demande intérieure. L'accent est mis sur la nécessité de réduire les importations particulièrement en charbon américain afin d'équilibrer les balances de paiement.⁵ Déjà auparavant depuis 1948, les pays européens de l'Ouest ont commencé à établir des quotas sur ces importations. Ce dernier aspect nous amène à considérer le second point qui concerne la place du charbon américain sur le marché européen. C'est alors qu'on saisit toute la dimension économique de la CECA, et partant de là sa dimension politique. En effet, on pourrait penser que c'est plutôt le charbon de la Ruhr qui domine les importations au sein de l'Europe. En reprenant les statistiques, on constate que la moyenne des importations américaines a été de 1945 à 1958 de l'ordre de presque 20 millions de tonnes et celles des importations allemandes de 10 millions en Europe.⁶ Là se situe le dilemme de 1945 à 1958 puisque le courant d'échanges de charbon américain ne cessera de prendre de l'ampleur dans l'approvisionnement européen, allant jusqu'à réduire les échanges de charbon allemand. Cette situation paradoxale provient de la mise en place successive de politiques charbonnières élaborées depuis 1945 par le gouvernement américain.

L'histoire du charbon pose la question cruciale de la dépendance des pays importateurs à l'égard des sources d'approvisionnement, et par conséquent à l'égard du pays qui les contrôle. C'est à partir de ce constat qu'il est nécessaire de remonter dans le temps pour comprendre cette situation de fait et les visées contradictoires, constatées auparavant, de la Haute Autorité et du gouvernement américain.

Première source d'énergie par excellence, le charbon n'est plus disponible en abondance sur le marché européen en 1945 du fait de l'effondrement des économies nationales et du bouleversement des échanges. L'Allemagne est vaincue et sa production charbonnière est confisquée par les vainqueurs alliés. Une formidable crispation politique se met en place autour de cette source d'approvisionnement d'autant plus remarquable qu'elle possède les qualités essentielles (charbon à coke et coke). De

4. Archives Jean Monnet à Lausanne (JM): AMH 46/4/6, visite de Tom Clark et Mac Naren, 13 novembre 1952.

5. *Premier rapport d'activités de la Haute Autorité de la CECA* du 10 août 1952 au 12 avril 1953.

6. R. PERRON, *Le marché du charbon*, p. 291.

plus, cette source est quasi unique dans la mesure où elle est la seule qui soit immédiatement disponible en Europe de l'Ouest car la Grande-Bretagne, la Belgique et les Pays-Bas, traditionnels fournisseurs de charbon avant-guerre, se sont tous retirés du marché des échanges. La Pologne interviendra dans un contexte précis. Pour avoir une idée de l'ampleur de l'effondrement de la chute des productions charbonnières européennes: en 1938, la France, les Pays-Bas, la Belgique produisaient un total mensuel de presque sept millions de tonnes; en janvier 1945, la production de ces trois pays s'élève à moins de trois millions de tonnes, qui doivent être réparties entre les Forces alliées puisqu'à cette date la production charbonnière allemande est encore aux mains des nazis.⁷ Du débarquement des Alliés (juin 44) à la capitulation de l'Allemagne (mai 45), il s'agit avant tout de mettre en place la distribution du charbon disponible afin d'approvisionner les armées pour assurer la marche des engins, la production d'électricité et la production d'armes. Tout doit être mis en oeuvre pour le succès de la guerre totale (Total War). Cette tâche est confiée à un corps militaire appelé: solid fuels Section, G-4 division, SHAEF.⁸

Ensuite, la fin des hostilités fait surgir la grave question de la reconstruction économique des pays libérés et occupés, d'autant plus que la pénurie en charbon est réelle et risque de la contrarier. En effet, en juin 45, le gouvernement américain tire la sonnette d'alarme en faisant ce constat:

«Des rapports alarmants en provenance de sources sûres en Europe indiquent que la pénurie en charbon devient plus critique. Le renouveau économique et la stabilité politique de l'Europe libérée ont de fortes chances d'être compromis à moins qu'une action rapide et efficace soit prise pour répondre à cette situation.»⁹

Cette réflexion déterminera toute la politique charbonnière en Europe de l'Ouest. Le déficit charbonnier des pays de l'Europe de l'Ouest est estimé à trente et un millions de tonnes, soit un déficit de vingt à trente pour cent de la production de 1938. La chute des productions européennes, l'état de vétusté des industries charbonnières, les dégâts occasionnés par la guerre, ainsi que la désorganisation des courants traditionnels d'échanges, ne permettent pas d'envisager un rapide retour à la normale.

Une pénurie de charbon – plus généralement de toute source d'énergie – implique inévitablement une crise à venir, tant au niveau social qu'aux niveaux économique et politique. Le charbon assure la lourde responsabilité de garantir la stabilisation, selon une logique de politique à «escaliers», si l'on peut dire. Un approvisionnement suffisant et régulier en charbon permet de faire fonctionner toutes les industries puisqu'il est le moteur de toute économie; par conséquent, le plein emploi est assuré, et enfin, la paix sociale est assurée. On aboutit à ce schéma classique symbolisé par cette devise: «consolider une démocratie en consolidant

7. Bibliothèque de l'ONU à Genève (ONU): 553 23(4)A43, SHAEF, *Coal in Europe*, 10 march 1945, de R.P. KOENIG.

8. Une petite allusion y est faite dans l'ouvrage de P. MELANDRI, *Les Etats-Unis face à l'unification de l'Europe, 1945-1954*, Paris 1980.

9. NA: 840 6362/6-45, lettre de Léo T. Crowley à J.C. Grew, H.L. Ickes, J.A. Krug, juin 45.

d'abord son économie.» L'exemple de la France illustre ce souci, comme l'exprime clairement l'ambassadeur américain à Paris, Jefferson Caffery:

«Si, comme je le crois, une France forte et saine est un des piliers de notre politique, il est de notre plus haut intérêt national de prendre toute initiative nécessaire pour assurer au moins un approvisionnement minimum vital en charbon à la France.»¹⁰

Dans le contexte de 1945, cette stabilisation est essentielle aux yeux des Etats-Unis puisqu'elle préserve cette partie de l'Europe de l'Ouest en particulier, soit de la tentation de faire partie du monde soviétique – n'oublions pas la forte présence du parti communiste –, soit de la confiscation de ces territoires par l'URSS. Toute la politique extérieure des Etats-Unis sera déterminée en 45-47 par le souci de fournir assez de charbon à l'Europe de l'Ouest pour atteindre ce but: éviter «un chaos économique et politique en Europe».

De l'impérieuse nécessité d'organiser le marché charbonnier émergera l'European Coal Organisation (ECO), alors première organisation européenne du charbon.¹¹ Elle hérite directement du travail de la Solid Fuels Section. Dans quel contexte placer l'ECO par rapport à la CECA? Créée par les Britanniques et les Américains, l'European Coal Organisation se met en place en mai 1945 pour fonctionner jusqu'au 31 décembre 1947. Ayant son siège à Londres, elle est représentée par son directeur de nationalité britannique, J.C. Gridley de mai à décembre 1945, puis E. Griffith de janvier 46 à décembre 47 – tous deux viennent du Ministry of Fuel and Power de la Grande-Bretagne. Le directeur est assisté d'un secrétaire général, de nationalité française, Basile Aicard, qui occupera ses fonctions de 45 à 47. La tâche de l'ECO consiste d'un côté à gérer la distribution des allocations en charbons allemand et américain, deux sources prises en compte pour la reconstruction de l'Europe, et de l'autre à enregistrer les accords bilatéraux conclus par les pays européens, principalement avec la Pologne, qui représente la troisième source d'approvisionnement, marginale, dans la reconstruction.¹² L'importance de l'ECO vient du fait que tout le marché charbonnier européen doit passer par elle. La dimension européenne de cette organisation dans le cadre du marché charbonnier fait penser inévitablement à la CECA. S'agit-il d'un hasard? L'organigramme administratif de l'ECO rappelle aussi celui de la CECA. En effet, des divisions sont chargées d'un point précis, comme la division de la production, la division des statistiques, la division des allocations et de la distribution, Or la CECA n'a-t-elle pas fonctionné avec une armature administrative ayant des divisions du même type, qui deviendront ensuite des directions? Ces deux similitudes tant dans la fonction que dans l'administration sont d'autant plus renforcées qu'on découvre que Jean Monnet a été représentant spécial du Gouvernement provisoire de la France à l'ECO.¹³ Ce passage de Jean Monnet à l'ECO n'a jamais été mentionné ni dans ses

10. NA: 840 6362/7-745, lettre de Caffery au secrétaire d'Etat, 7 juillet 45.

11. Archives de l'European Coal Organisation à l'ONU à Genève (ECO): ces archives, considérées comme perdues, ont été retrouvées là.

12. ONU: 553 23 (4) E89a, *Comité européen du charbon (ECO), Constitution et travaux. Aperçu historique*, Londres 1947.

13. JM: AMF 4/3/8, lettre de J. Monnet à Clayton, 24 septembre 1945.

Mémoires, ni dans les travaux d'historiens. Il ne fait aucun doute que Jean Monnet a très bien connu le travail de l'ECO, et que plus tard il s'en inspirera pour créer la CECA. Il serait fort utile de pouvoir exhumer de l'ombre cette activité de Jean Monnet pour mettre en valeur non pas seulement sa capacité créatrice originale, mais tout simplement sa capacité de reprendre des exemples vécus et de les transformer en une institution durable, ce qui est bien son mérite.

De 1945 à 1947, l'ECO réunit autour de la même table tous les régimes politiques que connaît l'Europe: du Nord scandinave au Sud méditerranéen, et de l'Ouest à l'Est de l'Europe. Tous connaissent des priorités diverses, définies principalement par le département d'Etat des Etats-Unis. Les pays européens libérés comme la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, sont prioritaires dans le cadre des réparations, mais en même temps le risque politique que connaissent la France et la Belgique à cette époque renforce cette ligne prioritaire. Ensuite, l'Europe septentrionale est très attentivement observée car il s'agit là de préserver la neutralité de la Suède en la constituant en rempart avec la Norvège face au monde soviétique, et d'offrir aussi la diversité des sources charbonnières à la Finlande qui l'a expressément réclamée. Puis, l'Europe du Sud contient un risque politique en ce qui concerne la Grèce. La Suisse fait partie de l'ECO en échange de l'ouverture des comptes de dépôts de guerre allemands; l'Autriche, pays vaincu, est représentée par les occupants alliés militaires, et l'Italie, pays semi-vaincu, par l'UNRRA – ce pays sera aussi attentivement suivi en raison de la présence d'un fort parti communiste. Enfin, la Pologne représente à elle seule un formidable enjeu. Faisant partie du monde soviétique, elle participe en tant que fournisseur de charbon aussi convoité que celui de l'Allemagne pour sa qualité. Son adhésion renoue avec la structure du marché des échanges du marché charbonnier d'avant-guerre. La Grande-Bretagne est membre en tant qu'Alliée mais surtout en tant que fournisseur de charbon allemand de sa zone d'occupation qui englobe la Ruhr. Les Etats-Unis aussi sont présents comme Alliés et comme exportateurs de leur propre charbon. Et pour finir, l'Allemagne ne peut être représentée administrativement puisque ce pays a perdu son statut politique. Ainsi, on peut voir que l'ECO rassemble sous son égide une Europe en mutation.

Parce qu'en 1945, le charbon allemand est considéré comme la seule source disponible, il s'agit

«(...) de prendre en main cette situation dangereuse d'une façon rationnelle, afin d'éviter que divers pays se disputent les disponibilités existantes qui feraient l'objet de marchandages et de surenchères, alors que les pays ayant moins souffert de la guerre et disposant de plus grandes facilités de négociations en obtiendraient plus que leur part équitable.»¹⁴

Finalement, l'ECO offre cette opportunité de s'interposer entre les pays importateurs et l'Allemagne et, par conséquent, protège cette source d'approvisionnement en charbon, essentielle aussi bien pour les pays libérés que pour les militaires

14. ONU: 553 23 (4) E89a.

alliés en Allemagne occupée. De la même manière, elle fait office de tampon entre les pays importateurs et les responsables anglo-américains, bien qu'elle se range davantage du côté des premiers.

C'est pourquoi l'ECO se révèle être un précieux outil diplomatique de la reconstruction européenne en cette période troublée au cours de laquelle prendra forme la configuration du monde actuel jusqu'à la chute du mur de Berlin, c'est-à-dire qu'elle permet de gérer la coupure progressive entre le monde libre et le monde soviétique. Mais en 1945, rien n'est joué. On peut considérer cette Organisation comme étant une loupe grossissante aux mains du gouvernement américain, qui voit de cette manière évoluer les rapports de force. Présents sur la scène européenne en tant qu'Alliés et puissance politique et économique, les Etats-Unis intègrent dans la reconstruction européenne leurs objectifs de stabilité politique et leur conception du nouvel ordre économique international, le multilatéralisme. Cet aspect est décisif pour l'avenir de l'Europe et influencera encore toute l'évolution de la construction européenne.

Le charbon allemand s'avère, dès janvier 1946, être réservé au relèvement économique de l'Allemagne. Ce relèvement est prévu et assuré par les occupants britanniques puis américains, c'est-à-dire beaucoup plus tôt que ce qu'on croyait jusqu'à présent.¹⁵ Pour les Britanniques – qui détiennent tous les postes-clés de la gestion du charbon allemand –, il s'agit surtout de ne pas se charger du coût de l'occupation qui risque de s'élever si le relèvement économique des pays libérés est prioritaire. Par conséquent, ils décident d'accorder la priorité à l'Allemagne sans toutefois rendre officielle cette orientation¹⁶. Car le contexte de l'époque ne permet pas d'envisager ouvertement la reconstruction de l'ancien ennemi. Ainsi, le rôle de l'Allemagne dans la reconstruction européenne doit être nuancé.

Dans une telle perspective de déficit charbonnier à combler d'urgence, la source polonaise intervient. En effet, elle pourrait pallier au déficit des livraisons en charbon allemand, d'autant plus qu'elle possède elle aussi de très bonnes qualités de charbon qui se vendent quasi au rabais ou s'échangent sur le mode du troc.

«La Pologne», déclare Harriman, du département du Commerce,

«peut faire en sorte qu'elle puisse exporter du charbon supplémentaire afin de résoudre la situation d'urgence provoquée par les grèves américaines (dans les mines de charbon) et par la réduction de la production allemande.»¹⁷

Grâce à l'ECO, la Pologne trouve là l'heureuse possibilité d'acquérir des devises mais surtout des biens industriels en échange de son charbon dans le cadre d'accords bilatéraux.¹⁸ Pour des raisons stratégiques relevant de ses relations avec l'URSS, le charbon polonais se trouve confiné dans la sphère scandinave et à la

15. Contrairement à ce qu'avait constaté W. ABELSHAUSER, *Der Ruhr Kohlenbergbau seit 1945*, Munich 1984.

16. PERRON, *Le marché du charbon*, p. 90-91.

17. NA: 840 6362/5-946, télégramme de Harriman de Londres au secrétaire d'Etat à Washington DC, 9 mai 1946.

18. ECO: 16, PD 100, message de Griffith de Londres au ministre Mine à Varsovie, 10 mai 1946 et lettre de Mark Turner à Griffith, 14 juin 1946.

Suisse. Ce partage du marché convient assez bien à la Pologne car elle peut trouver des crédits auprès de la Suède et de la Suisse, alors seuls pays capables d'en fournir aisément.¹⁹ Là se situe toute l'ambiguïté de la politique extérieure américaine: d'une part, ne pas trop isoler la Pologne, et, d'autre part, ne pas trop favoriser ses exportations en charbon. Dès 1946, le contexte international de la guerre froide est l'occasion pour le gouvernement américain (surtout de la part de la Trésorerie américaine et du département du Commerce) d'appliquer d'une manière plus vigoureuse les accords de Bretton Woods, le multilatéralisme. Ce nouveau système économique consiste à promouvoir la porte ouverte en insistant sur la baisse des tarifs douaniers et sur une nouvelle réorganisation monétaire permettant la libre convertibilité, sous-entendu avec le dollar alors en passe de ravir le rôle de monnaie internationale à la livre sterling. Mais le charbon polonais s'insère dans le système bilatéral qui est une aubaine pour les pays de l'Europe: il n'oblige pas le recours à une monnaie internationale puisque dans la plupart des cas le troc remplace les liquidités. En ces temps de pénurie de devises, ceci est un grand avantage. A cela s'ajoute une stratégie foncièrement commerciale. En effet, au cours de l'été 46, le charbon polonais concurrence sérieusement le charbon américain qui commence à être livré massivement en Europe de l'Ouest.²⁰ Ainsi, «la réalité est que la qualité actuelle et le prix du charbon américain conduisent inévitablement toutes les nations à se débrouiller pour assurer que leur allocation contienne autant que possible d'autres charbons.»²¹ En fin de compte, le charbon polonais ne représentera que dix-huit pour cent de l'approvisionnement de l'Europe de l'Ouest et sera surtout réservé à la Scandinavie et à la Suisse.

Comme ces deux sources – allemande et polonaise – ne peuvent guère contribuer au relèvement économique de l'Europe dans son ensemble étant donné les priorités, c'est alors que va s'établir un courant d'échanges de charbon américain qui, d'appoint en 1946 deviendra par la suite permanent. Sa part dans les allocations de l'ECO de 1945 à 1947 représente les deux tiers, d'où son importance dans l'approvisionnement européen. Mais la stabilisation européenne sert particulièrement l'industrie charbonnière américaine, en crise de surproduction et secouée par de nombreuses grèves.²² Ces troubles sociaux sont l'expression d'une difficile reconversion d'une production militaire à une production civile. Ils expriment aussi l'évolution du marché énergétique américain, car la concurrence pétrolière y est très vive depuis l'entre-deux-guerres. Cette situation préoccupe le gouvernement américain: les grèves sont organisées par le très puissant syndicat des mineurs. On ne peut qu'être frappé par la concordance des situations européenne et américaine: entre la pénurie en charbon en Europe où le plein emploi est impératif et la surproduction de charbon aux Etats-Unis qui provoque des troubles sociaux, une véritable

19. NA: 840 6362/4-2846, télégramme de Byrnes à Berlin, 28 mai 1946, et 840 6362/7-946, télégramme d'Acheson à l'ambassade des Etats-Unis à Londres, 9 juillet 1946.

20. NA: 840 6362/6-2046, télégramme d'Acheson à l'ambassade des Etats-Unis à Londres, 20 juin 46.

21. NA: 840 6362/8-246, télégramme de Gallman au secrétaire d'Etat, 2 août 46.

22. NA: 840 6362/6-2646, télégramme de Grew à l'ambassade des Etats-Unis à Bruxelles, 26 juin 1946.

politique charbonnière mondiale s'est établie d'une manière implicite entre les deux continents. L'interdépendance économique existe déjà en 1946, comme le signale le représentant américain à l'ECO:

«Bien qu'ils (les pays européens) préfèrent le charbon allemand à bas prix, nous ne voyons pas de raisons de priver l'Allemagne du charbon nécessaire à l'économie fonctionnant en autosuffisance pendant qu'un surplus se développe aux Etats-Unis.»²³

Les stocks accumulés sont alors envoyés vers l'Europe de l'Ouest permettant d'éviter des licenciements, et ainsi de désamorcer une situation sociale difficile aux Etats-Unis. De 1945 à 1947, quarante millions de tonnes seront acheminées aux ports européens.

Alors que le charbon allemand se vend en-deça de son cours mondial en raison de la politique des réparations, que le charbon polonais se vend quasi au rabais ou se troque contre des biens industriels, l'Europe de l'Ouest ne pourra donc pas saisir cette «chance», si l'on peut dire, du point de vue commercial, de voir s'offrir sur le marché énergétique une source aussi bon marché et, de plus, d'excellente qualité, à une époque de pénurie en charbon mais surtout de pénurie de devises. En effet, l'Europe de l'Ouest est confrontée à de sérieux problèmes de balances de paiements liés au déficit en devises dollars. On voit paradoxalement s'imposer le charbon américain comme source d'appoint indispensable sur le marché européen, alors qu'il ne possède aucun des atouts de ses concurrents. Son prix est très élevé à cause du taux de fret qui représente la moitié du prix total et sa qualité est médiocre. Il peut prétendre rivaliser seulement en termes quantitatifs. Il est bien difficile pour l'Europe effondrée économiquement et politiquement de refuser totalement cette politique américaine, d'autant plus que le charbon américain est financé d'une manière fort intéressante. En effet, la Trésorerie américaine règle directement les producteurs-exportateurs américains au nom de quelques pays européens sélectionnés, comme la France, la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège et le Danemark, et les pays représentés par l'UNRRA.²⁴

Intervient ensuite sur la scène internationale un événement décisif, le Plan Marshall le 5 juin 1947. Il sera le symbole de l'aide américaine pour la reconstruction européenne. Or n'oublions pas que ce plan se base principalement sur le renouveau du marché charbonnier européen, essentiel à cette reconstruction. La dimension stratégique d'une source d'énergie dans l'environnement économique, social, politique, apparaît au grand jour. Le Plan Marshall donne enfin les moyens de concrétiser l'objectif de stabilisation, en proposant une grande politique d'ouverture de crédits et en répondant justement à ce besoin urgent de résoudre la crise financière du marché charbonnier. En effet, il coïncide avec la fin du financement de la Trésorerie américaine et avec la proposition quelques mois plus tôt d'un programme d'exportations en charbon américain de trois millions de tonnes par mois.²⁵ Ces expor-

23. NA: 840 6362/3-1247, lettre de Gallman au secrétaire d'Etat, 12 mars 1947.

24. ECO: 18, US 100-USA, lettre de Jeffers, de l'ambassade des Etats-Unis à Londres, à Griffith, 24 juillet 1946.

25. ECO: 1, AA 100, allocations deuxième trimestre, 4 mars 1947 et NA: 840 6362/1, lettre de J.A. Stillwell à Clayton, 9 janvier 1947.

tations doivent se faire dans le cadre de contrats à long terme pour une durée de trois ans. Le plan Marshall est l'heureuse opportunité de les financer puisque le courant d'échanges en charbon américain reste le seul qui soit abondant et régulier.

Toute cette vaste entreprise se base sur le déficit charbonnier considéré comme permanent. Or en 1947, les productions européennes ont presque atteint le niveau de 1938 – répétons-le, cette année est pourtant considérée comme excessivement élevée en raison de la préparation à la guerre. 1947 correspond à la véritable relance européenne puisque les exigences des pays importateurs en charbon deviennent plus pointues en matière de qualité de charbon. En effet, pour produire un acier de qualité, il est nécessaire d'utiliser des charbons spécifiques, comme le charbon à coke et le coke, qualités qui ne sont pas fournies par les Etats-Unis. La pénurie en charbon justifiait jusqu'à présent l'utilisation de toutes les qualités disponibles dans le seul but de faire fonctionner les hauts-fourneaux. Mais en 1947, le déficit charbonnier s'éloigne sûrement. Et c'est aussi à cette date que prend forme le mythe du déficit charbonnier qui durera jusqu'en 1958 parce que l'industrie charbonnière américaine est toujours en situation très critique. Ce plan permet de cette manière de garantir le courant d'échange en charbon américain en Europe de l'Ouest, car comme le signale lui-même Marshall: «les exportateurs ne font pas sérieusement pression pour une réduction.»²⁶ Tout comme ce plan concrétise la configuration du monde libre par l'intermédiaire du marché charbonnier européen. En effet, ce dernier symbolise à lui tout seul la coupure des deux mondes: l'Europe de l'Ouest est davantage réservée au charbon américain, qui a l'avantage de diffuser le système multilatéral, et le charbon polonais à l'Europe scandinave et à la Suisse sur la base du bilatéralisme. Une fois cette configuration acquise en 1947, le Plan Marshall réalise de cette manière tous les objectifs mis en place depuis 1945: organiser le marché charbonnier de l'Europe de l'Ouest sur une base idéologique (garantir le monde libre), économique (instaurer le multilatéralisme) et concrétiser la politique d'intégration européenne (l'interdépendance entre les pays européens) avec le charbon américain. Que devient l'ECO dans ce nouveau contexte international? Comme elle a été créée pour répondre à une situation d'urgence pour gérer au quotidien la pénurie en charbon, elle perd de sa signification puisque désormais le long terme domine. C'est ainsi qu'elle passera ses pouvoirs au Comité du charbon de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU à Genève en 1948.²⁷ On constate que la politique américaine suit une linéarité exemplaire: de 1945 à 1947, il y a l'ECO, puis de 1948 à 1952, le Plan Marshall avec son administration l'Economic Cooperation Administration (ECA). C'est ainsi qu'on est amené à reconsidérer le contexte de la création de la CECA qui survient en 1952, au moment même où s'achève le Plan Marshall. La CECA symboliserait-elle la poursuite de cette linéarité?

26. NA: 840 6362/1-2447, télégramme de Marshall à l'ambassade des Etats-Unis à Londres, 24 janvier 1947.

27. ONU: 553 23 (4) E89a.

Comme la CECA tire en partie ses origines de l'ECO, il n'est pas surprenant qu'elle ait pu se constituer aussi facilement avec les traditionnels pays producteurs de charbon et ait accepté la présence de l'Italie essentiellement importatrice. Ces pays avaient tous en commun ce vécu de discuter autour d'une même table des problèmes concernant la production et sa distribution. Jean Monnet, en proposant la CECA, n'ignorait pas les vues américaines, tant politiques qu'économiques, étant donné ses étroites relations avec le gouvernement américain. Néanmoins, il part du principe que la CECA doit être autosuffisante, mais dans le but d'éviter une pénurie.

Dans les années 1950, la politique du gouvernement américain s'organise autour des mêmes objectifs qu'au cours des années 1945-47: la suppression, cette fois définitive, des importations de charbon polonais dans le contexte du durcissement de la guerre froide, du sauvetage de l'industrie charbonnière américaine et de la réalisation du multilatéralisme, de l'amélioration de l'armement européen et de la concrétisation de l'interdépendance économique par le biais de la construction européenne. Toute cette vaste politique repose sur un déficit charbonnier permanent sans cesse agité au nez des gouvernements européens. C'est en fonction de la permanence de la politique du gouvernement américain – qu'il soit démocrate avec le président Truman, ou ensuite républicain avec Eisenhower – qu'on peut parler de linéarité dans l'histoire de la construction européenne depuis 1945. La CECA répond à ce souci, bien qu'elle ait tenté parfois de mener une politique indépendante. Mais le pouvait-elle?

L'intervention de la délégation américaine en 1952 se situe juste après la guerre de Corée, qui a relancé les importations de charbon américain en Europe dans le cadre d'une politique d'armement, importations restreintes depuis 1948 sous le coup de quotas. Mais le plan Marshall aurait-il été victime de son succès puisque les dollars semblent avoir davantage servi à investir dans l'industrie lourde et non pas tant à acheter du charbon américain? Dès 1949, la baisse de ces livraisons fait réagir les producteurs-exportateurs américains pour réclamer la fin du contingentement européen.²⁸ Malgré tout, le plan Marshall a permis de prendre en compte le partenaire américain dans les échanges de charbon en Europe de l'Ouest. Plus tard, ces producteurs revendiquent l'ouverture réelle et permanente du marché européen. Le poids du lobby charbonnier américain ne doit pas être négligé – déjà en 1947, Marshall l'a signalé, et ensuite, au moment de l'attribution du prêt américain à la CECA, il prendra fortement position. La surproduction en charbon américain atteint à ce moment-là un niveau très critique: les exportations ont enregistré une baisse de 10,5 millions de tonnes entre 1947 et 1948, puis entre 1948 et 1950, une baisse de quinze millions de tonnes, pour enfin augmenter à nouveau, grâce à la guerre de Corée, d'une dizaine de millions de tonnes. Proposer un volume de dix millions de tonnes à exporter correspond indubitablement à la moyenne de la baisse des exportations américaines vers l'Europe de l'Ouest. Depuis 1948, l'industrie américaine est dépendante du marché européen, surtout à un moment de récession économique. C'est à partir de 1950 que la surproduction américaine est constante,

28. D. HOLTER, «Politique charbonnière et guerre froide, 1945-1950», *Mouvement Social*, janvier – mars 1985.

car les stocks accumulés sont définitivement supérieurs à la production, ce qui signifie qu'il n'y a plus assez de débouchés, particulièrement aux Etats-Unis. La raison de cette situation est simple: le pétrole s'impose depuis quelques années comme première source d'énergie dans l'économie. La politique européenne des Etats-Unis ressemble fort à une volonté de maintenir les portes de la CECA ouvertes à leur propre charbon, en dépit des efforts communautaires pour réduire ces importations, d'où le mythe du déficit charbonnier.

La Haute Autorité essaiera de ménager la délégation américaine parce que l'autosuffisance charbonnière européenne suppose une amélioration de la productivité. Or celle-ci ne peut se faire qu'au prix d'un renouvellement du matériel productif et cela suppose une politique d'investissements adéquats. Dans ce but, la Haute Autorité sollicite auprès des Etats-Unis un prêt pour financer un tel programme.²⁹ Elle l'obtiendra au prix d'une concession majeure, en acceptant l'obligation d'importer du charbon américain dans le cadre de contrats à long terme. Elle reçoit un crédit de cent millions de dollars, au lieu des six cents demandés, contre dix millions de tonnes de charbon américain par an sur une période de trois ans. Ces modalités sont mises en place en 1955 jusqu'en 1958 par le service d'aide économique étrangère (FOA) des Etats-Unis.³⁰ Le principe d'autosuffisance est déjà loin. L'offensive américaine ressemble fort à une guerre économique pour permettre l'envoi de quatre-vingt-huit millions de tonnes, soit plus du double des années 45-47. Cette fois-ci, la cherté du charbon américain n'est plus un obstacle car le gouvernement a particulièrement mis l'accent sur un remaniement des taux de fret en assurant une politique de subventions et la mise en flotte de cargos de plus grande capacité.³¹ Le naufrage de l'industrie américaine est de cette façon reportée à quelques années plus tard. Par ailleurs, on peut constater que la CECA connaît à cette date un jeu anormal entre l'offre et la demande, car les besoins en charbon américain ne correspondent pas à l'état réel du marché européen. Si on se place du point de vue du marché, il est certes plus intéressant pour les pays de la CECA de s'approvisionner en charbon de pays tiers moins coûteux que le charbon communautaire. Les Pays-Bas se sont engagés dans cette voie, l'Italie aussi. Mais du point de vue politique, il est aussi important de conserver un équilibre social et économique dans les régions charbonnières de l'Allemagne, de la Belgique et de la France.

29. Archives de la Haute Autorité de la CECA à Florence (HA): CEAB 05, 113, entrevue avec les représentants de la BIRD du 15 décembre 1952, 17 janvier 1953, et JM: AMH 47/1/31, programme d'investissements à moyen terme dans l'industrie charbonnière, 11 juin 1953 et JM: AMH 50/1/1, note de Tomlinson, juin 1953. Par ailleurs, cette nouvelle lumière sur ce chapitre du prêt américain à la CECA va à l'encontre de l'interprétation donnée par MELANDRI, *Les Etats-Unis*, qui le considère comme essentiellement politique, et celle de J. GILLINGHAM, *Coal, steel and the birth of Europe. The Germans and French from the Ruhr conflict to economic community, 1918-1955*, Cambridge 1991, qui, lui, considère ce prêt assorti de conditions généreuses grâce aux liens d'estime unissant Dulles et Monnet.

30. NA: RG 469, deputy director for operations, Office of European Operations, office of the director (DDO), memorandum pour le directeur du FOA d'Eisenhower, 24 septembre 1954.

31. HA: CEAB 07, 340, *la charge des importations de charbon américain pour la sidérurgie allemande*, 28 octobre 1955, et CEAB 07, 862, lettre de Tennynson à Vinck, 13 juin 1956, et *la création d'une société américaine pour le transport de charbon vers l'Europe*, s. d.

Toutefois, ce programme fonctionne sur la base de contrats à long terme, alors paradoxalement encouragés par la Haute Autorité. Ces contrats se révéleront être une véritable bombe à retardement, car il sera fort difficile pour certains pays membres de s'en démettre lorsque le niveau des stocks atteindra des niveaux records.

A partir de 1951, la guerre de Corée radicalise le combat contre le charbon polonais.³² Commencent alors des négociations bilatérales parfois difficiles entre chaque pays membre et les Etats-Unis sur la base du programme d'exportations de dix millions de tonnes de charbon américain, d'abord hors du GATT de 1952 à 1953, et ensuite confirmées au sein du GATT en 1955. Elles auront pour conséquence d'ouvrir une faille dans l'unité de la CECA. Leur contenu est explicite: les pays européens doivent supprimer tout échange avec l'Est, et remplacer de facto le charbon polonais par le charbon américain. Certains, comme la France et l'Allemagne, s'entêteront à conserver ces échanges traditionnels, mais iront vers leur réduction.³³ Il faut toutefois admettre que les Etats-Unis ont réalisé un tour de force pour faire valider ce programme en temps de surproduction européenne. L'élément décisif est la possibilité d'obtenir des devises européennes et la pratique du commerce triangulaire.³⁴ L'intérêt de ces modalités provient du fait que les principaux acteurs, les Etats-Unis, peuvent exporter leur surplus en charbon et aussi des biens industriels ou de consommation à deux pays différents (le premier étant un pays membre de la CECA recevant le charbon, et le second choisi par le premier dans le camp des pays du Tiers-Monde, dans les empires coloniaux actuels ou anciens) tout en récupérant à la dernière transaction les devises en monnaie européenne prêtées lors de la première. Le cas particulier de la France révèle que cela a servi à financer la guerre d'Indochine.

Le marché charbonnier européen sert aussi à la réalisation progressive d'une structure de défense européenne sous tutelle américaine, dans le cadre de l'OTAN. L'offensive américaine, sous l'impulsion d'Eisenhower qui prône l'escalade nucléaire, s'organise autour de l'impérieuse obligation de respecter un certain niveau de production d'armement. Mais en 1954, l'OTAN se trouve à un tournant car les pays européens s'en détournent quelque peu, préoccupés par les débats concernant la Communauté européenne de défense. Il s'agit dès lors de réactiver l'utilité de l'OTAN. Le boom des années 1954-57 correspond notamment à une conjoncture d'armement,³⁵ comme le fait justement remarquer le journal *Daily Freight Register* en 1956:

«le danger de surproduction commence à se faire sentir dans tous les pays Ouest-européens. Les programmes de réarmement et de défense ont constitué le point de départ du boom de la production industrielle. Mais ils représentent une production statique puisqu'il n'y a pratiquement pas de débouché pour l'exportation des pro-

32. NA: RG 469, AID, Italy, télégrammes de William Forster, 31 mai 1951, de Gross, 21 août 1951, et, de Kate, 21 juin 1951 à Rome.

33. NA: RG 469, AID, France. Les documents sur les négociations concernant la France sont les plus complets et sont extraits de cette série.

34. NA: RG 469, DDO, télégramme de Stassen, 30 novembre 1954.

35. Contrairement au point de vue d'A. MILWARD, *European rescue of the Nation-State*, Londres 1992.

duits finis. Entre-temps, la tension permanente de la situation politique internationale n'a certainement pas pour effet d'imposer des mesures strictes d'économie dans ces programmes.»³⁶

C'est l'excès de charbon (tant produit qu'importé) qui conditionne une demande européenne artificielle ainsi que la production d'acier, en dépit de la stagnation de sa consommation et de la montée du pétrole. En effet, vont coexister au cours de ces années la production croissante de produits raffinés de pétrole offerts au marché européen à des prix concurrentiels, et la production charbonnière nécessairement croissante afin de pallier à un hypothétique déficit charbonnier. Cette politique pétrolière a été mise en place depuis 1949 par l'OECE. La guerre de Corée a eu pour fatale conséquence de relancer la consommation du charbon alors qu'elle déclinait déjà et de masquer l'avancée du pétrole déjà fort importante. Lorsqu'on compare l'évolution des consommations de sources d'énergie de la CECA sur la base de l'indice 1938=100, on constate qu'en 1952, la consommation de fuel-oil et de gas-oil (les deux produits pétroliers les plus répandus) est de 250 en Allemagne contre 100 pour celle du charbon, de 644 contre 110 en Belgique, de 328 contre 107 en France, de 593 contre 73 en Italie et de 260 contre 131 aux Pays-Bas. L'évidence est là: le charbon est déjà en fort recul sur le marché énergétique au moment même où la CECA prend forme. La crise de Suez ne sera qu'un élément qui précipitera le marché dans la crise de 1958, puisque malgré la pénurie en pétrole, le charbon ne parviendra pas à le remplacer contrairement aux prévisions. Tout simplement parce que les industries sont davantage équipées pour consommer du pétrole.

Tous ces éléments mis bout à bout concourent à l'implosion du marché charbonnier européen: en 1958, la conjonction des importations américaines toujours croissantes et de la production européenne toujours en hausse finit par aboutir à un engorgement intolérable du marché, alors que le pétrole occupe la première place. La crise de 1958, qui aurait dû se produire autour des années 1950-51 – mais la guerre de Corée surgit – est l'expression de deux facteurs: la perte de grands secteurs de consommation à cause du pétrole et la surcharge du marché avec vingt millions de tonnes de charbon américain, provoquant la rupture de l'équilibre des échanges intra-européens. En 1958, l'Allemagne affiche un accroissement de ses stocks de plus de quatre-vingt-dix pour cent par rapport à 1957, la Belgique de presque quatre-vingt pour cent, la France d'environ quarante pour cent. Il faudra attendre la fin de l'année 1959 pour admettre explicitement, au cours d'une conférence sur la coordination des sources d'énergie, que: «la chute récente de la demande en charbon en Europe est due à des changements de structure plutôt qu'aux effets à court terme de la récession.»³⁷ La Haute Autorité n'avait cessé de déclarer que la CECA traversait une crise conjoncturelle.

L'envoi massif du charbon américain en Europe pour l'équipement civil et militaire a faussé le marché européen de l'énergie. La nécessité de l'importer dans la CECA, alors principe unilatéral, s'avère plus que critiquable. Le mythe du déficit

36. Article du *Daily Freight Register* du 14 janvier 1956.

37. Article du *Petroleum Service Press*, décembre 1959.

charbonnier a été une constante inébranlable sans justification statistique sérieuse. Néanmoins il persiste, car au moment de la création de la Communauté économique européenne, on parle de quarante millions de tonnes de charbon américain à exporter en prévision de la pénurie.³⁸ Comme le constate l'association des producteurs de charbon de la CECA, «il faudrait essayer de modifier l'opinion américaine en ce qui concerne la prétendue pénurie d'énergie en Europe.»³⁹ Le même schéma se reproduit, mais ce programme semble n'avoir pas été concrétisé. Le charbon a représenté un élément essentiel de la politique extérieure américaine, pour construire l'Europe de l'Ouest et pour servir ses intérêts, et commerciaux et militaires. La CECA a consolidé cette configuration, tout en ne parvenant pas à réaliser une véritable unité des politiques charbonnières des pays membres au niveau du commerce extérieur. Cette grande faiblesse provient de son traité qui garantit la liberté du commerce extérieur; à partir de là, chaque pays œuvrera en fonction de ses propres intérêts. C'est bien là le talon d'Achille de la CECA. Et l'interdépendance économique entre l'Europe et les Etats-Unis est une donnée réelle.

Régine PERRON
Université de Genève

38. Archives du Comité des producteurs de charbon d'Europe occidentale à Bruxelles (CEPCEO): Comité Central 310, note pour le président Buckhardt, 21 avril 1958.

39. CEPCEO: CC 310, 21 avril 58.

Itinéraire d'un fédéraliste: Maurice Faure

Bruno Riondel

Bien qu'il ait été le chef de la délégation française ayant négocié les Traités de Rome, Maurice Faure demeure moyennement connu du grand public. Si son nom (lorsqu'on ne le confond pas avec Edgar Faure) reste, pour certains, attaché à la mairie de Cahors et à une circonscription du Lot, son action européenne demeure ignorée du grand public. La célébration du quarantième anniversaire du Marché commun fut révélatrice. Les noms de Guy Mollet, de Christian Pineau et du très médiatique Jean-François Deniau furent plus abondamment cités par les médias que celui de Maurice Faure. Le souvenir de son action en faveur de l'Europe est atténué pour au moins deux raisons. La première est qu'en tant que secrétaire d'Etat, il agissait, officiellement, sous l'autorité du ministre Christian Pineau qui a eu, en fait, un rôle limité dans les négociations européennes. La seconde réside dans le peu d'intérêt que l'opinion publique a manifesté, pendant longtemps, à la construction de l'Europe.

Point culminant d'une carrière internationale précocement commencée et très tôt déclinante, le passage de Maurice Faure au secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères est assez court, puisqu'il dure deux ans pendant lesquels il déploie une intense activité. Maurice Faure prolonge ces deux années qui constituent le sommet d'un parcours sans faute, par une défense acharnée de la conception fédérale de l'Europe, tout en jouant son jeu dans la vie politique française des années soixante. Car s'il a rencontré l'idée et la passion de l'Europe sur son chemin, il fut d'abord habité par le démon de la politique.

Une ascension rapide

Signataire à trente-cinq ans des Traités de Rome, Maurice Faure est, en 1957, à l'apogée d'une trajectoire nationale et européenne, marquée par la fulgurance. Né dans une famille d'enseignants radicalisants plus que radicaux, il s'engage très tôt dans les rangs du parti radical socialiste avec pour objectif de faire une carrière de notable républicain. Sa stratégie d'ascension sociale est fondée sur un double cursus, littéraire et juridique.

«J'avais plus ou moins mis dans mes plans l'agrégation d'histoire (...), dit-il. Je considérais que la profession d'agrégé allait très bien avec celle de député¹».

Il complète sa formation par un doctorat de droit qu'il prépare sous la direction de Georges Vedel, puis il enseigne quelques années dans un lycée et à l'Institut d'études politiques de Toulouse. En parallèle, il milite sur le plan politique et se voue à son ambition première, devenir député. Battu de peu aux élections de

1. Entretien avec Maurice Faure, 28 février 1996.

novembre 1946 à Toulouse, il est élu en juin 1951 dans le Lot; il n'a que vingt-neuf ans. Avant d'être élu, il connaissait déjà des personnalités radicales-socialistes de niveau national: le député de Toulouse, Maurice Bourguès-Maunoury; celui de Dordogne, Yvon Delbos; Henri Queuille, élu de Corrèze et président du Conseil ainsi que Gaston Monnerville, président du Conseil de la République. Avec ce dernier, les liens sont étroits, depuis que Maurice Faure l'a aidé en 1948 à s'implanter comme sénateur du Lot. En retour, Monnerville l'aide à conquérir la députation en lui faisant bénéficier de sa notoriété. Grâce à ces hommes, Maurice Faure fréquenta très tôt les antichambres du pouvoir. Entre 1947 et 1951, Yvon Delbos et Maurice Bourguès-Maunoury lui confièrent différentes fonctions dans leurs ministères, comme chargé de mission ou chef de cabinet. Très rapidement, il gravit les échelons au sein de son parti où il occupe les fonctions de secrétaire général de 1953 à 1955, et à l'Assemblée où il est nommé membre de la commission des Affaires étrangères, dont il devient l'un des vice-présidents.

Déjà bien introduit sur le plan de la politique intérieure, le jeune député s'agrége dès 1951 à la tendance minoritaire des députés fédéralistes de l'Assemblée nationale. Avant cette date, il concevait l'Europe sur un plan purement intellectuel, comme une logique et une nécessité. Ses études d'histoire, sa participation à la Résistance et sa prise de conscience de la nécessité d'assurer une paix durable à l'Europe, l'ont préparé à penser les rapports intereuropéens d'une façon différente.

«Etant agrégé d'histoire, dit Maurice Faure, cela m'a influencé. Je ressassais les guerres des 16^{ème} et 17^{ème} siècles; je relisais des livres sur les prépondérances successives en Europe; il ne fallait pas recommencer²».

Maurice Faure, dit Georges Vedel,

«appartenait à une génération qui avait le sentiment très vif, de la nécessité de cette guerre pour résister au national-socialisme, mais qui avait quand même le sentiment que c'était absurde et qu'il faudrait bâtir un monde nouveau³».

Ainsi, dès 1950, il est favorable au Plan Schuman, comme il le fut un an plus tôt pour la création du Conseil de l'Europe et pour l'Union européenne des paiements. Mais ce qui n'est encore qu'une adhésion intellectuelle à une idée neuve va se transmuier en une conviction profonde au contact des fédéralistes. Le débat de ratification du traité instituant la CECA sert de révélateur à cette foi. Maurice Faure défend le projet, au nom des radicaux, aux côtés d'Yvon Delbos et de René Mayer. Dès lors, sa réflexion européenne s'approfondit, sa fascination pour cette construction fondée sur le principe d'intégration, lui fait prendre conscience qu'il assiste à un tournant de l'histoire et qu'il participe à un projet unique. «A partir de ce moment-là, je suis devenu de plus en plus européen⁴», se souvient-il.

2. Entretien avec Maurice Faure, 13 décembre 1991.

3. Entretien avec Georges Vedel, 23 mars 1994. Le Professeur Vedel est un des plus anciens amis de Maurice Faure; ils se sont connus à Toulouse dans les années qui suivirent la seconde guerre mondiale.

4. Entretien avec Maurice Faure, 13 décembre 1991.

La rencontre avec René Mayer, un des chefs de file des milieux fédéralistes français, est déterminante pour Maurice Faure. Cette haute personnalité radicale, fer de lance de la tendance minoritaire des intégrationnistes du parti, est un modèle pour le jeune député. Maurice Faure éprouve une certaine admiration pour l' élu de Constantine⁵ qu'il côtoie au parti et à la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Entre 1952 et 1955, il siège en alternance avec René Mayer à l'Assemblée commune de la première Communauté. En fait, Maurice Faure fait figure de suppléant, remplaçant Mayer lorsque celui-ci entre dans un gouvernement. La confiance que lui accorde le député de Constantine constitue une marque de reconnaissance pour le jeune élu lotois. Le sentiment d'admiration, quasi filial, ressenti par Maurice Faure pour René Mayer influe-t-il sur son engagement européen? Probablement en partie, car son passage de l'adhésion intellectuelle à la conviction profonde, s'est réalisé à partir du moment où il s'est engagé aux côtés de Mayer et des intégrationnistes. Faut-il voir dans l'adhésion très forte de Maurice Faure à la personne de René Mayer une des causes des relations difficiles qu'il entretiendra toujours avec Pierre Mendès-France? Mendès-France et Mayer s'opposent au sein du parti radical, le premier dominant l'aile gauche de la formation, le second l'aile droite. Ces deux personnalités charismatiques développent des conceptions différentes, notamment sur la construction européenne que Mendès-France ne conçoit pas sans la présence du Royaume-Uni. L'appartenance de Maurice Faure à l'aile droite du parti et son attachement à René Mayer expliquent partiellement ses rapports difficiles avec le député de l'Eure. Il faut y voir aussi une différence de caractère. Les deux hommes avaient des personnalités très différentes. Homme du Sud-Ouest, bon vivant, très chaleureux, fin politique qui en aime le jeu, Maurice Faure ne pouvait guère être en phase avec ce technicien de l'économie qu'était Pierre Mendès-France, carré dans ses idées, sobre dans ses attitudes, presque froid, n'aimant pas, à la différence du député du Lot, la politique pour elle-même. Dans les luttes internes qui déchirent le parti radical au milieu des années cinquante, Maurice Faure est, après le départ de Mayer, un des principaux opposants à Mendès-France.

Actif dans les premiers grands combats européens, de la CECA à l'UEO (Union de l'Europe occidentale), Maurice Faure s'intègre dans les cercles fédéralistes et dans les premières institutions communautaires. Il adhère au Mouvement européen, puis dès sa fondation, en octobre 1955, au Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe de Jean Monnet. A l'Assemblée commune de la CECA, il se lie avec le socialiste Guy Mollet avec lequel il se bat en faveur de la CED (Communauté européenne de défense) à l'Assemblée nationale, où une sorte d'intergroupe pro-CED s'est mis en place. Pendant ces premières années de l'aventure européenne, Maurice Faure est convaincu que l'Europe unie se construira très rapidement. Partisan affirmée, dès 1951, de la finalité politique de la construction en cours, il attribue à la dimension supranationale de celle-ci, la possibilité de construire un ensemble qui saura répondre aux espoirs de paix et de prospérité économique. Adaptation du

5. René Mayer fut élu dans cette circonscription en 1946.

cadre juridique aux réalités techniques de la seconde moitié du 20^{ème} siècle, l'Europe ne peut-être, selon la conception de Maurice Faure, qu'une entité politique animée par une volonté commune disposant de réels pouvoirs et légitimée par les peuples européens. Démocratisation et supranationalité sont, pour le député lotois, les deux conditions essentielles de la réussite des futurs Etats-Unis d'Europe. S'il affirme très tôt ses conceptions fédéralistes, il est profondément blessé par le rejet de la CED en 1954. Ce combat l'a marqué :

«Je n'ai jamais vu», dit-il, «autant de passion dans un débat au Parlement que pour la CED. On remuait des choses sacrées: le drapeau, le sang (...). Les échanges verbaux étaient très durs, on pouvait entendre: «vous êtes un traître!». Il a fallu dix ans pour que tout cela s'estompe⁶».

Instruit par cette expérience douloureuse, il va mettre une sourdine à l'expression de ses convictions supranationales, au cours des années suivantes.

Négociateur des Traités de Rome

C'est effectivement en insistant sur l'aspect économique et en limitant le plus possible les pertes de souveraineté de l'Europe communautaire que la relance européenne a lieu. D'abord marquée par l'élaboration du rapport Spaak au cours d'une première conférence intergouvernementale, elle se poursuit par les négociations de Val Duchesse, de juin 1956 à mars 1957, au cours desquelles sont négociés les Traités de Rome. C'est Maurice Faure qui représente la France au cours de cette seconde phase de négociation, succédant à un autre radical, Félix Gaillard, qui était l'un des membres de la commission Spaak. Lorsqu'il prend la tête de la délégation française, Maurice Faure est déjà, depuis quelques mois, secrétaire d'Etat, chargé des Affaires européennes dans le gouvernement présidé par Guy Mollet. Ce gouvernement de «Front républicain», à dominante socialiste et radicale, investi à la fin de janvier 1956 dans la foulée des élections législatives, a une couleur européenne prononcée. Tout comme Guy Mollet et Maurice Faure, le ministre des Affaires étrangères, le socialiste Christian Pineau est un européen convaincu. Mais très préoccupé par l'affaire de Suez et le problème algérien, il laisse à son secrétaire d'Etat une très grande latitude pour négocier et lui confie le soin de le représenter dans des réunions de niveau ministériel pour les questions européennes. Maurice Faure ne doit donc pas être perçu comme un adjoint qui exécute les volontés de son ministre, mais comme l'artisan de la politique européenne du Quai d'Orsay entre 1956 et 1958.

Avant que ne soient lancées les négociations de Val Duchesse, le jeune secrétaire d'Etat a participé aux difficiles négociations sarroises avec l'Allemagne, dont la réussite a constitué le préalable indispensable aux négociations du Marché commun et d'Euratom. Commencées en février 1956, ces discussions portaient sur toute une série de problèmes. D'abord ceux qui étaient directement liés au rattachement de la Sarre à l'Allemagne, auxquels s'ajoutaient les exigences françaises con-

6. Entretien avec Maurice Faure, 13 décembre 1991.

cernant l'achèvement du canal d'Alsace⁷ et la canalisation de la Moselle. Les Allemands n'étaient guère favorables à ces revendications, mais les acceptèrent finalement pour obtenir ce qui était à leur yeux le plus important, le rattachement de la Sarre à l'Allemagne, que les Français n'étaient disposés à accepter qu'en contrepartie d'un accord sur les problèmes de canalisation. Ces discussions, que Maurice Faure aborde «avec la volonté (...) de tenir bon sur l'essentiel⁸», durèrent plusieurs mois et furent en grande partie achevées par l'accord de Luxembourg du 4 juin. Même si ce n'est qu'en octobre 1956 que l'ensemble du problème sarrois est définitivement réglé, Maurice Faure peut aborder dans de bonnes conditions la négociation du Marché commun et d'Euratom, le 26 juin.

L'entente franco-allemande sur une série de problèmes aussi épineux que ceux posés par la Sarre est encourageante. La discussion sarroise constitue une préparation très importante aux difficiles marchandages qui vont avoir lieu sur le Marché commun entre les deux anciens adversaires. C'est aussi un succès personnel pour Maurice Faure qui affirme déjà un style original de négociation, que son homologue allemand, le Professeur Walter Hallstein, apprécie. Rompant avec la solennité habituelle qui règne autour d'une table de négociation, le secrétaire d'Etat français a su, par sa nature conviviale, créer une atmosphère de détente, très positive pour l'avancée des discussions. Le secrétaire d'Etat allemand a qualifié ses discussions avec son homologue français de «modèle, en raison de la franchise qui a présidé aux conversations⁹». Maurice Faure pratique également les échanges informels en tête-à-tête au cours des suspensions de séance. A plusieurs reprises, il prend Hallstein à part et lui propose un arrangement sur tel ou tel point, permettant ainsi lors de la reprise des discussions de dépasser rapidement le point litigieux qui gênait la progression des négociateurs quelques instants plus tôt. Plus novatrice fut la manière dont Maurice Faure proposa de gagner du temps en évitant de très longues querelles sur les nombreuses dettes et créances que les deux pays se devaient. Estimant que les totaux de l'ensemble des dettes des deux parties étaient sensiblement égaux, il proposa une annulation réciproque de ces créances.

«Est-ce que vous n'avez pas idée qu'on pourrait proposer à nos chefs de gouvernement et à nos ministres des Affaires étrangères de supprimer tout cela d'un coup de torchon?»

propose Maurice Faure¹⁰ à Walter Hallstein qui se montre enchanté par cette suggestion. Mollet et Adenauer le sont aussi et donnent leur accord.

«Je crois», dit Maurice Faure, «qu'en cela nos deux pays ont fait une bonne affaire, qui, entre parenthèses, pourrait servir de précédent utile; nous avons évité tout un contentieux qui aurait entretenu des animosités entre nos deux pays¹¹».

7. La construction de ce canal, entreprise pendant l'entre-deux-guerres, fut interrompue par la seconde guerre mondiale.

8. *Le Monde*, 9 mars 1956.

9. *Le Monde*, 18 mai 1956.

10. M. Faure en 1987, cf. *La relance européenne et les Traités de Rome, Actes du colloque de Rome, 25-28 mars 1987*, E. SERRA (éd.), Paris 1989, p. 288.

11. *Le Monde*, 14 septembre 1956.

L'audace de la proposition et sa réalisation ont instauré une confiance entre Français et Allemands qui a beaucoup servi par la suite.

Cette première expérience de négociation et les excellents rapports établis entre Maurice Faure et Walter Hallstein constituent des atouts pour la négociation sur le Marché commun et l'Euratom. Bien qu'Hallstein ne soit pas le chef de la délégation allemande¹², il reste, en tant que secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de la République fédérale, en contact étroit avec son homologue français. Celui-ci connaît également déjà les responsables des quatre autres pays participant à la négociation. Dans le cadre de la négociation sarroise, il a rencontré à plusieurs reprises le Belge Paul-Henri Spaak et surtout le Luxembourgeois Joseph Bech et leurs équipes diplomatiques, intéressés par le projet de canalisation de la Moselle. Il les connaît aussi, ainsi que les Italiens, pour avoir participé aux côtés de Christian Pineau à la conférence de Venise, le 30 mai 1956. C'est au cours de cette importante réunion que le rapport Spaak fut adopté comme base de travail de la conférence intergouvernementale et que l'ouverture de celle-ci fut décidée.

C'est une véritable machinerie politico-administrative qui se met en place du côté des Français pour la négociation des futurs Traités de Rome. Maurice Faure exige¹³ et obtient la présidence de la délégation française qui négocie à Bruxelles. Homme de contact, il est d'abord un politique (le seul parmi les chefs de délégation), dont la volonté est mise toute entière au service de l'oeuvre à accomplir. Il est secondé très efficacement par un vice-président, un haut fonctionnaire, Robert Marjolin, homme de dossier, dont la froideur naturelle contrastait avec la convivialité de Maurice Faure. La délégation est partagée en deux sections, l'une sous la présidence de Pierre Guillaumat, s'occupe de l'Euratom, l'autre, dirigée par Jacques Donnedieu de Vabres, négocie sur le Marché commun. Dans ces sections se trouvent des experts de différents ministères. Plusieurs conseillers (Georges Vedel, Jean-François Deniau, Jean Mille¹⁴) et un secrétaire général, Jean François-Poncet, complètent la délégation. La position défendue par la délégation française est préparée à Paris dans deux comités, où se déroule une véritable négociation franco-française, tant l'opposition au Marché commun est grande dans la haute administration. Le premier, à compétence administrative, créé pour la circonstance, est dirigé par Alexandre Verret et regroupe des hauts fonctionnaires des ministères concernés par les questions abordées à Bruxelles. L'autre, plus politique et plus ancien¹⁵, le comité interministériel, a pour mission d'harmoniser les positions des ministres et de leurs administrations. Il faut aussi mentionner le rôle d'Emile Noël, directeur de cabinet et oeil de Guy Mollet à Bruxelles, intermédiaire indispensable entre le chef de la délégation française et le président du Conseil.

A Bruxelles, Maurice Faure participe régulièrement aux réunions du comité des chefs des délégations. Là, des directives sont données aux experts (qui, comme dans la

12. C'est l'ambassadeur Ophüls qui dirige la délégation allemande jusqu'en janvier 1957.

13. Selon Jean François-Poncet. Entretien, 26 janvier 1994.

14. Jean Mille est le directeur de cabinet de Maurice Faure.

15. Il s'agit du SGCI (Secrétariat général du comité interministériel) créé en 1948. Il prépare les discussions entre ministres.

délégation française, se répartissent dans deux groupes, l'un pour le Marché commun, l'autre pour l'Euratom) et les articles qu'ils ont négociés sont approuvés, avant d'être rédigés par un comité de rédaction. Lorsque les chefs de délégation ne peuvent se mettre d'accord sur un point de la négociation, ils font appel aux échelons supérieurs, les ministres des Affaires étrangères et pour les cas les plus difficiles aux chefs d'Etat et de gouvernements; ces réunions ont été capitales «pour sortir la négociation de l'ornière¹⁶», estime l'ex-chef de la délégation française. En tant que secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, il est très souvent amené à prendre la place de Christian Pineau, occupé par d'autres problèmes, lors des réunions entre ministres.

Plusieurs phases ponctuent la négociation des futurs Traités de Rome. Elles résultent en partie des atermoiements des Français dont la position n'est pas fermement fixée en juin 1956, ainsi que dans les mois suivants. C'est à Maurice Faure de faire preuve d'habileté pour faire passer au mieux l'attitude française. Dans un premier temps, correspondant à l'été 1956, il défend une position privilégiant l'Euratom. En fait cette première période de quasi inertie est due aux hésitations françaises et au rôdage de la discussion au cours duquel les négociateurs se cherchent. Pendant ce temps, la position française évolue vers un changement de cap. De l'Euratom, la priorité passe au Marché commun. Les politiques et les industriels s'y convertissent devant les perspectives qu'il offre. Les plus grandes réticences sont dues à la haute administration française. Ainsi, au cours de l'été 1956, c'est la négociation franco-française qui est la plus déterminante. En septembre, les Français sont décidés à privilégier le Marché commun, mais sous certaines conditions, car la situation du pays est plus difficile. En septembre, Maurice Faure dévoile aux partenaires la liste des exigences françaises. Il s'agit d'obtenir certaines mesures de protection et de sauvegarde pour protéger une économie moins compétitive, de réaliser le Marché commun par étapes, d'obtenir l'inclusion des territoires d'outre-mer dans celui-ci et la mise en place d'une politique agricole commune. Ces garanties, réellement nécessaires, sont aussi justifiées par la nécessité d'affaiblir l'opposition de l'administration sur le projet de Marché commun. En ce qui concerne l'Euratom, la position de Maurice Faure est renforcée, depuis qu'en juillet, après un débat d'une semaine à l'Assemblée nationale, les députés ont voté favorablement en faveur du projet, couvrant ainsi le secrétaire d'Etat pour la poursuite de la discussion. Il restait à obtenir un accord favorable au niveau des Six. Cela paraissait presque plus aisé.

Lorsque Maurice Faure annonce les conditions françaises aux partenaires, très surpris, la négociation bloque et manque de capoter.

«Maurice Faure, dans une intervention religieusement écoutée», écrit Paul-Henri Spaak, «énuméra les questions préalables que le gouvernement français désirait voir résoudre, en même temps que les garanties qu'il croyait pouvoir demander. La liste était longue et impressionnante. (...) Au fur et à mesure que Maurice Faure parlait», poursuit Spaak, «je voyais la figure des autres négociateurs se faire de plus en plus sévère¹⁷».

16. Entretien avec Maurice Faure, 13 décembre 1991.

17. P.H SPAAK, *Combats inachevés*, t.2, Paris 1969, p. 92.

Bien que la négociation paraisse, dans un premier temps, gravement menacée, par l'impression que les revendications françaises sont insurmontables, rapidement, la volonté de réussir l'emporte et la négociation reprend. Mais les difficultés subsistent malgré cela, particulièrement entre Français et Allemands. Sur nombre de points et particulièrement l'association des territoires d'outre-mer les Allemands refusent les exigences françaises. A côté des négociations européenne et franco-française, Maurice Faure participe, en fait, à une troisième négociation, franco-allemande celle-ci. Le contexte international joue en faveur de la réussite. L'affaire de Suez, la répression soviétique en Hongrie, ravivent le sentiment des Européens de la nécessité de s'unir pour ne pas périr. En novembre, une réunion entre Adenauer et Mollet permet de progresser. Désormais les discussions avancent assez rapidement, malgré d'ultimes blocages dans les dernières semaines. Pour les dépasser rapidement, Maurice Faure et les autres chefs de délégation décident de recourir, le plus souvent possible, à l'échelon supérieur.

A l'occasion de la négociation des Traités de Rome, les deux secrétaires d'Etat ont une influence qui dépasse celle qui est généralement octroyée à leur fonction. Maurice Faure a quasiment rang de ministre des Affaires étrangères, car Pineau reste loin des discussions et lui a laissé une grande marge de manoeuvre. C'est aussi le cas de Walter Hallstein, dont l'influence sur le chancelier Adenauer est plus importante que celle de son ministre, Von Brentano. Cet homme, froid en apparence, note le *Vorwärts*, «joue volontiers le fonctionnaire, mais en réalité, il a suffisamment de sens politique pour se maintenir (...) face à son ministre et au chancelier lui-même¹⁸». Influent, les deux hommes avaient en commun d'être d'abord des politiques et avaient la même volonté d'aller droit au but. S'ils s'estimaient, ils restaient très volontaires et s'affrontaient parfois. «Je les ai vu quand même s'enquieuler¹⁹», dit Christian Pineau en estimant leurs rapports bons, mais sans être excellents. En janvier 1957, alors qu'il reste quelques difficultés à résoudre que seule l'action de la volonté politique peut permettre de dépasser, Maurice Faure suggère à Paul-Henri Spaak que la conférence poursuive ses travaux «au niveau des Secrétaires d'Etat, M. Hallstein et le Secrétaire d'Etat néerlandais prenant la tête de leur délégation respective²⁰». Ce qui fut fait et permit des avancées rapides, bien que les dernières réunions des chefs de délégation furent houleuses, chacun essayant, une dernière fois, d'obtenir le maximum de satisfactions pour son pays.

Le 25 mars 1957, le succès de la négociation est avalisé par la signature des Traités de Rome. Pour le rôle éminent qui fut le sien, Maurice Faure reçoit de Guy Mollet l'honneur de cosigner le traité avec Christian Pineau.

Toutes les personnes qui ont côtoyé Maurice Faure s'accordent pour estimer que ses qualités personnelles, son pragmatisme, sa compréhension des intérêts de

18. Archives du ministère des Affaires étrangères (MAE), Europe 44-60, Allemagne, vol. 1239. Note de l'ambassadeur de France en RFA à propos d'un article du *Vorwärts* sur la politique étrangère allemande, 18 octobre 1956.

19. Entretien avec Christian Pineau, 21 décembre 1993.

20. MAE, Europe 44-60, généralités, vol. 185. Note de Raymond Bousquet, ambassadeur de France à Bruxelles, 7 janvier 1957.

l'autre et son sens du compromis, ont eu un effet très positif sur la (ou sur les) négociation(s). Dans la négociation européenne, l'une des qualités essentielles de Maurice Faure, selon Georges Vedel était qu'il avait

«la plus exacte préoccupation des gens d'en face et savait que sur tel point qui pouvait paraître secondaire sur le plan politique, il fallait faire de larges concessions²¹».

D'accord sur ce jugement, Jean François-Poncet le définit comme un «homme de compromis, plutôt que de résistance²²». Sur le plan des rapports franco-allemands, nous avons vu l'importance des liens de confiance et d'estime qui unissaient Maurice Faure à Walter Hallstein. En ce qui concerne la négociation franco-française, il l'a réussie, estime Georges Vedel, car il a, à cette occasion, déployé les mêmes qualités que pour la négociation européenne, «c'est-à-dire un essai de compréhension de la psychologie, des intérêts et des besoins de ceux avec qui il négociait²³». Enfin, sa personnalité conviviale a permis de créer une atmosphère bénéfique qui «tourne le dos à la dureté habituelle des négociations²⁴».

Quatre mois plus tard, en juillet, Maurice Faure défend le Traité lors du débat de ratification. Entretemps, il a participé à la mise en place du comité intérimaire²⁵, chargé de préparer après la signature du Traité la mise en place du Marché commun, prévue pour le premier janvier 1958. A cette date, le secrétaire d'Etat français est désigné pour être le seul ministre français chargé des discussions avec les organes européens.

En parallèle, Maurice Faure suit la négociation sur la zone de libre-échange qui se déroule dans le cadre de l'OECE. A plusieurs reprises il rencontre le président de la négociation, le Britannique Réginald Maudling, pour essayer de concilier des points de vues de plus en plus divergents. Les Français ne sont disposés à accepter la proposition anglaise visant à l'établissement de cette zone que si elle offre les mêmes garanties que le Marché commun²⁶. Or, ce n'est pas le cas, le projet anglais n'en ayant pas l'esprit communautaire; il s'agit d'une simple zone commerciale, réservée aux produits industriels. L'exclusion de l'agriculture est une autre cause du refus français. Au comité intergouvernemental du 14 novembre 1957, Maurice Faure définit «clairement et même brutalement²⁷» la position française. En janvier

21. Entretien avec Georges Vedel, 23 mars 1994.

22. Entretien avec Jean François-Poncet, 26 janvier 1994.

23. Georges Vedel, 23 mars 1994.

24. Jean François-Poncet, 26 janvier 1994.

25. Composé, selon ses vœux, des membres des délégations qui ont négocié le Traité de Rome.

26. Pendant la négociation de celui-ci, Maurice Faure fit des démarches auprès des Britanniques pour qu'ils s'associent, mais en vain. Le secrétaire d'Etat français n'a jamais réellement cru à une participation anglaise au Marché commun, mais fit ces démarches, autant par acquis de conscience qu'à des fins de politique intérieure, pour satisfaire les partisans d'une construction européenne qui intégrerait le Royaume-uni. Conscient que les Anglais conservaient une forte mentalité insulaire et qu'ils étaient d'abord tournés vers le Commonwealth, Maurice Faure n'a guère cru à leur volonté de rapprocher les conditions de mise en oeuvre de la future zone de libre-échange de celles qui régissent le Marché commun. Aussi, son action, surtout défensive, consistait à refuser de faire la moindre concession en faveur d'une position moyenne qui dénaturerait le Marché commun.

27. MAE, DE-CE, vol. 753, historique de la négociation, juin 1958.

1958, un comité interministériel se tient à Matignon au cours duquel le secrétaire d'Etat est chargé de préparer un mémorandum présentant les conditions françaises. Présenté et discuté d'abord entre les Six, le document est ensuite transmis à la conférence intergouvernementale chargée des discussions sur la zone de libre-échange. Mais quelques mois plus tard, le projet de mise en place de la zone échoue des suites de son rejet par le nouveau pouvoir gaulliste, après que Maurice Faure ait quitté le dernier gouvernement de la IV^{ème} République.

Pendant les vingt-huit mois que dure son action de secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, Maurice Faure est également actif sur d'autres terrains. Chargé en novembre 1956, après la démission du second secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Alain Savary, des questions marocaines et tunisiennes, il participe au règlement des contentieux restants, particulièrement avec la Tunisie qui réclame le départ des dernières troupes françaises stationnées à la frontière algéro-tunisienne. Sur le plan politique, Maurice Faure est mêlé aux luttes de factions qui déchirent le parti radical. Depuis 1955, l'aile gauche, dominée par Pierre Mendès-France dirige le parti. Après un très court soutien au gouvernement Mollet dont il fut ministre sans portefeuille, Mendès-France, quitte, à l'automne 1956, un pouvoir dont il désapprouve la politique algérienne, alors que les autres ministres radicaux restent. En mai 1957, Mendès-France tente de mettre fin à l'ambiguïté de sa position en exigeant la démission des ministres radicaux. Ceux-ci refusent; Maurice Faure assène, au nom des «gouvernementaux²⁸» et soutenu par l'aile droite ainsi que par des mendésistes, «le foudroyant uppercut à Mendès-France²⁹» en le menaçant de faire entrer en dissidence leurs fédérations s'il maintenait sa position. L'ancien président du Conseil cède et se discrédite en renonçant à ses exigences. Il perd peu après la direction du parti qui passera aux mains de Félix Gaillard, un modéré, puis de Maurice Faure qui devient un des leaders de la vie politique française de la première partie des années soixante. A ce moment, le débat européen s'articule autour de l'opposition entre les fédéralistes et les gaullistes, partisans d'une simple confédération.

Défenseur de la conception fédérale de l'Europe

Avec l'avènement de la V^{ème} République, l'action européenne de Maurice Faure prend une autre dimension, particulièrement sur le plan du militantisme. Il succède à Robert Schuman à la présidence du Mouvement européen en 1961 et son investissement dans le Comité d'action de Jean Monnet, s'accroît. En ce qui concerne son action au sein des institutions communautaires, elle s'exerce à l'Assemblée parlementaire européenne, dont il est un des représentants français, entre 1959 et 1967.

Maurice Faure s'est prononcé en faveur du retour du général de Gaulle au pouvoir, et sur de nombreux points il aurait pu être d'accord sur la politique suivie par le nouveau régime. C'est sur la construction européenne que les positions vont se

28. Il s'agit des ministres radicaux.

29. *Paris-Presse*, 7 mai 1957.

révéler inconciliables. Dans un premier temps, la décision du nouveau chef de l'Etat d'appliquer les Traités de Rome et les premiers succès de cette application ravirent Maurice Faure. Mais, vers 1960, le débat européen se déplace du plan de l'économique au plan du politique. La mise en place des premières politiques économiques communes est envisagée et Maurice Faure estime qu'elles nécessitent une volonté forte pour coordonner et orienter les efforts des Six. Le moment est décisif.

«L'Europe des Six, dit-il, est encore à la croisée de deux chemins qui peuvent la mener, l'un à la simple cordialité, l'autre à l'unité. C'est l'unité qui avait été choisie à Rome en 1957, il reste à la réaliser³⁰».

Dans les discours du député lotois resurgit le thème de la supranationalité qu'il avait laissé de côté pendant les négociations des Traités de Rome. Il fonde son discours européen sur la revendication d'un pouvoir supranational, légitimé par l'expression populaire, pour que s'exprime la volonté politique désormais nécessaire au fonctionnement de la construction européenne. Il prône la mise en place rapide de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct, afin d'éviter le reproche qui pourrait être légitimement fait à l'Europe d'être une technocratie.

«Ce que nous attendons de l'élection au suffrage universel, c'est (...)», dit-il, «qu'elle mette davantage à la portée des peuples de notre communauté l'ensemble des problèmes que nous traitons ici dans un vase un peu clos et dans une certaine mesure, un peu en dehors du souffle populaire³¹».

Si vers 1960, le thème politique prend une importance fondamentale dans le discours européen de Maurice Faure, ce n'est pas seulement parce que les politiques communes nécessitent une volonté plus affirmée de la Communauté. C'est aussi et surtout parce que le général de Gaulle lance un projet d'union politique, connu sous le nom de plan Fouchet. Les gaullistes proposent notamment la réunion mensuelle des chefs d'Etat et de gouvernement et l'établissement d'une politique étrangère et de défense communes. Dans un premier temps, Maurice Faure n'est pas, par réalisme, opposé à cette proposition qui peut être une étape sur la voie de l'intégration politique.

«Je veux bien, proclame-t-il, qu'on commence par des réunions intergouvernementales, à condition qu'on y apporte un état d'esprit compréhensif³²».

Mais lorsque le général de Gaulle, décide, en janvier 1962, sans consultation des partenaires, de modifier ses propositions en envisageant la subordination des institutions communautaires au conseil des chefs d'Etat et de gouvernement, Maurice Faure rejette un projet dont l'esprit est ouvertement confédéral. Sa conception fédéraliste est inconciliable avec l'«Europe des patries» prônée par les gaullistes. Pour le député du Lot, l'Europe confédérale ne serait qu'une alliance qui, tôt ou

30. MAE, Europe 44-60, vol. 180, propos de Maurice Faure extrait d'une revue de presse sur le colloque de Strasbourg, 25 novembre 1959.

31. Archives historiques des Communautés européennes (AHCE), AC 498, présentation par Maurice Faure du rapport sur l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel direct, séance de l'Assemblée parlementaire, 11 mai 1960.

32. AHCE, ME 1979, discours de Maurice Faure à Luxembourg, 12 mars 1962.

tard, se désagrègerait comme ce fut le cas pour toutes les alliances du passé. Il assimile l'«Europe des patries» à la

«très vieille Europe (...), celle qui, depuis cinq siècles, depuis le sortir du Moyen-âge, sur deux cents champs de bataille et à travers vingt conflits, s'est cherchée en vain et n'a jamais trouvé encore son équilibre interne³³».

Quant au Marché commun, il se transformerait progressivement en une simple zone de libre-échange. La force de la conception fédérale repose, selon Maurice Faure dans l'intégration des partenaires, de façon progressive et dans le libre consentement. S'il n'y a pas ce don de soi, c'est une Europe des égoïsmes qui se mettrait en place par le biais d'une confédération.

Combattant désormais prioritairement pour des Etats-Unis d'Europe, Maurice Faure agit au sein des institutions européennes dans la limite de ses possibilités. Membre de la commission des questions politiques et des affaires institutionnelles de l'Assemblée parlementaire européenne, il participe à l'élaboration de deux rapports importants. Le premier concerne la fusion des exécutifs des trois communautés qu'il souhaiterait voir mis en place pour 1961, étape très limitée sur le chemin d'un renforcement de l'autorité communautaire. Le second préconise l'établissement rapide de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. Si les gaullistes acceptent, dans les années suivantes, de réaliser la fusion des exécutifs, ils rejettent la démocratisation de l'Assemblée, proposée dès 1961 par les partenaires.

A partir de 1962, Maurice Faure s'oppose fermement à la politique régressive des gaullistes dont il perçoit la volonté de faire évoluer les rapports à six, de la dimension communautaire à la dimension intergouvernementale. Ses craintes sont renforcées par le *veto* mis par le général de Gaulle à l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun, ainsi que par le traité d'amitié franco-allemand, qu'il estime n'être «pas grand chose³⁴», mais dont il craint qu'il ne renforce la régression vers l'intergouvernemental et le bilatéral. S'il ne fait plus aucune concession à la politique européenne des gaullistes, parce qu'il y a incompatibilité des conceptions, il faut aussi lire cette opposition marquée en fonction du contexte politique intérieur français. Depuis 1961, Maurice Faure est président d'un parti radical qui ne peut exister qu'en se positionnant, de plus en plus nettement, dans une attitude d'opposition et qui doit concilier les volontés, parfois très divergentes, de ses deux ailes. Estimant que la formation qu'il préside a une vocation de rassemblement au centre des partis modérés, il lui faut exprimer nettement, sur chaque thème, y compris l'Europe, une position ferme marquant clairement sa différence avec celle qu'exprime le pouvoir.

Le nouveau président du parti radical perçoit une panne du processus d'intégration. «La crise s'est aujourd'hui, calmement, mais inéluctablement installée³⁵», estime-t-il, au printemps 1963. Il n'en rend pas seulement responsable les gaullistes, car chez tous les partenaires il distingue un affaiblissement de la volonté qui

33. JOAN (Journal officiel de l'Assemblée nationale), 30 avril 1959.

34. AHCE, ME 1979, discours prononcé par Maurice Faure, le 12 mars 1963.

35. JOAN, discours de Maurice Faure, 13 juin 1963.

était celle des artisans des Traités de Rome. La conjoncture internationale moins tendue que dans les années cinquante et un certain retour des égoïsmes nationaux dans une période de croissance économique expliquent en partie, pour le député du Lot, cette évolution négative du sentiment européen. Maurice Faure en appelle, dès 1963, à une relance de l'Europe, celle-ci devant se fonder sur le développement d'institutions supranationales et démocratiques. Car seule l'intégration politique permettra désormais, estime-t-il, de faire de l'Europe la grande puissance capable de relever les défis du monde moderne, dont rêvaient les précurseurs de la construction européenne. La question de l'arme atomique qui se pose avec acuité est un argument de poids. A un moment où les gaullistes veulent développer une force nucléaire nationale et où le président américain développe sa proposition de «partnership», pour mettre en commun les forces atomiques américaines et européennes, mais en laissant la décision de l'utilisation aux Américains, le président du parti radical pense qu'il serait plutôt souhaitable de faire le choix du moyen terme européen en construisant une force nucléaire commune aux Six.

Maurice Faure est conscient que ses propositions de relance par les institutions sont du domaine de l'illusoire, face à la réalité de la politique européenne des gaullistes. En 1965, ses inquiétudes sont grandes sur l'avenir de la construction européenne, car il perçoit, dans la crise de la «chaise vide», une volonté du gouvernement français de casser les mécanismes communautaires; ceci pourrait porter «un coup fatal à la progression équilibrée de l'intégration économique³⁶». Le retrait français des organisations communautaires, après le constat de l'impossibilité d'arriver à un accord sur le financement de la politique agricole est jugé, par le député du Lot, comme attentatoire aux Traités de Rome. Il soutient les propositions de Walter Hallstein en vue de renforcer la Commission européenne, estimant que c'est le rôle de son président de faire des propositions audacieuses et d'être ainsi une locomotive de la construction européenne.³⁷

«Qui pourrait reprocher, dit-il, à la Commission qui est l'organe d'imagination, d'invention, qui est le moteur de notre Communauté d'être en avance sur l'événement? Que lui dirions-nous, si elle était à la traîne? Qui d'autre a mandat d'être à l'avant, sinon elle-même par son statut, ses compétences, sa vocation et son recrutement³⁸».

Après la résolution de la crise par le «compromis de Luxembourg», l'Europe communautaire est affaiblie. Il en est de même de la confiance que Maurice Faure avait mise dans la perspective d'une évolution rapide de la construction européenne vers sa dimension politique. Son action en faveur de l'Europe va être plus discrète. Il quitte en 1967 la présidence du Mouvement européen et l'Assemblée parlementaire des Six. C'est aussi pour lui une période de repli politique, puisqu'il ne dirige

36. AHCE, ME 1599, propos de Maurice Faure lors de la réunion du bureau exécutif du Mouvement européen, à Londres, le 19 juillet 1965.

37. Dont Hallstein est le président. Il réclamait, en vue du passage à la troisième étape du Marché commun, l'instauration du vote à la majorité qualifiée au Conseil des ministres et la possibilité pour la commission d'avoir des ressources propres.

38. AHCE, ME 1599, discours prononcé par Maurice Faure lors du congrès extraordinaire du Mouvement européen à Cannes, le 3 octobre 1965.

plus le parti radical depuis 1965 et a échoué dans son projet de rassemblement des forces du centre, à un moment où la bipolarisation de la vie politique française, entre une droite et une gauche bien différenciées, devient une réalité nouvelle.

Maurice Faure réapparaîtra de nouveau sur l'avant-scène politique française en reprenant la direction du parti radical de 1969 à 1971. Il sera aussi, une nouvelle fois, parlementaire européen de 1973 à 1979. Dans les années quatre-vingts, il joue un rôle important au sein du comité Dooge, dont le but est l'élaboration d'un rapport préparatoire aux discussions sur l'Acte unique. Mais dans l'ensemble, l'activité européenne de Maurice Faure est moins intense que dans la quinzaine d'années qui sépare le débat de ratification de la CECA du «compromis de Luxembourg». Le premier événement procurait de grandes espérances pour une intégration politique proche, alors que le second marqua la prise de conscience que la réalité était beaucoup plus difficile à transformer. A la fin des années soixante, le thème européen est aussi entré dans le débat politique et le militantisme des premiers temps est moins fondamental. L'idée d'Europe aborde, à l'épreuve des faits, une phase de maturité, de réalisme et s'éloigne des espérances folles des premières années de sa construction. Maurice Faure, homme passionné, se sentait peut-être plus à l'aise dans les premiers temps de celle-ci, les temps héroïques, ceux d'un certain «romantisme» européen. Si l'idée d'Europe a mûri, le député du Lot aussi, et le jeune homme rempli d'ambition qui suivait passionnément René Mayer est devenu, à quarante-cinq ans en 1967, à l'âge de la maturité, de l'expérience et de la reconnaissance, un homme qui est conscient qu'il faut savoir donner du temps au temps.

Maurice Faure est le type même du fédéraliste européen, décidé et agissant, convaincu que l'intégration politique des pays d'Europe est la direction que doit prendre l'histoire du continent pour éviter le déclin. Homme jeune et passionné dans les années cinquante, il a eu la double chance de rencontrer l'idée européenne et de participer, auprès des pères de l'Europe, à la mise en place des premières étapes de la construction communautaire, en étant lui-même précocement artisan de celle-ci. Même si ses espoirs d'une intégration politique rapide se heurtèrent aux réalités plus pesantes de l'évolution des mentalités des peuples européens, il n'a jamais perdu la certitude de sa réalisation à terme. Dans le cadre plus strict de la négociation des Traités de Rome, sa qualité d'homme politique, la conviction que le politique prime sur l'économique, ainsi que son sens du compromis et de la convivialité, ont été précieux pour la réussite d'une négociation difficile qui a mis en relation de nombreux groupes porteurs d'intérêts spécifiques et parfois contradictoires, qu'un style de négociation volontaire et ouvert a contribué à harmoniser. Homme politique dont l'action fut plus efficace que ne l'aurait été celle d'un administratif, Maurice Faure, artisan de la construction européenne, reste cependant moins connu que d'autres, car ses fonctions de secrétaire d'Etat l'ont placé, aux yeux de l'opinion, dans une position de retrait, alors que son action fut, en réalité, de premier plan.

European or Atlantic Community? The Foreign Office and “Europe” 1955-1957

Liz Kane

The fortieth anniversary of the signing of the Treaty of Rome in March 1957 by the six states of the European Coal and Steel Community (ECSC),¹ which established the common market and the European atomic energy group, has re-opened the debate about the British decision in 1955 not to seek membership of the new organisations. This decision, it is often alleged, was made because the British government of Anthony Eden wanted to sabotage the Six. With the contemporary relevance of the debate of the British role in Europe as a member of the European Union and NATO, the release of the papers of the Foreign Office’s Western Organisation Department provides an opportunity to re-assess British policy towards Europe from 1955. There were three Foreign Office departments responsible for British policy towards Western Europe and NATO. The Western Relations Department was concerned with bilateral relations with the states of Western Europe; the Mutual Aid Department (MAD) with the Western economic organisations, and the Western Organisations Department was responsible for “political” organisations such as NATO, the Western European Union (WEU) and the Council of Europe. The files for 1955-7 from the first two departments have been available in the Public Record Office under the 30-year-rule, but Western Organisation Department papers were only released in 1997.

There were two events in 1955 which affected British policy through until 1958 and beyond. The most well known was the meeting of the ECSC High Authority in Messina, Italy, in June, which decided to try to establish a common market and an atomic energy group; the second was the meeting of the NATO Ministerial Council in Paris, in December, which established a committee, known as the Three Wise Men, to examine ways of reinvigorating NATO. Arguably both of these meetings were concerned with the same problems: the future of Germany and the economic future of Europe. The British responses to these events concentrated on one problem, whether to build an Atlantic or a European Community. Within the Conservative governments of Anthony Eden, 1955-7, and Harold Macmillan, 1957-1963, however, there were disagreements as to what form these responses should take. This article will examine some of the discussions within the government about how the United Kingdom should improve relations with the Continent, strengthen the Atlantic Alliance whilst maintaining the unity of the Commonwealth.

It will be argued that British policy was not merely negative and reactive towards the Six. Further, it will be shown that it is not possible to consider the Treaty of Rome debate in isolation, nor should the British response be seen as

The opinions expressed in this article are the author’s own and should not be taken as an expression of official Government policy.

1. France, Belgium, West Germany, Italy, Luxembourg and the Netherlands.

purely economic. For the British, at least, “Europe” could not be considered without the Atlantic/NATO discussion. This article also shows that the French were more concerned to secure British support than has previously been thought, thus confirming British opinion about the fragility of the Messina plans. Yet the undercurrent to British policy between 1955 and 1957 was that events external to the Euro-Atlantic policy formulation process were to prove decisive. The Suez affair, for example, was a major distraction from these issues for ministers and officials. Further, the Six proved themselves eventually, to be tougher and more determined negotiators than the British realised. They would not permit discussion of British proposals to stall their own talks, the French were able to respond to Suez with a more active integrationist policy, and, by 1958, the British were to find that they had, to repeat the well-known phrase “missed the boat” in Europe, without driving through their own Atlanticist alternatives.

1955

The British response to both the Six and the Three Wise Men was rooted in the Cold War. There were of course other reasons why the British government chose not to join the common market in 1955. Economically, membership of a common market was considered by the Treasury and Board of Trade to be inconsistent with the collective approach which was the chosen method for restoring British trade and economic well-being, and the importance of the Commonwealth in the British decision in 1955 should not be ignored either.² This paper, however, will concentrate on a third reason for the British decision not to seek membership of a common market in 1955 and that was the effect that the Messina plans would have on the future of West Germany.

Members of the Foreign Office believed that the motive behind Paul-Henri Spaak’s initiative in the Messina plans was based

“on the potential danger from Germany after Adenauer’s [German Chancellor] disappearance if she were not by then firmly held into the West (...). He [Spaak] had already noticed signs of some people in Germany being less interested in ‘Europeanization’ now that Germany had regained her sovereignty, and being more inclined to think in terms of Germany being a world power and one of the Great Four (...). Adenauer could hardly last more than 5 years at best and Germany might well by then be strong enough to alter the whole balance of power in the world; she was already almost in a position to dominate Europe.”³

The British government, however, while not confident that the problem of Germany had been completely solved, felt that they had already contributed to a solution of the problem through the 1954 Paris agreements whereby West Germany had

2. For a discussion on the importance of economics and the Commonwealth on the policy-making process towards Europe see E. KANE, “Tilting to Europe?: British policy towards developments in European integration 1955-1958”, D.Phil thesis, University of Oxford 1996.

3. J.C. Peterson, Commercial Counsellor in Brussels, to London 21 June 1955. FO371/116040.

been admitted into NATO and the WEU had been established.⁴ It was felt within the Foreign Office that what was now needed was a period of time for West Germany to “settle in” to these organisations.⁵ When the Six met in Messina to “re-launch” European integration, it was felt within the Foreign Office that it was too soon to be considering the establishment of new organisations and the role of West Germany in Europe, especially given the chaos of the EDC débâcle.

Within the Foreign Office there were differing views about how the Messina plans would affect Germany. Assistant Under Secretary John Coulson, then supervising the Mutual Aid Department was initially in favour of the Messina developments. He wrote “on political grounds, and mainly with an eye on keeping Federal Germany in the Western camp, we have a general disposition to favour moves to integrate Western Europe”.⁶ If Germany was bound to the West through economic, political or military means, then it would be difficult, if not impossible, for a resurgent Germany to wage war against its Western neighbours, seek a rapprochement with the Soviet Union, or obtain reunification in return for a pledge of neutralism or the adoption of a pro-Eastern policy. Adenauer himself believed that should his policy of rehabilitating West Germany through membership of the Western alliance fail, when he was replaced as Chancellor “a future German Government might do a deal with Russia”.⁷ If this were to happen the NATO military plans of holding a line as far east as possible until the United States could launch a nuclear strike against the Soviet Union, would have to be re-considered. Any organisation, therefore, of which West Germany was a member had to be strong enough to prevent it from coming to an arrangement with the Soviet Union.

There was, however, a further body of opinion in the Foreign Office that the Six might be too strong and restrictive for Germany. Dennis Wright wrote that “we do not believe that France, Italy and the Benelux are strong enough to keep any straight-jacket on the Germans. The problem is surely to cast out the devil in the German. A straight jacket might bring out the worst in him.”⁸ The Foreign Office also feared that the Six, whilst being too strong or too weak to control West Germany effectively, might be strong enough to create a “third force”. Ernest Bevin, British Foreign Secretary 1945-1951, had considered the creation of a “third force” consisting of the states of Western Europe and their African colonies.⁹ In 1955,

4. See A. DEIGHTON, “Last Piece of the Jigsaw: Britain and the Creation of Western European Union, 1954” in *Contemporary European History*, forthcoming 1997.

5. Minute by Edden, 14 May 1955. FO371/116038.

6. Coulson to Christopher Warner, Ambassador in Brussels, 20 May 1955. FO371/116038.

7. Memo of conversation, 16 December 1955. FO371/118254.

8. Letter from Wright to Labouchere, 6 December 1955. FO371/116056.

9. See, for example, G. WARNER, “The Labour Governments and the unity of Western Europe” in R. OVENDALE (ed), *The Foreign Policy of the British Labour Governments 1945-51*, Leicester 1984. G. WARNER, “Britain and Europe in 1948” in J. BECKER and F. KNIPPING (eds), *Power in Europe? France, Great Britain, Germany and Italy in a post-war world, 1945-50*, New York 1986. J. KENT, “Bevin’s Imperialism and the idea of Euro-Africa” in M. DOCKRILL and J. YOUNG (eds), *British Foreign Policy, 1945-56*, London 1989.

however, the Foreign Office considered a “third force” as a West European bloc, excluding the United Kingdom, which would act independently of both the United States and the Soviet Union in military, political and economic fields.

If this were to happen the British feared that the United States would choose, or be forced, to remove its military forces and weapons from the continent and that the European bloc would not be strong enough to prevent a Soviet military or political offensive which would leave the United Kingdom vulnerable to a Soviet attack. The Foreign Office fears of a pro-East German policy have already been mentioned, but there was an equal suspicion about the future of French policy. Following the withdrawal of French forces from Indo-China and the growing problem of Algeria, the British Foreign Office feared that France might seek a rapprochement with the Soviet Union which would be directed against West Germany or simply withdraw into neutralism possibly allowing for a communist political take-over.

British fears were strengthened by the hopes of General Dwight Eisenhower’s administration to create a “third force”.¹⁰ The United States government wanted to build the strength of the Continent so that it was able to defend itself, and so that United States troops could then, in time, be withdrawn. This was, in fact, one of the reasons for the support of John Foster Dulles, Secretary of State, and Eisenhower for the concept of a united Europe. Without the involvement of American troops on the Continent, however, there was a fear that the Americans might not risk nuclear annihilation for a European conflict. American troops in the NATO “tripwire” were of the utmost symbolic value to the Europeans. They were American lives which the government would feel compelled to defend in the case of a Soviet attack. As Alan Edden, Head of MAD, minuted in October “[Spaak] makes no secret that his own political aim is the third force, a concept which we regard as misguided”.¹¹ The most dominant concern of the Foreign Office, however, was that the Six would fail in their plans. Gladwyn Jebb, British Ambassador in Paris, was firmly of the opinion that

“France had made her final choice when she rejected the EDC last August and she would not return to the idea of Six-power Europe (...). It seems to me no very spectacular developments are to be expected as a result of the Messina conference”.¹²

There was plenty of evidence to support Jebb’s assessment. There was little reason to suspect that France would abandon its history of a protectionist trade policy in favour of free trade with its neighbours and recent enemies, and the defeat of EDC by the French National Assembly had seemed to demonstrate the lack of French support for new moves in European integration which involved a surrender of sovereignty. In Germany, the economic departments, led by Ludwig Erhard, were known to be supporters of free trade and were expected, for economic reasons, to refuse to support any measures designed to restrict trade. At the Brussels conference, held to consider means of implementing the Messina plans, the British

10. See, for example, P. WINAND, *Eisenhower, Kennedy and the United States of Europe*, London 1993, p. 79.

11. Minute by Alan Edden, 6 Oct 1955. FO371/116052.

12. Telegram from Jebb, 15 June 1955. FO371/116040.

were told that their attitude towards the initiatives would be the determining factor in the French decision whether to proceed with the plans. Russell Bretherton, the British representative at Brussels, reported a conversation he had with the French representative in which

“[Clappier] said (...) France would be willing to go quite a long way and quite quickly, in the direction of a Common Market, but on one condition only, namely that the United Kingdom was also taking part, or in some way closely associated with the operation”¹³

confirming the opinion of the Foreign Office that the French government did not have confidence that the Six would be successful with the Messina plans.

Despite the evidence that the Foreign Office feared the consequences of a collapse of the Messina plans, the myth is still perpetuated that the Foreign Office sought to sabotage the Six.¹⁴ It is true that there was nobody in the British government who supported the Six; only Sir Frank Lee, Permanent Under Secretary in the Board of Trade, was prepared to argue for membership of a common market for economic reasons.¹⁵ The differences within the British government were how to react to the plans. Members of the Treasury and especially Sir Leslie Rowan, Head of Overseas Finance, did argue for a policy of sabotage saying “a major objective of our policy should be to prevent the formation of this market”,¹⁶ but the Foreign Office would not allow this policy to be pursued because if the United Kingdom was considered to be responsible for the collapse of the plans which would damage the West against the Soviet Union, relations with the United States and the Six would be damaged, and only the Soviet Union would gain. Furthermore, because they believed that the Six would fail in their plans, the Foreign Office felt that there was no point in attempting to sabotage the plans. Ivonne Kirkpatrick, Permanent Under Secretary in the Foreign Office, minuted that “the French will never allow a common market. Fancy the French wine-growers allowing any French government to agree”.¹⁷ The reason why the Foreign Office supported the Mutual Aid Committee’s (MAC) study of an alternative plan was so that, when the Six failed in their plans, there would be a fall-back position. This would have led to a repetition of events that occurred in 1954, when the British government, after the failure of the EDC, proposed the WEU as the solution to the problem of German rearmament. Dennis Wright informed Ashley Clarke, Ambassador to Italy, that “we shall not interfere (...). We hope we shall not be thought of as trying to sink the good ship Messina”.¹⁸

13. Bretherton to Turnbull, 4 August 1955. CAB134/1044.

14. W. Kaiser, for example, in his recent study of British policy writes that British representatives in the Six were “plotting against the Six”. W. KAISER, *Using Europe, Abusing the Europeans; Britain and European Integration, 1945-1963*, London 1996, p. 50.

15. ES(55)8th. 1 November 1955. CAB134/889.

16. Memorandum by Rowan, 17 October 1955. T236/6018.

17. Minute by Kirkpatrick, 21 March 1956. FO371/124820.

18. Wright to Clarke, 30 November 1955. FO371/116055.

When the Six reacted angrily, therefore, to the demarche by Hugh Ellis-Rees,¹⁹ in December 1955, warning the Six that the plans for a common market threatened European economic co-operation in the OEEC, it took the Foreign Office and the rest of the British government by surprise. In February 1956, Harold Macmillan, Chancellor of the Exchequer, eager to improve relations with the Six, ordered that a more positive British policy be found towards Europe, aware that, because of the results of the French election and the support which the Eisenhower government had given the Six, the chances of the Messina plans succeeding had improved. He asked Richard 'Otto' Clarke, a Third Secretary in Overseas Finance, to chair a Treasury committee to examine the means of adopting a new policy towards Europe. Clarke insisted that any new policy had to be a "tilt towards Europe" and considered six different means of improving relations with the Six: one of these was a partial free trade area with a membership of the United Kingdom and the Six (Plan E); another was to share Imperial Preference with the Six (Plan F).²⁰ At the same time that Clarke was examining this new positive policy towards Europe, a Cabinet Committee called the Atlantic Official Committee (AOC) was considering ways of replying to the Three Wise Men.

The Three Wise Men, Lester Pearson, Halvarde Lange and Gaetano Martino, had been asked by the NATO Ministerial Council to consider ways of implementing Article II of the Brussels Treaty. The internal cohesion of NATO was being challenged by the change in tactics of the Soviet Union. The so-called "peace offensive" in which Khrushchev and Bulganin had visited India and Afghanistan seemed to suggest that the Cold War was now more likely to be economic and political rather than military in character. A paper circulated in the Atlantic Official Committee, but written in the Western Organisation Department, stated that "we are faced with a probably protracted period of "competitive co-existence" during which the Russians will seek to undermine the strength and unity of the West and to lure the Germans into the Eastern orbit."²¹ Article II, which called for economic and cultural ties between the members of the alliance, would have two benefits if properly implemented: the first was that it would hold NATO together as the cohesive qualities of fear of Soviet attack dwindled, and the second was that it would give NATO an economic role to counter any Soviet economic challenge to the West. The Three Wise Men went to all NATO capitals to ask a series of questions about how this could be implemented.

Meanwhile, at the beginning of February Spaak saw Harold Macmillan at a meeting of the OEEC in Paris. Informing the Prime Minister, Anthony Eden, of the meeting, Macmillan wrote that "[Spaak] regarded Europe without the leadership of Britain as having no future". Spaak had provided Macmillan with an analysis of why none of the Six could lead Europe: France was troubled with Algeria and would "back out when the moment for decision came" about Messina; Adenauer was being weakened by internal opposition and would soon be too weak to prevent

19. Permanent delegate to the OEEC.

20. For a full discussion of the work of the Clarke Working Group see E. KANE, "Tilting to Europe?"

21. Undated paper by Hood, FO371/124819.

nationalists from seeking a deal with the Russians; and the “Italian Government was like a man balanced on the wall – nobody knew at what moment he would topple, or to which side”. He concluded by saying that he did not think Messina would come off

“and on its failure he thought grave dangers would come and great tragedies to Europe. The only people who could possibly save the situation would be the British Government (...). He would appeal to you and me and any other British people to take the lead in the creation of a united Europe before it was too late”.²²

Before this meeting, Spaak had written to Eden urging the United Kingdom to assume the leadership of Europe. Only a formal letter of acknowledgement was ever sent to Spaak but the draft letter which was submitted to Macmillan and to Selwyn Lloyd, the Foreign Secretary, contains the most explicit explanation of the work that the AOC was doing in response to the challenge to NATO. Viscount Samuel Hood, Head of the Western Organisations Department, suggested that a reply be sent which said that the United Kingdom wanted to build up the Atlantic Community and extend the activities of NATO and the OEEC: what he termed was a *relance atlantique* rather than a *relance européenne*. He wrote

“we are all at one on the basic aims of the West in the situation which now faces us. These basic aims are to maintain and develop Western solidarity and to bind the Federal Republic firmly and irrevocably into the Western community of nations. If there is any difference between us, it is only about the methods of achieving those aims. We have always taken the view that Western unity means much more than the unity of any group of European countries (...). It seems to us therefore here in Britain that the desired unity of action and purpose of the West must be sought through those international organisations which bring together the largest number of Western countries and in which full participation and support of the United States, Canada and the United Kingdom are assured. Our aim must be to develop the Atlantic community and to extend the activities of NATO and OEEC and use them as the instruments of what I might term a “*relance atlantique*” (...). It is (...) the surest way of attaining our basic aim of binding Germany to the West. In the Atlantic framework, the new Germany would find the necessary scope for her development as a free nation and the wider opportunities and benefits she will enjoy will make her the less inclined to turn eastwards and the less conscious of her purely European problems; reunification and the eastern frontiers.”²³

Hood’s draft letter shows that the Foreign Office did not believe that the Six would be strong enough to contain West Germany and therefore, that it had to be an Atlantic organisation that carried out the task.

The final paper of the AOC, which was based on the replies given to the Three Wise Men, was presented to the Cabinet on 2 May 1956. The wording of this paper is almost identical to the draft letter written by Hood quoted above. It proposes

22. Letter from Macmillan to Eden, 28 February 1956. FO371/124820.

23. Draft letter by Hood, 18 February 1956. FO371/124819.

developing NATO and the OEEC with which to build the Atlantic Community because the UK, Canada and the United States were participants of these organisations and this would provide the best means of attaining our

“basic aim of binding Germany to the west. In the Atlantic framework the new Germany will find the necessary scope for development and the wider opportunities and benefits which should make her less inclined to turn eastwards and less conscious of her purely European problems. The Germans cannot be bound to the West by institutional links alone.”

The paper continued that NATO was the

“best counter to the feeling, implicit in the Messina plans and never entirely absent from American thinking, that if only Europe could be set on her feet the United States of America need concern themselves no longer with the Continent.”²⁴

At the same time that the cabinet was discussing the prospects for strengthening the Atlantic Community, Ministers were also being asked to decide on which of Clarke’s plans, if any, should be adopted as policy towards economic integration. Clarke had suggested that Ministers decide between Plans E and F, but it was not possible to reach agreement on either of these. Plan E was thought to be unacceptable to the Commonwealth, and so Lord Home, Secretary of State for Commonwealth Relations, would not accept it. Neither would he accept Plan F, nor would Lord Salisbury, because it would further discriminate against the United States and would probably not be acceptable to the Commonwealth. It was because agreement was not possible on either of these plans that Peter Thorneycroft, President of the Board of Trade, suggested a new plan: a free trade area of all OEEC members for manufactured goods. Since Clarke already had Plans A to F, he labelled this one Plan G. Implicit in Plan G was the fact that the common market of the Six would exist inside the free trade area; Plan G was a form of association with the common market, not a substitution for it and therefore not a sabotage attempt.

The leading opponents of Plan G were Lord Home and Lord Salisbury. They both argued that forming an industrial free trade area would bring about the end of the Commonwealth, because the Commonwealth states would consider themselves less important to the United Kingdom than Europe. But Home said that if the Commonwealth accepted the plan, so would he, although the only means of securing Commonwealth support would be to give definite commitments to exclude agriculture and horticulture from the free trade area. Governmental support for plan G, therefore, was made conditional on Commonwealth support for the plan.

French Initiatives

The search by the Foreign Office for a political association with Europe was given added impetus when Guy Mollet, the French Prime Minister, visited London on 10 September 1956 and suggested to Eden that the United Kingdom reconsider

24. CP(56)112. 2 May 1956. CAB129/81.

Churchill's proposal of 1940 for an Anglo-French union. The proposal was considered by Clarke and Patrick Dean, a Deputy Under Secretary in the Foreign Office. Both concluded that there would be significant disadvantages in forming a political union with France. Dean, in fact, suggested that Mollet be told that Anglo-French union was a "limited and antiquated (...) concept and that we should move instead towards wider European unity."²⁵ The views of Clarke and Dean were endorsed by a ministerial meeting on 24 September. Eden was to inform Mollet that the offer of 1940 could not be repeated since the United Kingdom was not prepared to form a union with any single state which might prejudice its policy of building working relations with as many countries as possible, such as in the OEEC and the Commonwealth. Mollet, however, wanted closer relations than Eden had suggested; he asked for French membership of the Commonwealth.

Norman Brook, the Cabinet Secretary, produced the first response to this second Mollet proposal and found considerable advantages in accepting it. He warned that including France in the Commonwealth would change the nature of the organisation. The protocol for accepting a new member into the Commonwealth was that it had to be a unanimous decision, but Brook believed that, because of the French North African policy, neither India, Ceylon, Pakistan nor Canada would vote for French membership. As a result, the United Kingdom would be faced with the choice of continuing with the Commonwealth and excluding France, or establishing a new organisation which would include France and those other Commonwealth states which wanted to be a part of the new organisation. Brook then added, in a hand-written addition to his paper

"Of course it would be an entirely different Commonwealth, and no longer a British one. But the existing Commonwealth is perhaps unlikely to go unchanged for much longer. Even now the value of it as an association whose members are not united by common interests, is not easy to see. It has not prevented Australia from opening the question of Imperial Preference, or India from doing us harm over Suez. The present Commonwealth cannot mark time and the real question is – should we not build up a new commonwealth instead."²⁶

Brook's disaffection with the Commonwealth was mainly a reflection of the damage caused to Anglo-Commonwealth relations by Suez, and this was also apparent from the ministerial discussion on Mollet's offer. Eden spoke in favour of the proposal that France should join the Commonwealth. He thought, however, that the idea should not be limited to France and proposed that the offer of Commonwealth membership should be extended to the Netherlands, Belgium, and Norway. Other ministers believed that the expansion of the Commonwealth "would ensure for the United Kingdom the leading position in Europe"²⁷ and considered that the plan had considerable attractions.

25. Paper by Dean, 19 September 1956. T234/90.

26. Memorandum by Brook, 29 September 1956. PREM11/1352.

27. 552/2nd, 1 Oct 1956. CAB130/120.

Since the new organisation would be based on the Commonwealth, it would be free of any contractual obligations except for a commitment to consult with other members of the organisation. Significantly, it would be an inter-governmental organisation with no surrender of sovereignty upon membership and it would not be dedicated to eventual political federalism, and as the organisation would be large it would only have loose institutional links and there would be no prospect of it becoming a "third force" and thereby alienating the United States.

Mollet's initiative was discussed by officials in the Committee for Political Association with Europe, chaired by Norman Brook, and there was considerably less enthusiasm for the plan than ministers had expressed. Kirkpatrick dismissed the notion as impracticable. Such a policy, he argued, would be counter to all post-war British policies. It would damage relations with the United States, completely alter the Commonwealth and disrupt relations with Europe. If, for example, the policy was only applicable to the states mentioned by ministers then the other states of Western Europe would be driven into the arms of the Soviet Union, with serious damage to the Anglo-American relationship. Furthermore, part of the value of the United Kingdom as the major ally of the United States was its leadership of the Commonwealth and the links which this gave to the foreign policies of some Asian and African states. Should these states leave the Commonwealth, then relations with the United States would be damaged.

British Plans and the Grand Design

The Committee for Political Association in Europe asked Paul Odgers, an Assistant Secretary in the Cabinet Office, to prepare a report on the possibility of extending the Commonwealth to include European states and to consider other means of politically associating the United Kingdom with Europe. The Foreign Office's use of the word "association" was deliberately ambiguous. Roger Bullen has discussed this concept and concluded that it was the perfect solution for British relations with Europe.²⁸ Association, as established with the ECSC, allowed the United Kingdom to have influence with the Six since it would be party to their discussions. It offset the possibility of French and/or German domination of the group, and it was a gesture that allowed the United Kingdom to support the work of the Six without having to join them.

The most promising possible means of associating politically with Europe, the report concluded, was to merge the Council of Europe and the OEEC. The new organisation would be called the OEEC and would retain its parliamentary assembly but would adopt the ministerial and executive structure of the Council of Europe. This single organisation would be "responsible for broadly all forms of European co-operation other than defence which would continue to be dealt with

28. See R. BULLEN, "Britain and 'Europe' 1950-57", in E. SERRA, *The Relaunching of Europe and the Treaties of Rome*, Brussels 1989.

by NATO and to a more limited extent by the Western European Union.” The report also suggested that WEU should be used for closer political and military co-operation.²⁹

Either of these initiatives would allow the United Kingdom to

“be able to exercise a decisive leadership in Europe (...) and there is no reason to suppose that such a move would present any serious difficulties for the other countries of the Commonwealth (...) or for the United States who in principle favour any move towards closer European integration”.³⁰

Odgers, in the draft report, explained what he thought were the disadvantages of the plans: the closer association of the United Kingdom with Europe might lead to more pressure on the United Kingdom to participate in supranational organisations; public opinion might not yet be ready for such a “European” policy; Sweden, Switzerland, Spain, Yugoslavia, and Portugal might not choose to continue membership of the new organisation; most importantly, “a closer relationship between the United Kingdom and Europe will not be worthwhile if it leads to the withdrawal of the United States and Canada from Europe”.³¹

The Foreign Office, however, would not accept the conclusions of the Committee. The department that led on this issue was the Western Organisations Department and Hood prepared an alternative draft for submission to the Committee. Whilst he agreed that there were two possible initiatives and that plan G demonstrated the intention of the United Kingdom to become more closely associated with Europe, he disagreed about which factor limited British involvement within Europe. Odgers had written that the United Kingdom could not join any organisation which was, or would be, supranational. Hood argued, however, that the limiting factor was whether an organisation would become a “third force”. He wrote, “my objection to developing political consultation within a European organisation is political, not constitutional; it is that Europe cannot be a third force”.³²

What happens to the Political Association Committee becomes impossible to trace because of the absence of a complete record of its work.³³ It seems that the officials working on this question became involved with the Suez crisis and this work was neglected as a result. Hugh-Jones wrote on 6 November that “Sir N. Brook etc. are too busy on other things” to have considered Hood’s paper, and as late as 14 December Odgers wrote “I have put this matter by in recent weeks because of more urgent work and I still do not know whether there will in fact be any demand now for this paper”. It appears, however, that there was a final paper produced. It proposed the two possible initiatives of merging the Council of Europe

29. Undated draft report by officials, FO371/124822.

30. *Ibid.*

31. *Ibid.*

32. Hood to Odgers, 13 November 1956. FO371/124822.

33. The unnumbered memoranda produced by the Committee can be found at CAB21/3323. There are no minutes from any of the meetings.

with the OEEC, and developing the WEU, but was based on the draft produced by Lord Hood. The most significant aspect of the paper was the opening passage which shows the continuing importance of the “three circles” to British policy.

“Our power and influence in the world depends, our own national strength apart, upon our position as the common link between three systems: the Anglo-American, the Commonwealth and Western Europe. Whilst the aim of British policy must be to develop the strength of each association, it is essential, if we are to remain the pivot that we should keep all three in balance and not develop one to the detriment of the others.”³⁴

There is no evidence that the final paper of the Committee was ever seen by ministers but there is evidence to show that ministers did discuss similar issues in a Foreign Affairs Committee on 4 December. There seems to be no record of this meeting currently available in the PRO but a minute by Arthur Dodds-Parker, Parliamentary Under Secretary of State, to Lloyd on 7 December says that Lloyd raised the question of closer association with Europe and was “met with great approval”.³⁵ Given this information and the fact that the idea of rationalising the Council of Europe and the OEEC had been discussed throughout the year it seems unlikely that, as he claims, Lloyd’s Grand Design, as elucidated to the North Atlantic Council in December 1956, should have occurred to him whilst he was sitting in the meeting. The meeting was discussing the report of the Three Wise Men, and it was in this context that Lloyd told the Council that he

“saw a grand design now emerging for [the] Atlantic Community made up of three elements; (1) high military and political directorate as represented by WEU and NATO; (2) economic co-operation under and associated with OEEC, including [the] Coal and Steel Community, European Payments Union, [the] projected Common Market and EURATOM; (3) single assembly in Parliamentary lines.”³⁶

Lloyd’s plans were initially welcomed. The press clippings which have been kept in the Foreign Office files show that the French, for example, wrote of a “daring plan” which “captures the imagination” and “if in the past it has been possible to accuse the United Kingdom of torpedoing Europe (...) the British may now be said to be engaged upon a vast salvaging operation”.³⁷ Within the Foreign Office, however, Lloyd’s comments seem to have been taken as a starting point for a debate on the future of British policy towards both Europe and the Atlantic Community. Gladwyn Jebb welcomed Lloyd’s ideas, writing of “the great courage” of the Secretary of State in proposing them, but believed that officials now had to concentrate on finding the right ideas to fill out Lloyd’s ideas.³⁸ He thought that the UK had

34. CAB21/3323.

35. Minute by A. Dodds-Parker, 7 December 1956. FO371/124822.

36. Telegram from US Delegate, NAC to State Department, 13 December 1956. Department of State, Central Files, 740.5/12-1356. National Archives and Records Administration, Washington D.C.

37. Tel. From Jebb, 13 December 1956. FO371/124822.

38. Jebb to Hood, 21 December 1956. FO371/124822.

two possible policies: to come “nearer to Europe” or “to preserve our own total integrity in some Atlantic framework”, and recommended the adoption of the first course so as to avoid the inevitable neutralism of France and, probably after the May 1957 elections, in Germany too. Jebb had many suggestions for how the United Kingdom could move “nearer to Europe”, including re-joining the Brussels negotiations, the establishment of the free trade area in the WEU with only seven members, ending the Council of Europe by forcing all WEU members to resign from it, and the establishment of majority voting in the WEU.

These proposals received little support in the rest of the Foreign Office. Dennis Wright dismissively minuted that he thought Jebb’s suggestions did not need discussion.³⁹ Edden wrote that he

“seems to have overlooked the determined attempt we made to join the counsels of the Six, only to be told that we were only welcome on condition we accepted the Brussels Report as the basis of the negotiation”.⁴⁰

Hugh-Jones, of the Western Organisations Department, wrote the official response to Jebb which started by questioning the basic assumption of his argument which

“ignores the possibility of our moving nearer to Europe, not as an alternative to maintaining our position in the Atlantic Alliance, but in order to strengthen our position in that Alliance through a strengthening of our leadership among the European members”.⁴¹

Whilst this correspondence was continuing, Lloyd outlined another “grand design” to the Cabinet in January 1957. This design, however, was different to the one presented to the North Atlantic Council. Lloyd now argued that the United Kingdom should join with the rest of the WEU in making an atomic bomb. As he explained to the Cabinet,

“if we are to be a first-class Power with full thermo-nuclear capacity, it can only be done in association with other countries. Britain and Six other Western European Union (...) Powers have a combined population of over 210 million, together with a very considerable industrial capacity, resources, and skill. If these were pooled, the resultant association could afford to possess full thermo-nuclear capacity.”⁴²

The catalyst for the ‘grand design’ which was presented to the Cabinet was the Suez crisis. As Lloyd explained to the Cabinet:

“it was doubtful whether the United States would now be willing to accord to us alone the special position which we had held as their principal ally during the war. We might therefore be better able to influence them if we were part of an association of Powers which had greater political, economic and military strength than we could alone command. We ought to be in a position to deal with the United States govern-

39. Minute by Wright, 7 January 1957. FO371/124822.

40. Minute by Edden, 9 January 1957. FO371/124822.

41. Undated draft letter by Hugh-Jones, FO371/124882.

42. CP(57)6, 5 January 1957. CAB129/84.

ment on equal terms; and if that position had now to be founded on economic strength and military power; we must seek it through a new association with other countries.”⁴³

The idea that the United Kingdom could better influence American policy if it was the leader of a united bloc had been used by the government as a justification for the importance of the Commonwealth to the United Kingdom policy. As a result of Suez, however, the Commonwealth was not a united bloc and, more importantly, neither was the “white” Commonwealth because of the criticism by the United Kingdom of the Canadian government. The British government was looking for another bloc to use as a lever on American policy, and Lloyd thought that this should be Europe.

Lloyd did not believe that his idea of developing the WEU and a WEU bomb would have led to the creation of a ‘third force’. He appears to have believed that since the United Kingdom would be the leader of the group then it could prevent any drift into neutralism by the bloc, or the withdrawal of the United States from Europe. The “grand design” would not bring to an end the Anglo-American alliance. The existence of NATO was still a central feature of British foreign and security policy, but the development of a strong WEU was intended to reduce the dependence of the United Kingdom and Western Europe on the United States, and Foreign Office officials were concerned that the United States should approve the policy.⁴⁴ A WEU bomb was an insurance policy in case the United States reneged on its commitments; it was not an alternative to NATO.

But some members of the Cabinet were not prepared to tolerate such a radical re-orientation of foreign policy. Home and Salisbury spoke out against the “design” and especially against the military aspects of it. Salisbury would not support a policy he thought would weaken the “special relationship”, and Home believed that developing a WEU bomb would mean the end of the Commonwealth. The Cabinet concluded that the nuclear dimensions of the “grand design” should be dropped and that the plans be subject to further discussion. There is no record that this happened but the Cabinet decided to look at new means of associating with Europe. The impetus for this search seems to have come from the Foreign Office. Hancock, head of the Western Department, commented

“that the Foreign Office attached great importance politically to means of increasing the move towards European co-operation....the Cabinet had agreed that a fresh initiative in the field of European co-operation was desirable”.⁴⁵

Despite the dropping of the nuclear elements of the plan, the Foreign Office pressed ahead with the “grand design” as it had been elaborated to the meeting of the NAC. The plan now consisted of three elements; the political strengthening of the WEU, economic co-operation in the OEEC, and the consolidation of all existing European institutions into a single assembly. But even the decision to go ahead with the less radical “grand design” was not welcomed throughout the government.

43. CM(75)3rd, 8 January 1957. CAB 128/30.

44. See for example, minutes by Paul Gore-Booth and Pat Hancock in January 1957 on FO371/130966.

45. Extract from RMIP/P(57)33. 6 June 1957. DEFE11.

The CRO complained that the telegrams to British representatives abroad were “unauthorised” propaganda for the Foreign Office’s ideas. The British attempt to achieve closer relations with Europe was, as Lord Hood told the Americans, a three-pronged attack.

“The OEEC proposal was of course primarily economical though it had important political significance. He remarked that on the primarily political side (...) [there was a] useful opportunity to strengthen WEU and thereby to further integration. In the military sphere, [there were] (...) opportunities to extend to Western Europe the pooling of resources, particularly in the defense area.”⁴⁶

The military aspects of the “grand design”, for the pooling of conventional weapons research and development, must be seen in the context of the Defence White Paper of March 1957 as well as in the attempt to improve relations with the Six. The decision had been taken, for financial reasons, to remove two of the divisions that were stationed in West Germany thus weakening, it was alleged in the WEU Council, both the WEU and NATO. The new government of Harold Macmillan argued that the pooling of conventional research and development demonstrated the commitment of the United Kingdom to the defence and policies of the continent. As he explained to Eisenhower,

“there is an opening here for constructive work which helps politically to united Europe (...) our main purpose (...) is political; to prove our resolve to co-operate with Europe, to give greater reality to the concept of a united Europe.”⁴⁷

The “grand design” met with little success; the political aspects were discussed at a meeting of the WEU ministerial meeting on 26 February 1957. The talks were described as “rather short and incredibly woolly”.⁴⁸ The Six refused to discuss the plans again until after the signature and ratification of the treaties of Rome. Although discussions did continue until 1958, the plans for a rationalisation of existing institutions discussed were, in fact, Italian; the British had lost enthusiasm for the concept, and the pooling of weapons research did not avoid damaging relations with the Six over troop withdrawals. Macmillan wrote to Lloyd at the end of May asking him to consider possible moves in the economic or political fields to improve relations with Europe, but Lloyd felt that there was no new initiative which the British could pursue, at least until after the first step in improving relations with the Six, that is until the free trade area had been negotiated.

46. Walworth Barbour, Counsellor in the US Embassy London, to State Department 1 February 1957. 440.002/2-157. NARA.

47. Macmillan to Eisenhower, 23 March 1957, Department of State, Conference Files, Lot 62 D 181, CF868. Foreign Relations of the United States, Vol. XXVII, Western Europe and Canada, Washington: US Govt Printing Office, 1992.

48. Barbour to Department of State, 27 February 1957. 740.00/2-2757. NARA.

Conclusion

The new releases from the Western Organisations Department show the extent to which British concerns with the plans of the Six were connected with concern about the future of NATO, and thus British policy towards European integration can, in fact, be seen in the context of the Cold War. The traditional view of the United Kingdom being aloof from the events on the Continent and not able to see their political implications is not tenable. The Foreign Office was particularly aware of the political ramifications of the Messina plans and sought ways to associate with them. The Treasury's plan for a free trade area of manufactured goods in the OEEC was to be the first step in British plans to associate with the Six and improve relations with Europe. Between June 1955 and May 1957, the Foreign Office considered means of strengthening the Atlantic Alliance and politically associating with the Six. Attempts to pursue these two policies proceeded in parallel during 1956. The government's decision to adopt plan G as policy in Autumn 1956, however, meant that any plan the Foreign Office produced had to wait until the successful negotiation of the free trade area. However, by the time that the free trade area plans had failed the circumstances in Europe had changed: the Soviet invasion of Hungary and the launching of Sputnik had strengthened the cohesion of NATO, which even General de Gaulle was not to weaken, and West Germany had continued its rehabilitation as a member of the Western alliance. Furthermore, a new organisation had been created in Europe, the EEC, and the Foreign Office had to seek new means to live with it.

Liz Kane

Book reviews – Comptes rendus – Buchbesprechungen

Edmund DELL. – *The Schuman Plan and the British Abdication of Leadership in Europe*. Oxford, Clarendon Press, 1995, 323 p. – ISBN 0-19-828967-7. – 35,00 £.

Edmund Dell was one of that large number of British Labour Party Members of Parliament who in October 1971 rebelled against Party instructions and voted in favour of United Kingdom membership of the EEC. Later in the 1970s he twice held ministerial office, once in the Wilson and then in the Callaghan governments, and in 1978 was one of the “three wise men” appointed by the European Council to review the Community’s workings. The most salient fact about his book, however, is that it is not a book of political memoirs but a thoroughly researched historical monograph of the highest professional standards. Dell was a professional historian before his career in business and politics and returned to his first calling after leaving politics. He has produced the most up-to-date and authoritative work on the relationship between the British government and the Six between 1950 and 1952, which for its exploration of all available British historical sources will not be bettered. It is an important work of history and also of political argument.

His argument is uncompromising; it was a serious error of judgement and policy for the United Kingdom not to have participated in the Schuman Plan negotiations and not to have become a signatory of the Treaty of Paris. In refusing participation Foreign Secretary Bevin and Prime Minister Attlee were “myopic”, Bevin failing in particular before the most difficult choices and afterwards reserving a particular bitterness for Schuman and his scheme. The Foreign Office was “lacking in imagination and understanding, not to mention elementary diplomatic skills”. The objection raised to participation in the negotiations, that the United Kingdom could not agree beforehand to the creation of a High Authority when the constitution and powers of that Authority were yet to be defined, was a dishonest one; the United Kingdom did not want to be committed to signing an eventual Treaty no matter what success it would have obtained during the negotiations in drafting the terms for the High Authority. It was not the undemocratic nature of the High Authority that deterred British ministers and officials, Dell argues, it was the very principle of supranationalism. In elevating its objections to this above everything else at stake Britain failed to take a step which would have strengthened, not weakened, its international role. Membership of the ECSC would not have implied any acceptance of the United Kingdom’s weakening or disappearance.

It is a forceful argument, and I can think of no documentary source in English which Dell has not carefully consulted in order to make it. But is it true?

All other research amply confirms the argument that supranationalism was indeed the objection and that other objections were only diplomatic manoeuvres. Ministers shared the Foreign Office view that to enter into negotiations without accepting that the goal, at some time in the future, must be political unity, would only be mischievous and deceitful. It was the easier to take that unusually honest view because they had their own vision of the national future, the “one-world system” in which the United Kingdom would lead the Commonwealth and Europe in a grand most-favoured-nation tariff bargain with the USA to bring down American protection. This would establish a post-war version of free-trade which would provide the most propitious framework for the nation’s future welfare and survival, as the first among America’s allies. This was a coherent, if unattainable, vision. The fundamental issue raised by Dell’s book is whether the only alternative was submersion in a European political union and the abandonment of any strictly national future, or whether participation in the negotiations could not have so altered their outcome as to create a third possibility.

Had it been possible for Britain to have altered the eventual terms of the Treaty of Paris it is perhaps conceivable that that Treaty would have been followed not by the EEC and its

common market, but by a further series of agreements on sectoral management at European level in the collective national interests. After the common market in coal, iron and steel might perhaps have come a common agricultural policy (without the common market in manufactured goods), a less emasculated version of Euratom which could have jointly governed civilian nuclear energy programmes, and so on. In all of those a British government which had taken the first step into the ECSC would surely also have participated and the commercial division of western Europe would have been avoided. It is the one plausible counterfactual to Messina and the Treaty of Rome.

Would this outcome have been acceptable in Paris and in Bonn? It is at that point that Dell's analysis does not carry complete conviction. Of course, at many points between May 1950 and November 1956 French governments, out of fear, hesitation, and the constantly strong domestic opposition to the course Schuman had set, did give strong indications that if the United Kingdom committed itself to formal membership in the ECSC and other regulatory organisations of the Six it could persist with its intergovernmentalist model of cooperation. The formal policy and political integration foreseen by the ECSC might have been abandoned in Paris. Dell makes the most of those indications. But policy integration as the road to the "ever-closer union" nevertheless always won through as the safer choice for France, most notably in the decision of Mollet's government to choose the common market. The Schuman Plan, in historical retrospect, proved an irrevocable choice. The longer becomes that retrospect the more accurate seems the view of Her Majesty's Foreign Office that what was proposed on 9 May 1950 was a political union, so that there was no point in negotiating, because such a union was almost the opposite of the government's vision of the national future.

That vision was not feasible. On the other hand there was almost no interest at all and no support in the population for the French vision of Europe and it may well have been that membership in a European Union was even less feasible. Dell's arguments that the Foreign Office and ministers were prejudiced against that Franco-German vision can be readily accepted. His arguments that British diplomats did not perform well are also substantiated. Nevertheless, the question remains open whether the Schuman proposals did not in reality place successive British governments in a position where they had no feasible political choices left other than to merge the Six and their common markets into some version of a transatlantic one-world system, or to hope that the Six would fail, or to give up the idea of a separate national destiny no matter how ardently the nation as a whole aspired to that independently sovereign future. In 1950 the last may have been the least politically feasible of those choices.

Dell's first-class research, persuasive argumentation, and excellent writing do not therefore still these questions, as the contemporary course of British politics shows only too vividly. His version of what the vision of the national future should have been in 1950-2 is one which may have been no more realisable than the one that was followed. His book, besides its many other merits, has the great advantage of focusing on that central question.

Alan S. Milward
European University Institute, Florence

Thorsten B. OLESEN. – *Interdependence Versus Integration. Denmark, Scandinavia and Western Europe, 1945-1960.* Odense University Studies in History and Social Sciences Vol. 193, Odense University Press 1995, 246 pages.

The mentioned collection is based on papers presented at the conference held at Meilgaard Castle near Aarhus in June 1992. The main purpose of this project was to focus on Danish foreign policy during the years after the end of World War II until the foundation of the

European Free Trade Association (EFTA). This publication, however, does not only cover European cooperation from a Danish point of view.

Richard T. Griffiths deals with “The National and International Ramifications of Post-War Europe” (pp. 24-39) and furnishes a good introduction to general aspects of the beginning European integration process. The second contribution written by Vibeke Sorensen (pp. 40-61) is an analysis of the Nordic orientation of Danish Social Democracy with regard to Denmark’s foreign policy tradition. SD-led governments (1954-1958) were firmly committed to the Nordic project. Only political considerations for farmers and small-holders prevented the political representatives from saying it frankly. Monika Dickhaus focuses on the multilateral clearing system of the European Payment’s Union (EPU) (pp. 82-95), which functioned despite the absence of a supranational structure. Having reached its essential aim, establishing full convertibility of West European currencies, the EPU was dissolved eight years after its foundation. This article demonstrates that the Payment’s Union was not the only success of the OEEC, which just represented an intergovernmental organization. Wendy Asbeek Brusse argues along a similar line (pp. 96-114), when talking about a relative success instead of warning against attributing the “economic miracle” of the fifties to “the miraculous workings of the OEEC” (p. 111).

In contrast to other Scandinavian states, Denmark was interested in customs union talks (1947/48) within the framework of the European Recovery Program (ERP). The failure of a Scandinavian defence union (compare the article written by Molin and Olesen, pp. 62-81) and Denmark’s entry into NATO weakened the project of Nordic cooperation. Consequently, as these negotiations had reached stalemate, Denmark’s interest turned to other ways of international cooperation.

Hans Branner’s article on “Denmark and the European Coal and Steel Community, 1950-1953” (pp. 115-128) shows that the liberal-conservative government of the early fifties had a vital interest in joining the ECSC. This is an aspect which remained unknown for a long time. His contribution allows the conclusion that Copenhagen’s position vis-à-vis European integration was more open-minded than often advanced. When the Rome treaties were signed, Danish agricultural pressure groups made clear how crucial the Common Market would be, in contrast to the industry which feared competition within such a system. The agricultural lobby, however, advocated at first full Danish EEC-membership. Flemming Just and Thorsten B. Olesen show how important this Danish economic sector was to foreign trade. This pressure group held a strong position in the domestic scene and argued convincingly against Social Democratic plan-economy experiments. Nevertheless, Copenhagen neither joined the ECSC-High Authority nor the EEC-Commission. Both organizations did not include Great Britain, which traditionally was Denmark’s most important trading partner. The Federal Republic of Germany was the second largest one, buying 1/3 of the whole Danish agricultural exports. Therefore, the European market schism – UK against FRG – put Denmark in a crucial dilemma. Each option chosen excluded one of the two main trading partners. The Danish government took the minimalist intergovernmental line: If the OEEC-Free Trade Area (FTA) did not see the light of the day, Copenhagen would have to join “her amputated sister”, EFTA (p. 11). In spite of strong public support, the Nordic cooperation, which was the primary priority of Danish foreign policy, did not make progress. Therefore, it could not be a realistic alternative to the participation in Western European integration (p. 15).

Thomas Rhenisch’s contribution “The Political and Economic Foundations of the Rome Treaties” (pp. 147-166) shows how difficult consensus-finding was with regard to the national context of France, West Germany and the Netherlands, creating a custom’s union within a supranational framework. In his second article Griffiths focuses on “The United Kingdom and the Free Trade Area: A post mortem” (pp. 167-181). He presents the different concepts of British European policy. Griffiths’s useful contribution shows what went wrong in UK’s integration policy strategy. Frank Figgures branded French Anglophobia as “the most powerful single force working against us” (p. 177) and speculated whether its roots lay in

the failure of the European Defence Community (EDC) in the Suez debacle or the Tunisia fiascos. But British diplomats and policy makers had problems to realize that the ECSC and the EEC were not clubs of losers but future winning teams. For a long time the inevitable Commonwealth-relation was not seen as a trap Britain could find itself caught in. So Albion had to pay the price of victory. Wolfram Kaiser showed this in his recent study (*Großbritannien und die Europäische Wirtschaftsgemeinschaft 1955-1961. Von Messina nach Canossa*, Berlin 1996, Akademie-Verlag, 233 pages).

Erik Bloemen analyzes Britain's FTA project from the perspective of the community member states (pp. 182-196). The author points out that every proposal for a compromise solution was met by new severe problems making a consensus impossible. The FTA was destined to fail. After its end, solidarity arose among the "outer seven"-states, which founded EFTA. This topic is presented by Johnny Laursen and Mikael af Malmborg (pp. 197-212). They show that it costs a lot of time and hard work to find a solution organized on an intergovernmental level. According to Laursen and Malmborg, EFTA was a limited, fragile and less powerful organization than the EEC. The EFTA-member states hoped to bridge the gap as soon as possible. Olesen's collection finishes with an impressive article by John Pinder on "The influence of European Federalists in the 1950s" (pp. 213-244). The contributor underlines that one should not underestimate the influence of the European federalists in setting up different ideas, concepts and programs on European integration. In contrast to Alan S. Milward's position, Pinder argues that the European Movement motivated by different idealistic, ideological and political thoughts and suggestions was able to maintain considerable public interest focusing on Euro-policy issues. According to Pinder, European federalism left an essential mark on the concrete design and content of the European integration process.

The collection edited by Olesen is a very important historical contribution helping to make clear the double dilemma Denmark had to face. The dilemma consisted on one hand in obtaining the highest possible degree of national security and in participating in the Common Market. On the other hand, all this meant loss of independence and recognition of the principle of supranationality. Both aims conflicted with the fundamental Danish foreign policy goal of preserving a maximum of national sovereignty. It is illustrated that the conflict "Interdependence versus Integration" was determined by economic interests on one hand, and by the desire to maintain unity among the Scandinavian states on the other hand. So this book is a well based study in ambivalence and a very useful stimulation for other comparable research projects.

Michael Gehler
Universität Innsbruck

BLOEMEN (E.S.A.), (red.) – *Het Benelux-Effect. België, Nederland en Luxemburg en de Europese Integratie, 1945-1957.* Amsterdam, NEHA, NEHA-Series III 17, 1992. – ISBN 90 71617 51 3.

Voici quelques années, le professeur Albert Kersten posait, à propos du Benelux, la question de savoir si trois petits États en formaient un grand («maken drie kleinen één grote?»). Depuis lors, les travaux consacrés à Benelux se sont multipliés, notamment dans le contexte de la commémoration du 50^{ème} anniversaire de la signature du traité instituant ce qui est généralement considéré comme un modèle d'entente régionale, voire d'archétype de la construction européenne. Mais, comme le souligne Erik Bloemen dans son avant-propos,

Benelux est essentiellement vu et perçu comme ayant poursuivi et poursuivant un objectif économique dont la raison d'être aurait disparu, ou peu s'en faut, une fois mise en place la Communauté économique européenne.

En 1989, un colloque réuni à l'Institut universitaire européen de Florence s'est penché non seulement sur la nature de Benelux mais a tenté de répondre à la question de l'effet induit par Benelux sur l'économie et la politique étrangère des pays membres.

Une dizaine de contributions, dues pour l'essentiel à la plume d'historiens néerlandais (neuf contributions sur dix) abordent ainsi, sur la base des archives conservées aux Pays-Bas, dans la grande majorité des cas, les origines de Benelux (Albert E. Kersten) puis les dimensions économique, politique et de la Défense.

Au plan politique tout d'abord, les contributions de J.W. Brouwer («In het kielzog van Frankrijk? Enkele opmerkingen over het buitenlands beleid van het groothertogdom Luxemburg, 1945-1950») et A.G. Harryvan («Tussen voorbeeld en schrikbeeld. De doorwerking van Benelux-ervaringen in de Europese integratie-politiek van Nederland en België, 1948-1958») posent bien la question du rôle de levier que les partenaires entendent faire jouer par Benelux. Dans sa contribution, en effet, Jan Brouwer annonce ce qu'il vient de montrer avec brio et de manière approfondie dans sa thèse de doctorat (*Divergences d'intérêts et mauvaises humeurs. La France et les pays du Benelux devant la construction européenne, 1942-1950*, thèse défendue à Leiden le 1^{er} octobre 1997), à savoir que le positionnement d'un petit pays comme le Luxembourg par rapport à un grand voisin, la France en l'occurrence, est grandement aidé, en termes de marge de manoeuvre, par la possibilité de s'«abriter» derrière Benelux. Mais cet effet positif doit donner à penser une fois que l'on s'interroge, comme le fait Harryvan, sur les éventuels conflits d'intérêts entre Bruxelles et La Haye, par exemple.

L'image idéale d'une union sans failles entre trois petits Etats capables de faire front devant les Grands doit en effet être révisée et c'est un des principaux mérites de cet ouvrage que d'avoir revisiter les lieux avec davantage de circonspection qu'on ne l'avait fait auparavant.

Dans le secteur économique, en ce compris dans celui de l'agriculture (T. Mommens, «Belgische en Nederlandse visies op het landbouwprobleem en de vorming van de Benelux in de jaren vijftig»), de la monnaie (E. Bloemen, «Harde franken, zachte guldens en de oprichting van de Europese betalingsunie, 1950»), et des questions tarifaires (W. Asbeek Brusse, «De tariefpolitiek van de Benelux-landen, 1948-1955»), les divergences de vues entre les gouvernements, les administrations, voire les secteurs professionnels sont importantes. On le verra bien à l'époque de la négociation du Plan Schuman (R.T. Griffiths, «De Benelux-landen en de Schuman-plan») comme l'ont expliqué R. Poidevin et D. Spierenburg dans leur histoire de la Haute Autorité de la CECA. Dès lors, si les performances économiques des trois partenaires ont sans doute été encouragées par l'effet induit par Benelux (J.L. van Zanden, «De economische ontwikkeling van Nederland en België en het 'succes' van de Benelux, 1945-1958») – mais comment distinguer la part de celui-ci dans des résultats dus à d'autres facteurs? – il reste que, pour l'essentiel, il est permis de se demander avec J. van der Harst, traitant de la Défense, si les relations entre les trois de Benelux ont été des relations entre pays voisins, guidés par un certain réalisme mais confrontés à des intérêts divergents dans bien des domaines, ou s'ils ont été des partenaires dans une Union?

La question n'est évidemment pas sans importance aujourd'hui. En effet, Benelux continue d'être montré en exemple, ainsi aux membres du groupe de Vizegrad. Mais cet exemple, à la lecture de l'ouvrage sous rubrique, est en quelque sorte tronqué.

Il reste que l'effet Benelux doit continuer de susciter des recherches historiques, notamment dans une perspective que nous qualifierons de culturelle. En effet, c'est une lapalissade que de rappeler combien les trois membres de Benelux sont différents en termes de mentalités collectives, de *Weltanschauung*. Comment les partenaires se percevaient-ils, en ce com-

pris au niveau des opinions publiques, comment le poids de l'histoire a-t-il joué un rôle dans les relations entre eux, etc?

L'effet Benelux est sans doute à passer au crible dans ce secteur de la recherche aussi. Il est absent du présent ouvrage et c'est dommage. Mais cette absence même est un signe de la différence de sensibilité qui peut exister entre écoles historiques. Notre remarque exprime donc un regret et non pas un reproche.

Michel Dumoulin
Université catholique de Louvain
Louvain-la-Neuve

Gilbert TRAUSCH, Edmée CROISÉ-SCHIRTZ, Martine NIES-BERCHEM, Jean-Marie MAJERUS, Charles BARTHEL. – *Le Luxembourg face à la construction européenne – Luxemburg und die europäische Einigung.* Luxembourg, Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman, 1996, 263 p. – ISBN 2-495-16029-8. – 300,00 FB.

Studien zur Geschichte des europäischen Einigungsprozesses zwischen 1950 und 1958 gibt es mehr als ausreichend. Und doch vermag der vorliegende Band mit Blick auf das kleinste Land der europäischen Gemeinschaft neue Perspektiven zu eröffnen.

Daß bislang Luxemburg von der internationalen Forschung vergleichsweise wenig beachtet wurde, hat viele Gründe. Wie, so kann man fragen, soll ein Land mit etwa 400.000 Einwohnern die Geschichte Europas maßgeblich beeinflusst haben? Was soll entscheidend Neues zu erfahren sein durch das Studium der Akten eines „unbedeutenden Mitwirkenden“ im diplomatischen Spiel? Auch die institutionellen Voraussetzungen sind eher ungünstig, denn Luxemburg hat keine eigene Voll-Universität, so daß Examens- und Doktorarbeiten von luxemburgischen Studenten an ausländischen Bildungsinstitutionen angefertigt werden. Auf diesen Aspekt macht Martine Nies-Berchem in ihrer nützlichen kommentierten Bibliographie aufmerksam (*L'historiographie luxembourgeoise de la construction européenne*).

Unter solchen Voraussetzungen ist es vor allem dem Wirken von Gilbert Trausch zu verdanken, dem Direktor des „Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman“, daß die Mitarbeiter des Zentrums eine in sich geschlossene Übersicht zu den wichtigen Themen des europäischen Einigungsprozesses aus Luxemburger Sicht vorgelegt haben. Nicht alle Beiträge sind neu; etwa die Hälfte ist bereits an anderer Stelle erschienen. Dennoch ergänzen sich die Artikel zu einem Ganzen.

Quasi als Überblick zu allen späteren Themen dient der einleitende Aufsatz von Gilbert Trausch (*Robert Schuman, Le Luxembourg et l'Europe*). Der Autor schildert Kindheit und Jugend Robert Schumans in Luxemburg, die Entstehung des Schuman-Plans, verweist auf die Folgen des Plans für die heimische Stahlindustrie – ein Sachverhalt, welcher es notwendig gemacht hat, daß Luxemburg sich frühzeitig in den Entscheidungsprozeß einschaltete – schließlich untersucht er, wie es dazu kam, daß die Hauptstadt des Großherzogtums zunächst provisorischer, dann definitiver Sitz europäischer Institutionen wurde.

Der folgende Beitrag – ebenfalls von Gilbert Trausch – charakterisiert den Schuman-Plan als Mittel nationalstaatlicher Politik, wobei die kleinen Staaten (Belgien, Niederlande, Luxemburg) ihre Interessen sehr wohl durchzusetzen wußten (*Der Schuman-Plan zwischen Mythos und Realität*).

Edmée Croisé-Schirtz berichtet über das Bemühen der luxemburgischen Außenpolitik, den Sitz der Montan-Behörden für die eigene Hauptstadt zu gewinnen. Dies gelang 1952, weil die anderen EGKS-Staaten sich untereinander nicht einigen konnten und weil Luxemburg eine provisorische Ansiedlung akzeptierte. Daß freilich das Großherzogtum die

„Beute“ sich nicht mehr hätte entreißen lassen, falls die Saarländer im Oktober 1955 für das europäische Statut abgestimmt hätten, wird auch deutlich. 1958 erzielten Belgien und Luxemburg ein gentleman's agreement, das Kompensationen für den Verlust der EGKS-Behörden in Aussicht stellte und 1965 realisiert wurde. Für die Hauptstadt des kleinen Landes bedeutete die Ansiedlung der Behörden eine nicht zu unterschätzende Last, wie Martine Nies-Berchem in einem weiteren Artikel nachweist (*L'administration luxembourgeoise et les débuts de l'administration européenne*).

Insgesamt waren es höchst praktische Gründe, die Luxemburg veranlaßten, sich in die Verhandlungen um eine enge europäische Zusammenarbeit einzuschalten. Denn von zwei Seiten drohte dem Großherzogtum Gefahr: von der Rückkehr zu rein bilateralen Lösungen, welche die machtpolitische Schwäche Luxemburgs bloßgelegt hätten, und von supranationalen Ansätzen, welche die Besonderheiten des Kleinstaates unberücksichtigt gelassen hätten. Demgegenüber vermochte Luxemburg im Rahmen multilateraler Ordnungen eine wichtige Mittlerfunktion zu spielen und behielt zugleich die Möglichkeit eines alle anderen Staaten bindenden Vetos. Martine Nies-Berchem schildert die schwierige Luxemburger Position während der Verhandlungen um die Europäische Politische Gemeinschaft (*Un petit pays face à l'Union politique*). Gilbert Trausch untersucht die Strategie der luxemburgischen Diplomatie bei der Ausarbeitung der Römischen Verträge (*Le Luxembourg face aux traités de Rome*). Auffallend ist, daß bei wichtigen Fragen die Abstimmung zwischen Belgien und Luxemburg, welche seit langem durch eine Wirtschaftsunion verbunden waren, kaum funktionierte.

Die abschließenden Aufsätze gelten dem Einfluß der Interessenverbände. Jean-Marie Majerus analysiert die Kampagne des luxemburgischen Bauernverbandes, der sich erfolgreich gegen eine plötzliche Liberalisierung des luxemburgischen Marktes zur Wehr setzte (*Les groupes de pression et la politique internationale du „pool vert“*). Charles Barthel berichtet über die gescheiterten Bemühungen, ein europäisches Stahlkartell ins Leben zu rufen (*De l'entente belgo-luxembourgeoise à la Convention de Bruxelles. Les maîtres de forges luxembourgeois et la renaissance des ententes sidérurgiques internationales au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, 1948-1954*). Der zweite Beitrag Barthels untersucht, warum die Stahlindustrie keinen stärkeren Einfluß auf die Ausgestaltung der EGKS nehmen konnte. Nicht allein die geschickte Strategie Monnets dürfte dafür verantwortlich gewesen sein, sondern nicht weniger die Abstumpfung der Unternehmer gegenüber Projekten europäischer Zusammenarbeit, die damals in großer Zahl diskutiert, aber kaum realisiert wurden. Schließlich traten während der Verhandlungen die nationalen Gegensätze so stark zutage, daß eine gemeinsame Position der Stahlindustriellen unmöglich wurde. Nachdem die Hohe Behörde allerdings konstituiert war, zeigte sich diese merkwürdig zahnlos, wenn die Schwerindustrie gegen die Marktordnung verstieß. Hier bedarf es, wie Barthel zu Recht ausführt, noch weiterer Forschung (*Das Streben der Stahlhersteller nach einer Gangbarmachung des Schuman-Plans. Einige Betrachtungen aus der Sicht Luxemburger Regierungs- und Industriearchive (1950-1952)*).

Insgesamt bietet der Band für den behandelten Zeitraum einen guten Überblick über die Europapolitik Luxemburgs. Zugleich werden Themen von allgemeinem Interesse angesprochen (Genese des Schuman-Plans, Einfluß der Kleinstaaten auf die europäischen Institutionen, die Rolle der Schwerindustrie bei der Entstehung der EGKS). Alle Beiträge sind anschaulich geschrieben, mit Lust zur pointierten Formulierung. So ist ein Band entstanden, der in keiner Bibliothek fehlen sollte, die Literatur zum europäischen Einigungsprozeß sammelt.

Armin Heinen
Universität des Saarlandes

Gary MARKS, Fritz W. SCHARPF, Philippe C. SCHMITTER, Wolfgang STREECK. – *Governance in the European Union*. London, Sage, 1996, p.x+182. – ISBN 0-7619-5135-0.

Traditionally, the debate on the future of Europe has largely centred around those who believe in the supremacy of the nation-state and those who argue that the nation-state is an anachronistic concept which, in the extreme view, will eventually disappear. More recently, the state-focused analysis has been regarded as outdated and insufficient in describing a precise picture of both what the European policy is, and what the European would-be policy will look like. This book, written by a team of renowned scholars, attempts to provide us with a more accurate tool of analysis: multi-level governance. Gary Marks has already started to use the concept in his earlier work on subnational involvement within EU regional policy¹. *Governance in the European Union* develops the discussion by including, besides regional mobilisation, discussion of issues such as social policy and social movements. The result is a powerful account of the usefulness of a multiple level approach to European integration.

Firstly, the current theories need to be assessed and Philippe Schmitter promises to do this in the first chapter. This soon proves misleading, as Schmitter is in fact preoccupied with examining the past deficiencies of neo-functionalism and its possible future improvement. Although there is no clear indication why other theories receive little attention, this emphasis is nevertheless timely, as a revival of neo-functionalist theory can be detected in literature on European integration. He summarises the basic tenets of the theory (which has been fully explored in Ernst Haas' seminal work *Beyond the Nation-State*)², and he explains the misunderstandings of critics. Perhaps more important, he assesses aspects which should have been incorporated into the neo-functionalist framework. Amongst other factors, he observes that the crucial role played by Heads of Government or State, the impact of economic trends outside Europe, the indirect effect of Community enlargement and the level of public indifference have all largely been ignored by neo-functionalists. By taking these factors into account Schmitter hopes to have created a more convincing 'telescope' with which to look at the future of the European policy. When the author proceeds to discover whether more spill-overs (on the basis of interdependencies as predicted by neo-functionalist theory) have occurred, measured along the lines of Lindberg and Scheingold's path-breaking work on the scope of the EC's progress³, he is able to conclude that indeed spill-overs have taken place. According to Schmitter, this has particularly been the case in monetary affairs, but that 'much of what happened since the mid-1970s can better be attributed to external trends and shocks than to purely internal processes and functional engrenages' (p. 13, original in italics).

Schmitter's assessment is extremely useful, but it is disappointing that he concludes by stating the obvious, commenting that '... the EC/EU is not likely to disappear or quietly recede over the horizon', and 'the EC/EU is well on its way to becoming something new ...' (p. 14).

The question arises then, considering the fact that spill-overs have only rarely taken place, of whether the multi-level governance approach is more useful than neo-functionalism. Gary Marks *et alia* provide the most convincing section with respect to this concept. A chapter is devoted to regional mobilisation in the European Union, a process whereby subnational governments seek representation in Brussels. It most notably involves the recent phenomenon of the growing numbers of regional offices in Brussels to lobby and influence the

1. G. MARKS (1993), 'Structural Policy and Multi-level Governance in the European Community', in A.W. Cafruny and G.C. Rosenthal (eds.), *The State of the European Community - Vol. 2- The Maastricht Debates and Beyond*, Harlow, Longman.
2. E.B. HAAS (1964), *Beyond the Nation-state*, Stanford, Stanford University Press.
3. L.N. LINDBERG and S.A. SCHEINGOLD (1970), *Europe's Would-be Policy*, New Jersey, Prentice Hall.

European Commission. This defies the pervading nation-state-centric theories, which are incapable of explaining the rise in the representation of subnational interests. In attempting to fill this theoretical lacuna, the authors formulate two theories with which to address the problem. The first states that the 'likelihood of representation is a positive function of the amount of money that is potentially available in the targeted area and a negative function of the costs of representation relative to subnational government income' (p. 42). The second theory examines how multi-level governance paves the way for subnational representation. One possibility is that, the larger the scope of competencies of subnational governments, the greater the communication with the EU, as the chances of having common concerns are more likely. Another possibility is that multi-level governance gives room to distinct subnational governments, like Scotland or Catalonia, to mobilise itself. Not surprisingly, the latter theory is regarded as the most useful, whereas little evidence is found for the former: 'We find that the broader the competencies of a subnational government and the more intense its conflict of interest or identity with the national state the more likely it will mobilise in Brussels' (p.62). The result is therefore not a Europe of the Regions, not even a Europe with Regions, but a Europe with some Regions. This explanation is entirely convincing.

However, the authors could strengthen their argument by allowing 'competence' to complement 'competencies'. The latter refer to formal distributions of power and it is therefore understandable that the German Länder and the Belgian regions are represented. 'Competence', in turn, refers to the ability of regions to collect resources which they can exchange with the Commission for money or participation in decision-making. Given the fact that the European Commission is a resource-poor organisation, it is inevitably dependent on the means that the regions can provide. These resources may include information, experience or even legitimacy. The crux of the matter is that the availability of these resources is not purely a function of the scope of formal competencies. This means that a lack of formal powers does not imply the inability to exchange resources informally. The former Strathclyde region of Scotland, for instance, had ample resources, and could create resource dependencies between themselves and the Commission, while this was not only based on their formal competencies. In other words, if a region or other form of subnational government has many resources to exchange formally or informally, it is more likely to be mobilising. That is why a policy network, which is not determined by formal power structures but by resource dependencies, could be a useful analytical tool. It is disappointing that the authors note that this approach provides insights, but fail to develop a discussion of the possibilities. However, the chapter still succeeds in indicating how the multiple level approach is of use.

Wolfgang Streeck, in asking the question of whether a new social policy can be detected (that is, the question of whether national social policies will eventually be replaced by a supranational social policy) is only concerned with two levels: national and European. This makes the multi-level governance approach less consistent. However, he portrays a realistic picture of social policy in arguing that 'citizenship ... remains firmly vested in national states, and supranational jurisdiction over social policy is limited by intergovernmentalism ...' (p. 88). His analysis has been made with greater care than for instance Elizabeth Meehan's book *Citizenship in the European Community*.⁴ Meehan attempts to prove that there is a kind of European citizenship which undermines the national prerogative. Streeck clearly brings us back to earth and, in touch with reality, observes that the European welfare state as such does not exist, but that integration indeed exerts pressures to move social issues higher up the European agenda.

In its chapter on social movements the book returns to a more wholehearted use of the multi-level governance approach. It explains why the European Union does not allow us to

4. E. MEEHAN (1993), *Citizenship in the European Community*, London, Sage.

identify a single new social movement form. In accordance with multiple levels, multiple social movements are emerging instead: 'the emergence of a multi-level policy means that movements are increasingly likely to confront highly idiosyncratic opportunity structures', and hence 'we are more apt to see the development and proliferation of multiple movements keyed to inherited structures and the demands of mobilisation in particular areas' (p. 119).

So where does this leave us? In the final chapter Schmitter argues that beyond the present lies a 'condominio', to which the Maastricht Treaty seems to lead us. This is not a single Europe, there will instead be many Europes all varying in territorial size and identity and in addition '... there would be multiple regional institutions acting autonomously to solve common problems and modern different public goods' (p. 136). However, this is not unproblematic, for future challenges like external security do not allow for various Europes, while politicisation of Europe could provoke nationalist sentiments and give rise to fixed functional competences. Countervailing powers are thus likely to arise and that is why, according to Schmitter, the future of Europe is still indeterminate. This hardly does justice to the last chapter which contains much clear argument and exposition and is particularly well worth reading. It would therefore be unfair to criticise it too much for not telling us what will happen, while that is exactly a critique that Schmitter makes about other theories.

On balance, this book is extremely persuasive in demonstrating the value of the multi-level governance approach. The book, supported by very useful endnotes, shows the absurdness of theories concerned with the nation-state's obsolescence, but, in turn, makes state-centred theories redundant and rightly so: it leads students of European history, European politics and the dynamics of European governance into an interesting and new direction.

Gijs Berends
University of Cambridge

Marie-Thérèse BITSCH. – *Histoire de la construction européenne de 1945 à nos jours.* Bruxelles, Editions Complexe 1996, 331 p. – ISBN 2-87027-620-6.

Ce livre, qui a été publié dans la collection «Questions au XX^e siècle», dirigée par Serge Bernstein et Pierre Milza, se lit comme un récit passionnant. Avec grand talent, Marie-Thérèse Bitsch, professeur d'histoire contemporaine à l'Institut des hautes études européennes de l'Université Robert Schuman de Strasbourg, entraîne en effet ses lecteurs dans les dessous peu connus de l'histoire de la construction européenne.

En trois parties couvrant respectivement les périodes allant de 1947 à 1954 («Les premières étapes: expériences à géométrie variable»), de 1955 à 1972 («L'évolution de la Communauté à six») et de 1973 à nos jours («Élargissement et approfondissement»), le livre décrit et analyse de manière minutieuse le processus initié après 1945 ainsi que les rapports de force fluctuants entre les États membres et les organisations et institutions mises en place par leurs soins.

L'approche générale adoptée dans ce livre a l'avantage de présenter au lecteur un tableau complet lui permettant de mieux comprendre pourquoi l'Europe se présente aujourd'hui telle qu'elle est. Car bien que les trois Communautés européennes et l'Union européenne, s'étant imposées «comme la structure la mieux appropriée pour réaliser l'intégration européenne», occupent naturellement la place principale dans cet ouvrage, les autres organisations européennes à vocation spéciale ne sont pas oubliées, loin de là. Des chapitres s'intitulant par exemple «De l'institutionnalisation de la CSCE à l'OSCE» et «La renaissance du Conseil de l'Europe» en témoignent.

L'autre grand mérite de l'auteur, c'est d'être parvenu à émailler sa démonstration de faits et de récits qui expliquent les avancées, les moments de stagnation, les relances et les orientations prises au cours de ce lent processus qu'est la construction européenne. Nombreuses sont ainsi les citations de personnages-clés dont les interventions ont eu une influence souvent déterminante sur le cours ou la vitesse de la construction européenne. Le livre abonde ainsi de rappels de faits trop peu connus en dehors des cercles fermés de quelques spécialistes.

Il faut par ailleurs saluer le large éventail des thèmes analysés. Les questions classiques telles que les débats sur les élargissements successifs ou les aménagements institutionnels sont en effet approfondies avec autant de talent que des thèmes souvent négligés tels que les accords de Lomé, la multiplication des accords de coopération ou encore l'ébauche d'un «bras militaire» de l'Union européenne et les progrès réalisés dans le domaine de la libre circulation des personnes par la méthode de la coopération intergouvernementale dans le système dit de «Schengen».

En clôturant son livre sur la perspective de la préparation de la conférence intergouvernementale prévue par le traité de Maastricht et des nombreuses questions restant encore ouvertes, Marie-Thérèse Bitsch explique que c'est «la question de la finalité de la construction européenne» qui reste toujours posée et que c'est des réponses données que dépendra «la configuration de l'Europe du XXI^e siècle». La lecture de ce livre captivant permet de prendre aujourd'hui la mesure de ce qui reste à faire pour atteindre les objectifs formulés peu de temps après la guerre.

L'ouvrage est à jour au mois d'octobre 1995. L'auteur analyse avec brio cette riche période de cinquante années de la construction européenne depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et fait preuve d'une connaissance intime des faits marquants du processus initié par Jean Monnet et Robert Schuman.

La richesse des références figurant en notes peut faire regretter que ces dernières figurent (en raison, on le devine, de contraintes éditoriales) sur dix-huit pages en fin d'ouvrage. Sont cependant bienvenus: la chronologie très complète allant de 1941 au 26 mars 1995, une bibliographie sélective organisée en suivant les grands découpages du livre ainsi qu'un index des noms de personnes et un index thématique.

Jörg Gerkrath

Universität-Gesamthochschule Essen

Pierre GERBET. – *La construction de l'Europe.* Paris, Imprimerie nationale Editions 1994, 559 p. – ISBN 2-11-081364-4.

Cet ouvrage, paru dans la collection «Notre Siècle» dirigée par Jean-Baptiste Duroselle, est une nouvelle édition révisée et mise à jour d'un véritable «classique» parmi les écrits en langue française sur l'histoire de la construction européenne. L'auteur, qu'on ne présente plus, est bien connu comme étant l'un des plus éminents spécialistes pour ce qui est de cette problématique. Le livre, travail de synthèse remarquable, se trouve désormais enrichi d'un neuvième chapitre, consacré à la marche vers l'Union européenne et l'Europe de l'après-Maastricht. Il est ainsi augmenté d'une soixantaine de pages par rapport à l'édition précédente de 1983.

Il n'y a nul besoin de rappeler ici avec quel talent Pierre Gerbet montre dans les premiers chapitres comment a progressé la construction de l'Europe des débuts jusqu'au projet d'une Union européenne et ceci tout en ouvrant des perspectives d'avenir. La nouvelle édition de son livre a le grand mérite de poursuivre cette démonstration en couvrant la période la plus récente allant de 1983 à 1994.

Dans le nouveau chapitre, intitulé «Vers l'Union européenne», Pierre Gerbet analyse ainsi les développements les plus récents qui ont marqué la construction de l'Europe communautaire depuis le projet Spinelli d'un traité sur l'Union européenne jusqu'à la mise en oeuvre du traité de Maastricht l'ayant finalement institué. Posant lui-même la question: «Élargissement sans approfondissement?», il met le doigt sur la question qui occupera finalement les États membres depuis que de nouvelles adhésions sont envisagées.

A la question «Quelle grande Europe?», titre de la conclusion de ce livre, il répond en posant lui-même de nombreuses autres questions, avant de constater dans les dernières lignes de son ouvrage que c'est «au prix d'une plus grande démocratisation et d'une capacité décisionnelle accrue que pourra être menée à son terme la construction de l'Europe, l'entreprise sans doute la plus originale et la plus féconde de notre siècle». Le lecteur trouve donc inventoriés, dans ces pages, les thèmes qui dominent l'actualité depuis la Conférence intergouvernementale sur la révision du traité de Maastricht.

Jörg Gerkrath

Universität-Gesamthochschule Essen

Hans BOLDT. – *Die Europäische Union.* Geschichte, Struktur, Politik. Mannheim, B.I.-Taschenbuchverlag, Meyers Forum 33, 1995, 128 p. – ISBN 3-411-10281-0.

Ce livre, petit par son format et son volume, mais fondamental par son contenu est un complément bienvenu à la littérature déjà abondante consacrée à l'Union européenne. Son auteur, professeur de science politique à l'Université Heinrich Heine de Düsseldorf et bien connu pour ses ouvrages consacrés à l'histoire constitutionnelle allemande, a réussi à présenter de façon synthétique et claire l'histoire et la structure actuelle de l'Union européenne sans négliger l'aspect fondamentalement politique de cette construction.

Par son caractère à la fois complet et très concis, l'ouvrage fera le bonheur de tous ceux qui cherchent à obtenir une première introduction aux finalités, au fonctionnement et à la problématique générale de cette Union européenne dont la complexité défie toute oeuvre de présentation. En sept chapitres, consacrés respectivement à la nature de l'Union, à ses finalités et compétences, à ses institutions et procédures, au budget, aux relations avec ses États membres ainsi qu'aux problèmes et perspectives, le professeur Hans Boldt excelle dans l'art de l'analyse concise de ce qui caractérise aujourd'hui cette entité tout en laissant une assez large place à la question des perspectives d'avenir. Huit tableaux schématiques, un aperçu chronologique et un index des mots-clés complètent très utilement cet ouvrage.

Ainsi que l'auteur l'indique lui-même à la fin de son avant-propos, la réponse à la question de l'évolution future de l'Union «présuppose la connaissance de ce qui a été réalisé jusqu'aujourd'hui et des problèmes et des possibilités qui en résultent». Le livre est pleinement voué à la transmission de cette connaissance. Au delà, il constitue un plaidoyer pour l'approfondissement et l'élargissement de l'Union car ce qui importe dans l'avenir est la compréhension du «caractère indispensable d'une Europe unie», ce qui implique «à la fois l'intégration et le respect des intérêts divergents des États membres».

Jörg Gerkrath

Universität-Gesamthochschule Essen

Clifford HACKETT. – *Cautious Revolution, The European Union Arrives. Second Edition.* Westport•Connecticut•London, Praeger Publishers, 1996, 237 p. – ISBN 0-275-95114-6 (pbk).

Depuis sa parution en 1990, ce livre de Clifford Hackett a été apprécié tant par le grand public que par le monde universitaire, en particulier aux Etats-Unis, appréciation bien méritée d'ailleurs. L'auteur explique comment, depuis 1985, il essaie d'expliquer le mode de fonctionnement de l'Union européenne à des Américains, dont certains n'y voyaient plus clair et d'autres ne s'étaient jamais vraiment intéressés au mouvement vers une Europe unie. Ce qu'il voulait surtout faire, c'était d'écrire un manuel à la double vocation universitaire et de vulgarisation.

La parution de cette seconde édition mise à jour témoigne de la réussite de son intention. De fait, peu de livres récents consacrés à l'Union européenne se sont attiré autant de lecteurs.

Clifford Hackett ne s'est point attardé dans les fonds d'archives. Dans un volume bien structuré et écrit dans un style lisible, il fait la synthèse d'innombrables travaux déjà publiés. L'auteur se place dans une perspective historique et chacun de ses chapitres évoque un aspect différent de son sujet. C'est une méthode qui a ses avantages et ses limites. Elle provoque parfois des répétitions. En même temps cependant, elle permet au lecteur qui veut s'initier à un seul aspect de la question de se reporter immédiatement à tel ou tel chapitre.

Cette nouvelle édition a subi une mise à jour considérable. Le budget de l'Union a droit à un chapitre inédit. La matière du chapitre de la première édition consacré à la Technologie (pp. 149-170) est désormais logée dans d'autres chapitres. Les deux chapitres de la première édition – «La coopération politique» et «La communauté européenne, les Etats-Unis et le Monde» ne font plus qu'un seul, intitulé «L'Union, les Etats-Unis et le Monde». A mon sens celui-ci est un des meilleurs chapitres du livre.

Hackett propose aussi un glossaire de sept pages de termes et d'abréviations affectionnés par l'Union européenne, de même qu'un appendice consacré aux personnalités marquantes du mouvement d'intégration européenne. Il fournit également une bibliographie relative à l'UE, ainsi qu'une liste des centres de documentation sur l'Union aux Etats-Unis. *Cautious Revolution* figurera désormais comme élément incontournable dans toute bibliographie consacrée aux problèmes de l'intégration européenne. La clarté du style et la cohérence de ses exposés pourraient d'ailleurs servir d'exemple à des auteurs d'ouvrages à visée plus spécifiquement universitaire.

Dermot Keogh
University College, Cork, Irlande

Andrea CIAMPANI (ed). – *L'altra via per l'Europa. Forze sociali e organizzazione degli interessi nell'integrazione europea (1947-1957).* Milano, Franco Angeli, 1995, 412 p. – ISBN 88-204-9035-8.

What has been the position of organized economic interest groups – especially trade unions – towards European integration and how can their role in the integration process be defined? These were the central questions addressed at a conference held in Italy, the results of which have recently been published in the edition Andrea Ciampani: *L'altra via per l'Europa. Forze sociali e organizzazione degli interessi nell'integrazione europea (1947-1957)*. The subject is of particular interest for historians because it may lead to a better understanding of the impact of economic and especially social issues on the process of European integration,

a process which has not only been a political but also an economic, social and to a certain extent cultural one. The economic and especially the social dimensions of the integration process have often been neglected by more traditional historiography dealing primarily with the policies of some European leaders (Adenauer, Schuman etc.) and focusing on the international and purely political aspects of the integration process. This book is divided into two main sections. The first presents important social forces, institutions and movements in the process of Europeanization and distinguishes between a national and a European level. The second introduces some social and political regulation projects which took place during the forties and fifties, such as the Customs Union between France and Italy, the European Defence Community and the Free Trade Zone. Guido Formigoni analyses the stance of the major Italian trade unions towards Europeanization: the mainly negative one of the communist-socialist *Confederazione generale italiana del lavoro* (CGIL), the more positive but cautious one of the social-democratic *Unione italiana del lavoro* (UIL) and the generally positive one of the Catholic influenced *Confederazione italiana dei sindacati lavoratori* (CISL). Though Formigoni admits that it was the respective political parties who had the greater influence on the trade unions' stance and that attitudes also were strongly conditioned by the Cold War, he detects some similarities between the assessments of the CGIL and the CISL as regards Europeanization as well as some shared concerns as to Italy's economical backwardness. The author also detects a more positive judgement of the CGIL on European integration after the signing of the Treaties of Rome, an attitude which was not shared at the time by Italy's Communist Party but which clearly exerted an influence on the party's opening up towards Europe in the late sixties and seventies. Michael Braun points out the conflicts between the *Deutsche Gewerkschaftsbund* (DGB) and the Social-democratic Party resulting from the trade union's support of Adenauer's European policy. According to Braun, the year 1952 represented a double defeat for the trade union: a rejection of its ambitious plans in the field of co-decision and the overthrow of its leadership following pressure from the Social-democratic Party which later adopted the trade union's positive assessment of Europeanization. Labour's European policies and the influence of the Trade Union Congress (TUC) are discussed by Eleonora Guasconi. Like Braun and Formigoni she sees a more positive stance towards Europeanization on the part of the trade union compared to that of "its" political party, but unlike Braun and Formigoni she clearly rejects any positive influence of the TUC on Labour's European policy. Francesca Serra aims to describe the role of the CISL within the Italian delegation at the Paris Conference on the Schuman Plan. The CISL – the only Italian trade union participating at this conference – concentrated its attention on issues relating to migration and, according to Serra, influenced the Italian bargaining position. Patrick Pasture's research subject is the Catholic *Confédération internationale des syndicats chrétiens* (CISC). According to Pasture the CISC, despite its interest in European integration and its general support for a supranational authority and political unification, failed to influence the integration process. Pasture sees the reasons for the marginal role of the CISL in its institutional weakness, its poor relations with the laicistic free trade unions and in a more general failure of all the trade unions to influence the governments' foreign policies. The position of the European Regional Organization (ERO) of the International Conference of Free Trade Unions (ICTFU) towards Europeanization, as analysed by Andrea Ciampani, was marked by quarrels and disputes between those supporting the idea of mere cooperation and those supporting a united Europe. Ciampani detects greater European zeal within the French, Italian, Dutch, Belgian and initially the German trade unions and a far more cautious approach on the part of the British and Scandinavian labour organizations. Like Pasture, Ciampani tends to minimize the role of the trade unions' organization in the process of Europeanization and points out Ore's failure to influence the negotiations for the Treaties of Rome. A completely different picture is drawn by Michel Dumoulin regarding the *Ligue européenne de coopération économique* (LECE), an organization repre-

senting important financial and industrial sectors. As it was not a mass movement, its strength lay in its good contacts with national bureaucracies and in its preparation of areas for cooperation. Nonetheless it neglected to give answers to important and fundamental social questions arising as a result of Europeanization. The negative attitude of Britain's steel industry towards the Schuman Plan is dealt with by Ruggeri Raineri who points out its influence on the government and speaks of the purely defensive nature of Britain's European policy. The steel industry's negative stance was caused primarily by its lack of competitiveness and the fear of the results of abolishing the protection barriers built up in the thirties. Antonio Varsori analyses the development of Jean Monnet's Action Committee. He stresses the special importance given by Monnet to trade unions and to socialist parties but also indicates lines of conflict between the supporters of an interventionist policy and a more *laissez faire* policy within the Committee. To a certain extent the Action Committee reflected Monnet's preference for sectoral nuclear integration over the efforts towards a Common Market but it was not merely the expression of his views on European integration. Was the failure of the Customs Union between France and Italy more an issue of "economic arithmetic" or "political geometry?" This question is clearly answered by Bruna Bagnato. The Customs Union was suggested for political purposes by the Italian government and accepted by the French. But the French, well aware of the economic disadvantages resulting from such a union with a similar economy, were not willing to ratify the signed treaty, especially after the failure of a broader Customs Union with the Benelux countries. Another project that failed was the European Defence Community (EDC), the history of which is described by Alfredo Canavero. Canavero points out the development from mere military integration to a wider political union with economic implications. Alberto Cova gives a short summary of the plans for European economic integration, referring to the adoption of a regulatory policy. This adoption, which found its clearest expression in the Schuman Plan, stood in some contrast to the American plans for a greater integration of the European economies. Gerard Bossuat examines the negative position of the French governments towards the British plans for a Free Trade Zone. That negative position was mainly due to political factors – first of all the judgement that the British plans aimed at destroying a wider integration of the Six – but was also influenced by economic factors such as the firm exclusion of the agricultural sector by the British government. As stated at the beginning, this book is of particular interest for historians. To sum up, one could say that in many cases the authors tend to minimize the influence of the interest groups on the governments' policies. Nonetheless, by describing an often neglected "social method" of Europeanization and by underlining its economic conditions as well as the framework of the attempts towards greater integration, the book enables the reader to gain a clearer view of the process of Europeanization in general, and on the decision-making process and the achievements of integration policy in particular.

Ralf Magagnoli
Universität-Gesamthochschule Essen

Notices – Informations – Mitteilungen

40 Years after the Signature of the Treaties of Rome: the German Contribution Conference on the 90th Birthday of Hans von der Groeben

This was the topic of a conference in honour of Hans von der Groeben, the first German EEC commissioner. It was organised by Nomos and the Arbeitskreis Europäische Integration under the patronage of Klaus Kinkel, the German foreign minister. Dr. Karl-Heinz Narjes, himself a former vice-president of the Commission, took the opportunity to present Hans von der Groeben with the Robert Schuman prize on behalf of the EPP. In his laudatio, Narjes remembered von der Groeben's outstanding role during the negotiations for the EEC Treaty, calling him one of the "founding fathers" of the Community. Kinkel's greeting message referred to the public importance of the conference in correcting our historical understanding of the motivations behind the process of European integration, an understanding which could form a compass in European politics today.

The conference itself boasted many well-known names in the field of European integration and constituted a unique opportunity to question first-class eye-witnesses in the light of recently-released documents from the archives of the European institutions and national governments. The conference was a contribution to the history of European integration, supplementing the hitherto dominant understanding of the origins of the EEC, which owes much to French perspectives, with some German perspectives that are less well-known. The organisation and agenda of the conference balanced both the German contribution to European integration and wider aspects of European integration which appear more clearly from the German archives. The first day of the conference was devoted to the founding of the Communities before 1958, and the second day to the subsequent period of consolidation before the mid-1960s. Each topic on the rather crowded agenda was first introduced by an established academic and followed up by one of the younger researchers, who would introduce their project and present some of the new archival findings. Statements by eye-witnesses would then complement the presentations on each topic, often followed by plenary discussions. Discussions and reminiscences more often than not continued during breaks and other social events.

Prof. Karl-Dietrich Bracher's "Thoughts on the origins and development of the European Community" introduced the audience to the "task", the rationale behind European integration. For Bracher this task was essentially the institutionalised – and thus peaceful – solution of the tension between national power and supranational cooperation; a task, that must now be considered in the process of accommodating new states from Eastern Europe. Prof. Wilfried Loth then spoke about the European policies of German politicians during the 1950s. Loth recalled the contrast between the intense interest of the political establishment in Europe's construction, the lack of interest among the German population as a whole, and the resignation of its public opinion. In this context, Erhard's European ideas were analysed by his last personal secretary, Dr. Horst Friedrich Wünsche, and by Tim Geiger. For Wünsche, Erhard's political outlook was always influenced by his ideas as an economist. Erhard saw the EEC only as an important though preliminary step towards a wider framework for world-wide trade, nothing more. This of course, as Geiger was able to point out, made for many conflicts between Erhard and his ministerial colleagues, not least with Adenauer himself. Next, Prof. Heinrich Schneider spoke about the ideas of the European Movement and how they influenced the positions of the political parties and the government in the Federal Republic. With regard to the Lipgens-Milward debate about the motivation of the early "Europeanists", Schneider pointed at the long-term influences of the conference at The

Hague on the various groups and perspectives towards European integration, whether economically- or politically-motivated, nationalist or internationalist. From here the eyewitnesses took over. Prof. Ernst-Joachim Mestmäcker recalled his first meetings with Walter Hallstein and the role Hallstein attached to the institutionalisation of European integration. Winrich Behr described his experiences during the EDC- and EEC-negotiations, while Prof. Arved Deringer reported on his first years as a young MEP and the fight for more democratic accountability within the European institutions.

The second block of this day looked at concepts and strategies for further integration among the Six. Prof. Reiner Schulze introduced the concept of “additive partial integration”. While the ECSC was initially seen by all participating governments as a first step to further political integration, the intended “big thrust” failed when the French parliament vetoed a political and defence community in the mid-1950s. Thus Euratom and the EEC signalled a relapse to the old pattern of sectoral integration. The continuity of the underlying concepts of the various projected communities was analysed by Dr. Kirsten Gercek, who looked at the wording of the various treaties and interpreted them as forerunners of the Treaty of Rome. The concept of the “Common Market” was tackled by Dr. Hanns Jürgen Küsters and Dr. Werner Pfeil. Küsters, whose book on the negotiations is still unparalleled, isolated several specific fields in which the German influence on the negotiations was particularly effective. Pfeil in turn looked at the historic models for the four basic “freedoms” of the Treaty of Rome. Perhaps surprisingly, these models were heavily influenced by historic examples such as the German customs union of 1834 – examples which continuously reappeared in German ministerial papers right through the 1950s. The first day ended with statements from three further eye-witnesses. Prof. Fritz Hellwig recalled the first years of the ECSC and how the British were then connected to the first moves towards integration. Dr. Ivo Schwarz confirmed the programmatic importance of the “Common Market” for European integration and outlined how the Commission intended to elaborate on this in the early 1960s. Prof. Joseph H. Kaiser also confirmed the political aim implicit in the concept of sectoral integration and attached the greatest importance in this context to the meeting between Schuman and Adenauer. Finally, Hans von der Groeben in his after-dinner speech evoked the European spirit, demanding that the EU should remain open particularly towards new applicants.

The second day focused on the realisation of German concepts of integration after 1958. Dr. Hans-Joachim Seeler, himself an MEP for many years, began by outlining the development of the European Economic Community, considering Adenauer and Mollet to have been the decisive political forces behind it. Dr. Wolfram Kaiser analysed the beginnings of the Common Agricultural Policy from the perspective of the German ministries involved. However different their interests might have been, one factor, Kaiser argued, they had in common: the verbal use of a “Blut und Boden” rhetoric from Nazi times. Dr. Manfred Caspari then described the working methods of officials during his time in the German economic ministry and their reactions to the first decrees from Brussels. Dr. Helmut Sigrist spoke from the Commission’s perspective on the problem of foreign policy and Hallstein’s efforts to obtain at least some competence for the Commission in this field. Prof. Jürgen Schwarze explained the connection between institutionalisation and an evolving legal community. His interpretation of the European Law Court as a High Court responsible for constitutional rights and procedures was confirmed by Prof. Hans Joachim Glaesner, commenting upon his experiences as a legal adviser while editing the EEC Treaty. Dr. Carl-Otto Lenz drew upon his former position as General Secretary to the European Parliament, describing the discussions and quarrels in the party group and plenary meetings of the EP in the early 1960s. The Community’s imperfect democratic legitimation was the topic for Prof. Rudolf Hrbek and George Wilkes. While Hrbek outlined the discussion about the “democratic deficit” in the 1960s, Wilkes reported on his project on behalf of the Fondation Robert Schuman on the

history of the European Parliament. Referring to many interviews and some newly released sources, he underlined in particular the outstanding role played by German delegates in these first years of the EP. Thereafter, Dr. Norbert Kohlhasse looked at the EEC's still rather non-existent social policy, appealing to everyone present to help to bridge this gap as soon as possible. Prof. Ulrich Everling spoke on the attitudes in the German economic ministry under Erhard, Müller-Armack and von Boeckh towards the role of the EP and the problem of the wheat price. Prof. Per Fischer, chef-de-cabinet to Hans Furler, the first German president of the EP from 1960-62, then recalled the efforts of Germans to strengthen the European Parliament. Issues and events of these "years of consolidation" were then discussed by Prof. Wolfgang Wessels and Dr. Oliver Bange. Wessels – in comparing issues of European integration now and then – particularly singled out the apparent choice between the enlargement and the deepening of the European Communities. Bange continued this theme by looking at Adenauer's attitude towards the British application between 1960 and 1963. He concluded that Adenauer's policy shift from support in 1961 to silent agreement with de Gaulle in 1963 did not produce as many negative consequences as his contemporaries initially thought it would. Prof. Klaus Schwabe pointed then once again to the importance of the United States for the beginnings of European integration and outlined three distinctive phases until Kennedy's death in November 1963. Dr. Pascaline Winand explained how various models of European policy considered in Washington during the Second World War influenced American policy after the war. Next, Dr. Karl-Heinz Narjes, Hallstein's former chef-de-cabinet, spoke on the importance of Anglo-French relations for the course of European integration in the 1960s and claimed that the main reason for Adenauer's rapprochement with de Gaulle lay in his fears that Paris and London could compromise behind Germany's back. Prof. Klaus Otto Naß continued this argument by adding some of his experiences of the British entry negotiations in the seventies, which he attended on behalf of the Commission.

The conference was rounded up by some pensive yet provocative thought from Prof. Hans-Peter Schwarz on Europe's future. Schwarz questioned if enlargement was an end in itself, and whether new entrants would not further complicate integration, as the British had. Could there still be a financial "overburdening" of Germany in a fourth enlargement round? And was the European Currency Union really part of the original evolutionary concept? Schwarz refused to be drawn into any final answers.

Finally, it seems that the concept of the conference proved to be a viable one. The analysis of the early development of the European Community was given a broad interdisciplinary treatment and a wealth of hitherto unknown details was revealed.

Oliver Bange

Hans von der Groeben His Life and his Works

Hans von der Groeben (*1907) was a member of the Commission of the European Communities from 1958 until 1970. He was one of the authors of the “Spaak Report” and chairman of the intergovernmental “common market committee” during the negotiations which led to the EEC Treaty. Once the Community came into being, Commissioner von der Groeben took responsibility for the common commercial policy as well as for the approximation of national laws to form a European legal framework. After 1967 he was also responsible for European Community regional policy. His publications, speeches and manuscripts are as numerous as they are diverse, reflecting the breadth of his interests and responsibilities. It could take another book – at least – to examine his works carefully and considerably, as the editors of this journal asked me to. Instead, I will try to outline the major stages of his career and some issues raised by each of them, pointing out some key publications and their arguments.

From his involvement in the negotiation of the Treaty of Rome, von der Groeben always showed a keen interest in the general direction of the developing communities and in relating the fields which he was assigned with this overall framework. It was thus only natural that he participated in discussions on all questions which he felt to be relevant to the future of European integration. This was particularly marked in the case of European economic and monetary policy. The EEC Treaty appeared to presuppose fixed exchange rates between member states for the realisation of the common agricultural policy. When von der Groeben and his team looked into the problem in the early 1960s they raised the question of whether a common currency should be treated as a condition or a consequence of increasing economic convergence within the EEC.¹ In January 1962, he proposed an “action programme” for the EEC, which foresaw the close coordination of national economic and monetary policy in the second stage of European integration, and in a third stage after 1966 or 1970 almost complete control of this policy by the Commission with the establishment of a currency union. Against many arguments that this would incite de Gaulle too much, von der Groeben’s ideas were adopted into the Community programme of October 1962 – and contributed to de Gaulle’s refusal to cooperate in 1965.

Another area in which von der Groeben showed a keen interest was the Community’s agricultural policy. The origins of this interest probably lay in his work for the Reichsernährungsministerium between 1933 and 1939, where he was responsible for questions of credit and the regulation of debts. His ideas about the introduction of a more flexible market policy in the agricultural sector, as well as in intervention on behalf of small- and middle-sized farms, stood in sharp contrast to the plans of Sicco Mansholt.² Mansholt succeeded and von der Groeben repeatedly claimed that his ideas would have prevented many of the calamities – which he disparagingly called “agrarmot” – thereafter.³ “The spatial distribution of powers”, in other words the Community’s regional policy, was assigned to his immediate responsibility in 1967. Again, he could draw on previous experience, this time in the ministry of finances of Lower Saxony, where he had been responsible for housing and the integration of refugees between 1945 and 1952. The Community’s system of financial assistance for regions with severe structural problems owed much to von der Groeben’s lead in the following years.⁴ In helping to give the EEC Treaty its first breath of life, von der Groeben thus always tried to keep those fields assigned to him linked as closely as possible with wider developments in Europe’s economic and political integration.⁵

When he left the Commission in 1970 von der Groeben finally had time at his disposal to look in greater depth at those questions of European integration which he had already singled

1. Hans von der Groeben, “Wettbewerb im Gemeinsamen Markt”, in *Europa-Archiv*, H. 16, 1961, S. 17ff.

2. “Wettbewerb und Programmierung als Instrumente der Wirtschaftspolitik im Gemeinsamen Markt”, in *Planung ohne Planwirtschaft*, Basel 1964, p. 191ff.

3. Interview with the author, March 3, 1997.

4. *Die Regionalpolitik der Gemeinschaft*, Strasbourg 1969.

out for his special attention in 1967.⁶ The focus of his work in these first post-Commission years was very much the theoretical framework for European integration. Together with Ernst-Joachim Mestmäcker, one of his former advisers in the Commission, von der Groeben founded and chaired a project at the Centre for Interdisciplinary Studies at the University of Bielefeld.⁷ The team included many of his former colleagues and took up many of the current European issues with the goal to describe a “system of ends and means”⁸ for the future development of the European Communities. Von der Groeben demanded a common economic policy that went beyond what had been established thus far, and was critical of the failure to create a common social policy. This latter problem became a mainstay of his argumentative writings in the following years.⁹ To him – though he was a strong believer in market forces – a Europe-wide market could only be accepted by society if it allowed for a number of instruments for intervention. These should make for greater social justice, guarantee social security, the protection of the environment and the rights of the individual. Under these conditions, the prospects for further integration would be greatly enhanced. His own theory of integration was, perhaps surprisingly, undogmatic. Thus, for example, he has refused an a priori decision as to whether further integration should be based on giving further rights to the Community institutions in Brussels or by increasing cooperation among national governments. This should only be decided on a case-by-case basis, according to von der Groeben, and only after analysis of the political realities of the time. Moreover, von der Groeben has rejected the idea of a final aim for European integration.

1974 saw the publication of a first edition of his commentary on the EEC Treaty¹⁰ and from 1975 to 1980 he devoted much of his time to the study of the “possibilities and limits of a European Union”¹¹. This was the title of a second project at Bielefeld which centred on the image of European integration as a continuous process. In order to maintain this process von der Groeben argued that it was essential not to treat the Community’s institutions as a “suprastructure” but rather as a means to further national and regional interests.¹² In 1985, still concerned with the problems this raised, he would doubtfully ask “if the European Community is still a relevant answer to the challenges of our time?”¹³ From 1977 to 1982 he published extensively on the economic framework of the Community. Again he highlighted some shortcomings of the integrative process, pointing out that a lack of market control – or rather a lack of institutions capable of European-wide decisions – meant that the Common Market was still in jeopardy. However, he proposed further authority for Brussels only in the field of fusion control. The centralisation of rights would have proven too demanding for the existing system, weakening rather than strengthening it.¹⁴

5. *Deutschland, Europäische Gemeinschaft, Atlantische Partnerschaft*, edited by the EEC Commission, Brussels 1964; *Gesamteuropäische Perspektiven der westeuropäischen Integration*, edited by the Europa-Union Deutschland, Baden-Baden 1966.

6. “Aufgaben der Wissenschaft für die Orientierung einer europäischen Wirtschaftspolitik”, in Presse- und Informationsdienst der EG (ed.), *Europäische Gemeinschaft, Sonderheft Nr. 19*, 1967, pp. 3-8.

7. H. VON DER GROEBEN and E.-J. MESTMÄCKER (eds), *Ziele und Methoden der europäischen Integration*, Frankfurt/M 1972.

8. “Europäische Integration und sozialer Wandel”, in W. VON URFF and W. ORT (eds), *Der Agrarsektor im Integrationsprozess*, Baden-Baden 1975, pp. 47-67.

9. For example, “Integration der europäischen Nationalstaaten als Instrument der Anpassung an sozialen Wandel”, in Landesverband Bayrischer Zeitschriftenverleger, München 1969; *Europäische Integration und sozialer Wandel* (speech when receiving the Aristide Briand Medal), Saarbrücken 1972.

10. VON DER GROEBEN et al., *Kommentar zum EG-Vertrag*, Baden-Baden 1974 (6th edition, 1997, Kommentar zum EU-Vertrag).

11. *Möglichkeiten und Grenzen einer Europäischen Union*, 6 vols, Baden-Baden 1976-1980.

12. *Europa und die Aufgabe unserer Zeit*, Göttingen 1979.

13. “Ist die Europäische Gemeinschaft noch die angemessene Antwort auf die Herausforderungen unserer Zeit?”, Vortrag vor dem Arbeitskreis Europäische Integration, Rheinbach 1985.

14. For example, “Wettbewerbsordnung im Spannungsfeld von Wirtschafts- und Rechtswissenschaft”, Köln/Berlin 1977, “Zur Wirtschaftsordnung der Europäischen Gemeinschaft”, in *Integration*, H. 1, 1981, pp. 3-21.

Since 1982 von der Groeben has contributed greatly to the writing of the history of European integration. In a project which he co-chaired with Hans Peter Schwarz, he made his personal archive available to two young historians: Hanns Jürgen Küsters and Peter Weilemann. The first wrote the “Origins of the European Economic Community” and the second the “Beginnings of Euratom”, while von der Groeben himself contributed “The European Community – The Formative Years” – all three still widely regarded as standard texts on the subject.¹⁵ Since 1985 much of his writing has been devoted to personal memoirs, predominantly relating to European integration.¹⁶ In 1984 he contributed to a *liber amicorum* for Karl-Heinz Narjes, formerly Hallstein’s chef-de-cabinet and later a vice-president of the commission; in 1989, for a conference to mark the 100th anniversary of Monnet’s birth, he wrote on the impact of his functionalist theory; in 1995, in another conference volume, on Hallstein’s role as president of the commission; and in 1996, on Mestmäcker’s 70th birthday, on the latter’s contribution in the early years of his term in office at the Commission.¹⁷ Nevertheless, von der Groeben’s political credo is never far away and two issues dominate all of his latest publications: the role of the common market as a motor – not the end – of European integration, and the “problems of legitimacy”¹⁸ still remaining unsolved in the European institutions. This is also an essential part of his legacy – as formulated in his recent memoirs entitled “Germany and Europe in a restless century”¹⁹ and confirmed by his colleagues on the occasions of his 80th and 90th birthday.²⁰ The political questions of today necessarily lead us back to the origins of the Communities and to how the founding fathers perceived their role in Europe’s integration, shaping the instruments of European integration accordingly. Von der Groeben summarised this point in a speech during a recent conference held in his honour: “The automation of a [free] market cannot fulfil the task of creating a final social order, on the contrary – a market order has to be embedded into an overall living order, which executes the necessary corrections and additions in relation to the mere technical process of production. [...] We are obliged to pursue two great moral aims: freedom and social justice.”

Oliver Bange

15. H. J. KÜSTERS, *Die Gründung der Europäischen Wirtschaftsgemeinschaft*, P. WEILEMANN, *Die Anfänge der Europäischen Atomgemeinschaft*, H. VON DER GROEBEN, *Aufbaujahre der Europäischen Gemeinschaft*, Baden-Baden 1982-1983. There is also a French and an English edition available, titled “Combat pour l’Europe” and “The European Community – The Formative Years”, both published by the Office for Official Publications of the European Communities in Luxembourg.
16. A notable exception is the publication of a selection of his speeches, with the assistance of P. WEILEMANN, entitled, *Die Europäische Gemeinschaft und die Herausforderungen unserer Zeit, Aufsätze und Reden 1967-1987*, Baden-Baden 1987.
17. “Der gemeinsame Markt als Kern und Motor der Europäischen Gemeinschaft”, in *Europa ringt um seine Verfassung*, *liber amicorum* aus Anlaß des 60. Geburtstages von Dr. Karl-Heinz Narjes, Bonn 1984, pp. 19-45; “L’importance de la théorie fonctionnaliste pour le développement de la Communauté européenne”, in G. MAJONE, E. NOEL, P. VAN DEN BOSSCHE (eds), *Jean Monnet et l’Europe d’aujourd’hui*, Baden-Baden 1989, pp. 91-107, “Walter Hallstein als Präsident der Kommission”, in W. LOTH, W. WALLACE, W. WESSELS (eds), *Walter Hallstein, Der vergessene Europäer?*, Bonn 1995, pp. 121-138, “Ernst-Joachim Mestmäcker’s Beitrag zur Gestaltung einer europäischen Wettbewerbspolitik”, in U. IMMENGA, W. MÖSCHEL, D. REUTER (eds), *Festschrift für Ernst-Joachim Mestmäcker zum siebenzigsten Geburtstag*, Baden-Baden 1996, pp. 29-39. See also H. VON DER GROEBEN, “Charles de Gaulle et l’intégration européenne”, in *De Gaulle en son siècle*, vol. 5, Paris 1992, pp. 94-101.
18. *Legitimationsprobleme der Europäischen Gemeinschaft*, Baden-Baden 1987.
19. *Deutschland und Europa in einem unruhigen Jahrhundert, Erlebnisse und Betrachtungen von Hans von der Groeben*, Baden-Baden 1995.
20. E.-J. MESTMÄCKER, H. MÖLLER, H.-P. SCHWARZ (eds), *Eine Ordnungspolitik für Europa, Festschrift für Hans von der Groeben zu seinem 80. Geburtstag*, Baden-Baden 1987; the conference in July 1997 to honour his 90th birthday will also be edited as a book.

Abstracts – Résumés – Zusammenfassungen

Eric Bussière

Les milieux économiques face à l'Europe au XX^{ième} siècle

The purpose of this contribution is to analyse how the European economic circles since the 1920ies have dreaded the economic and social identity of the continent and in what forms they have conceived its possible organisation or even integration. The author shows that the construction of economic Europe at the same time met a series of external challenges and the awareness of inescapable solidarity existing between national economies. This awareness essentially goes back to experiences lived by several generations of officials since the Great War: it is largely autonomous and finally owes less than often assumed to incitements coming from foreign countries and particularly from the United States.

It has been possible to reinforce this perception of interdependence in a certain number of fields by the existence of branch cultures at the scale of the continent. More recently, the convergence of the organizing processes of production and enterprises has contributed to this evolution. But this convergence has been able to eliminate neither national specificity nor the resistance to the integration process. This explains why, beyond the institutional evolution marked by the pre-eminence of the liberal model, a more contractuel way is tenaciously persisting.

Through the durable practice of agreements and the practice of sector-based cooperation under the leadership of States, the contractuel way was the most suitable to cope with the differences of economic structures, resulting either from the organisation of companies or from the training of their managers.

*

L'objectif de cette contribution est d'analyser comment les milieux économiques européens ont appréhendé l'identité économique et sociale du continent et sous quelles formes ils ont pu envisager son organisation voire son intégration depuis les années 1920. Il montre que la construction de l'Europe économique a répondu à la fois à une série de défis extérieurs et à la prise de conscience des solidarités incontournables existant entre économies nationales. Cette prise de conscience est essentiellement issue des expériences vécues par plusieurs générations de responsables depuis la grande guerre: elle est largement autonome et doit finalement moins qu'on ne l'a souvent dit aux encouragements venus de l'extérieur, des Etats-Unis en particulier.

La perception de ces solidarités a pu être renforcée dans un certain nombre de domaines par l'existence de cultures de branche à l'échelle du continent. Plus récemment, le rapprochement des modes d'organisation de la production et des entreprises a pu contribuer à cette évolution. Mais ces convergences n'ont pu faire disparaître les spécificités nationales ni les résistances au processus d'intégration. C'est ce qui explique, par delà les évolutions institutionnelles marquées par la prééminence du modèle libéral, la persistance tenace d'une voie plus contractuelle. Celle-ci, à travers la pratique durable des ententes puis celle des coopérations sectorielles conduites par les Etats, était la plus à même de gérer sans trop de douleur les différences de structures économiques, qu'elles relèvent de la structure des entreprises ou de la formation de leurs dirigeants.

*

In diesem Beitrag analysiert Eric Bussière, welche Auffassung die europäischen Wirtschaftskreise von der wirtschaftlichen und sozialen Identität Europas gehabt und welche Formen der Organisation – bis hin zum Zusammenschluß – sie seit den zwanziger Jahren in Betracht gezogen haben. Beim Aufbau einer europäischen Wirtschaftseinheit galt es, gleichzeitig Antworten auf eine Reihe von äußeren Herausforderungen zu finden wie auch auf die zunehmende Erkenntnis, daß zwischen den nationalen Wirtschaften eine unumgängliche Verbundenheit besteht. Die Verantwortlichen wurden sich dessen vor allem aufgrund der Erfahrungen mehrerer Generationen seit dem Ersten Weltkrieg bewußt. Dieses Bewußtsein entwickelte sich weitgehend autonom und letztlich in viel geringerem Maße als oft angenommen wird auf Anregung von außen insbesondere seitens der Vereinigten Staaten von Amerika – hin. In bestimmten Wirtschaftsbereichen kamen die Gemeinsamkeiten aufgrund gleicher beruflichen

Gepflogenheiten stärker zum Tragen als in anderen Bereichen. In jüngster Zeit hat der Aufbau vergleichbarer Organisationsstrukturen in Produktion und Unternehmen diese Entwicklung gefördert. Weder spezifisch nationale Eigenheiten noch Widerstände gegen den Integrationsprozeß stehen dieser Annäherung entgegen. Dies erklärt, daß – trotz der vom Liberalismus geprägten institutionellen Entwicklungen – an einmal getroffenen Vereinbarungen konsequent festgehalten wird. Aufgrund dieser Zuverlässigkeit, auch bei der praktischen Durchführung der Vereinigungen sowie der staatlich gelenkten Kooperationen in verschiedenen Wirtschaftsbereichen, werden die Unterschiede in den wirtschaftlichen Strukturen, die in der Unternehmensorganisation und der Ausbildung ihrer Führungskräfte ihren Ausdruck finden, nicht als besonders störend betrachtet.

Laurence Badel
Littéraires, libéraux et Européens:
discours et réseaux des représentants du grand commerce français

Since the 20ies French department store managers and employers' representatives have shown great interest in a European economic union. Jacques Lacour-Gayet (1883-1953) was the exponent of this movement.

Having studied history, he nevertheless abandoned the classic disciplines for business upon leaving the *Ecole normale supérieure*. In the spring of 1919, he became Secretary General of the *Groupement d'études des grands magasins*.

Throughout his life however, he worked with the same group of colleagues who, like him, had abandoned history during the First World War for a position in the high economic administration or for a post as an employers' representative in a trade syndicate.

These personalities, sharing all a liberal and humanist background and deeply engaged in the reconstruction of the European continent tried to improve the framework of exchanges in a liberal way. They received support from department store directors. They helped these employers to become aware of the unity of the European civilisation and of the important role that trade had played since antiquity by establishing pacific relationships between countries.

Together they drew up a project for a liberal Europe that consisted in regrouping Great Britain, France, Belgium, the Netherlands, Luxembourg and Italy; in dismantling customs barriers and in re-establishing gold as the international currency.

*

Depuis le début des années 20 les dirigeants des grands magasins français et leurs représentants patronaux ont manifesté un grand intérêt pour une union économique de l'Europe. Jacques Lacour-Gayet (1883-1953) a été le promoteur de ce mouvement.

Historien, il a renoncé au cursus académique qui s'offrait à lui et s'est engagé dans les affaires à sa sortie de l'Ecole normale supérieure. Il est devenu ensuite le secrétaire du Groupement d'études des grands magasins au printemps 1919.

Toutefois, il continua à travailler tout au long de sa vie avec la même équipe de collaborateurs qui, comme lui, quittèrent le domaine de l'histoire pour un poste dans la haute administration économique ou une fonction de représentant patronal dans un syndicat commercial.

Ces personnalités au profil libéral et humaniste, profondément engagées dans la reconstruction de l'Europe, tentèrent de libéraliser les échanges commerciaux internationaux. Ils reçurent le soutien des patrons des grands magasins. Ils les aidèrent à prendre conscience de l'unité de la civilisation européenne et du rôle pacificateur qu'eut le commerce dans ce processus depuis l'Antiquité.

Ensemble, ils construisirent un projet pour une Europe libérale reposant sur un groupement de la Grande-Bretagne, de la France, de la Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg et de l'Italie, sur le démantèlement des barrières douanières, et sur le rétablissement de l'or comme monnaie internationale.

*

Seit Beginn der zwanziger Jahre zeigten die Leitungen wie auch die führenden Interessenvertreter französischer Warenhäuser großes Interesse in einer Europäischen Wirtschaftsunion. Exponent dieser Bewegung war Jacques Lacour-Gayet (1883-1953).

Der Historiker, dem sich eine akademische Laufbahn bot, verließ die Hochschule, ging in die Wirtschaft und wurde im Frühjahr 1919 Generalsekretär des *Groupement d'études des grands magasins*. Er blieb während seines ganzen Lebens in ständigem Kontakt mit einer Gruppe von Kollegen, die – wie er selbst auch – im Ersten Weltkrieg der Geschichtswissenschaft entsagt und führende Positionen in der Wirtschaft oder in der Handelsgewerkschaft übernommen hatten.

Diese liberal und humanistisch eingestellten Persönlichkeiten, die sich besonders für den Aufbau Europas engagierten, setzten sich für die Liberalisierung des internationalen Handels ein und fanden dabei Unterstützung von den Führungsetagen der Warenhäuser. Sie sahen ihre Aufgabe darin, diesen Führungskräften deutlich zu machen, welche Bedeutung die Einheit der europäischen Zivilisation wie auch der Handel seit jeher für die friedlichen Beziehungen zwischen den Ländern haben.

Gemeinsam erarbeiteten sie einen Plan für ein liberales Europa, das eine Allianz zwischen Großbritannien, Frankreich, Belgien, den Niederlanden, Luxemburg und Italien umfaßten sollte, und den Abbau von Zollschränken und die Wiedereinführung des Goldes als internationale Währung vorsah.

Françoise Berger
Les sidérurgistes français et allemands
face à l'Europe: convergences et divergences
de conception et d'intérêts 1932-1952

The analysis of the Franco-German links in the steel industry sector allows to study the development of the European process on a sector-based scale as a sort of final rehearsal before the introduction of the Common Market. During the period 1930-1960 we first witness the elaboration of international private agreements within the International Steel Cartel, then emerges, with the European Coal and Steel Community a supranational steel market. The links that had been built during the thirties by the steelmakers of the two countries were of quite a different nature than those laid down by the governments in the fifties. But the common work done so far, the practice of co-operating that resulted from it, nevertheless allowed the steel makers to get on with the new organisation without greater difficulty if it were not for the ban on any kind of sector-based agreement resulting from the American pressure on the European post-war economy.

*

L'analyse des liens franco-allemands dans le secteur de la sidérurgie permet d'étudier la mise en pratique du processus européen appliqué à l'échelle sectorielle comme une sorte de répétition générale avant le Marché commun. Des années trente aux années cinquante furent élaborés d'abord des ententes internationales de type privé, au sein du Cartel de l'acier, puis un Marché commun de l'acier de type supranational, la CECA. Les liens construits dans les années trente par les sidérurgistes des deux pays étaient de nature très différente de ceux qui furent imposés par les gouvernements dans les années cinquante. Mais le travail en commun qui avait été mené alors, les habitudes de collaboration qui s'en étaient suivies permirent néanmoins aux hommes de l'acier des deux pays d'aborder la nouvelle organisation européenne sans trop de résistance, si ce n'est à l'égard de l'interdiction de toute forme d'entente sectorielle, interdiction résultant de l'influence américaine sur l'Europe en reconstruction.

*

Mit der Untersuchung über die deutsch-französischen Beziehungen im Stahlsektor bekommt man einen praktischen Zugang zum Prozeß der Konstruktion Europas, am Beispiel eines Sektors, als ob es eine Generalprobe vor der Einführung des gemeinschaftlichen Marktes wäre. Von den dreißiger bis zu den fünfziger Jahren wurden einige Übereinkünfte getroffen, zuerst zwischen internationalen privaten Verbänden im Inneren des europäischen Stahlkartells, dann auf dem Niveau eines gemeinsamen und supranationalen Stahlmarktes, der EGKS (Europäische Gemeinschaft für Kohle und Stahl). Dabei trugen die Verbindungen der Stahlunternehmer aus den dreißiger Jahre einen ganz anderen Charakter als die in den fünfziger Jahren zwischen den Regierungen getroffenen Vereinbarungen. Aber die gemein-

same Erfahrung der früheren Zusammenarbeit hat den Stahlerzeugern beider Länder erlaubt, in der neuen Organisation (EGKS) ohne große Schwierigkeiten zusammenzuarbeiten, und zwar trotz des amerikanischen Kartellverbots.

Régine Perron

Le marché du charbon en Europe dans l'immédiat après-guerre et les origines de la CECA

By considering the creation of the ECSC in the economic and political context of the European Coal Market as from 1945, one may realize how strongly the American foreign policy was influenced by its energy strategies. The European Coal Organisation (ECO), the Marshall Plan with the ECA (Economic Co-operation Administration) and the ECSC followed the same goal: organizing the West European coal market on an ideological basis (defending the "free world") as well as on an economic basis (multilateralism) and realising the European integration (interdependence between European countries). The ECSC, in fact, was the achievement of these objectives. It resulted however in the market crisis of 1958 because there was no balance between European coal overproduction and American coal imports.

*

Replacer la création de la CECA dans la perspective économique et politique du marché charbonnier européen depuis 1945 permet de rendre compte de l'impact de la stratégie énergétique des Etats-Unis sur sa politique étrangère. De la European Coal Organisation (ECO) en 45-47 au Plan Marshall avec l'Economic Cooperation Administration (ECA) en 48-52, et enfin la CECA en 52, il s'agit d'organiser le marché charbonnier de l'Europe de l'Ouest sur une base idéologique (protéger le monde libre) et économique (instaurer le multilatéralisme) et de concrétiser l'intégration européenne (l'interdépendance entre les pays européens). La CECA se révèle fortement tributaire de ces impératifs, diversement suivis par les pays membres, ce qui la mènera à la grave crise du marché charbonnier en 1958.

*

Die Entstehungsgeschichte der EGKS rückt in ein neues Licht wenn man die wirtschaftlichen und politischen Merkmale des internationalen Kohlenmarktes ab 1945 berücksichtigt. Eine solche Analyse zeigt wie stark die amerikanische Außenpolitik von energiepolitischen Überlegungen geprägt war. Die European Coal Organisation, der Marshall Plan und die EGKS verfolgten ein gemeinsames Ziel: Sie wollten den europäischen Kohlenmarkt auf ideologischer Basis (Verteidigung der «Freien Welt») und auf wirtschaftlicher Basis (Multilateralismus) organisieren; gleichzeitig galt es die europäische Zusammenarbeit voranzutreiben. Die EGKS war sehr stark von diesen Zielsetzungen geprägt. Diese führten zur Kohlenkrise von 1958 die auf die europäische Überproduktion einerseits und die gleichzeitigen amerikanischen Importe andererseits zurückzuführen ist.

Bruno Riondel

Itinéraire d'un fédéraliste: Maurice Faure

Having been elected MP for the Department of the Lot in 1951, Maurice Faure discovered the European idea and joined the federalist circles. Appointed junior minister in Foreign Affairs in Guy Mollet's very European government, he successfully entered into the talks concerning the retrocession of the Saar to Germany; then he took the lead of the French delegation negotiating the Common Market and Euratom. At the height of his career, Maurice Faure focused his entire attention on the elaboration of the Treaties of Rome. He supported them pugnaciously: in exchange of the French approval of the British project to create a free-trade area, he demanded equal guarantees to those obtained for the Common Market, furthermore he opposed the conception of a confederation the Gaullists tried to impose in the sixties. At the end of that period, his disappointment with the difficulties the European building

encountered and his loss of influence, due to the loss of the leadership of the radical party he had presided over since 1961, made him turn to his local mandates. Nonetheless did he not completely abandon the European integration whose cause he still occasionally supports.

*

Elu député du Lot en 1951, Maurice Faure rencontre l'idée européenne et s'agrège aux milieux fédéralistes. Nommé secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères dans le gouvernement très européen de Guy Mollet, il s'engage d'abord avec succès dans les discussions concernant la rétrocession de la Sarre à l'Allemagne, puis prend la tête de la délégation française qui négocie le Marché commun et l'Euratom. Sommet de sa carrière, les Traités de Rome vont constituer, par la suite, l'objet de toute l'attention de Maurice Faure. Il les défendra avec pugnacité en exigeant, comme contre-partie de l'acceptation par la France du projet britannique de création d'une zone de libre-échange, des garanties égales à celles obtenues pour le Marché commun et s'opposera à la conception confédérale que tenteront d'imposer les gaullistes dans les années soixante. A la fin de celles-ci, déçu par les difficultés que connaît la construction européenne et moins influent par la perte de la direction du parti radical qu'il contrôlait depuis 1961, il se replie sur ses mandats locaux, sans pour autant renoncer complètement à la construction européenne, en faveur de laquelle il s'engage encore sporadiquement.

*

Maurice Faure entdeckte, nachdem er 1951 als Abgeordneter des Departements Lot in der französischen Nationalversammlung gewählt worden war, die 'Idee Europa' und schloß sich den Föderalisten an. Nach seiner Ernennung zum Staatssekretär für auswärtige Angelegenheiten in der pro-europäisch eingestellten Regierung unter Guy Mollet führte er zunächst erfolgreich die Verhandlungen über die Eingliederung des Saarlands in die Bundesrepublik Deutschland. Danach leitete er die französische Delegation bei den Verhandlungen über den Gemeinsamen Markt und Euratom. Auf dem Gipfel seiner beruflichen Laufbahn widmete er seine ganze Aufmerksamkeit der Verteidigung der Römischen Verträge indem er für die französische Zustimmung zu dem britischen Projekt zur Gründung einer Freihandelszone mit Nachdruck gleiche Garantien als für den Gemeinsamen Markt forderte. Er widersetzte sich der konföderalen Konzeption die die Gaullisten in den sechziger Jahren durchzusetzen versuchten. Enttäuscht über die Schwierigkeiten beim Aufbau Europas und über seinen geringer gewordenen Einfluß nach dem Verlust des Vorsitzes in der Radikalen Partei, die er von 1961 an geleitet hatte, nahm Maurice Faure seit Ende der sechziger Jahre nur noch seine lokalen Mandate wahr. Das heißt aber nicht, daß er sich völlig zurückgezogen hat vom Aufbau Europas, für den er sich immer noch von Zeit zu Zeit engagiert.

Elizabeth Kane
European or Atlantic Community?
The Foreign Office and "Europe" 1955-1957

The traditional view of a UK Foreign Office blind to the political implications of the Messina plans and aloof from events on the continent is no longer tenable. Documents newly released from the Western Organisation Department clearly show that the British response must be judged in the context of the Cold War and concern about the future of NATO. The Foreign Office did not want to sabotage the Six but rather sought ways to associate with them.

*

La tradition veut que le ministère des Affaires étrangères britannique ne comprit point la portée politique du projet Messina, et se tint éloigné de ce qui se passait outre-Manche. Cette idée est fautive. Des documents accessibles depuis peu, provenant du Département des Organisations Occidentales, indi-

quent qu'il faut replacer la réaction du Ministère dans le contexte de la Guerre Froide et tenir compte de son souci d'assurer à l'OTAN un rôle-clé en Europe. Le Ministère ne voulut point saboter les projets des Six; au contraire, il voulut s'y associer.

*

Die jüngst vom Western Organisation Departement des britischen Auswärtigen Amtes freigegebenen Dokumente belegen, daß die herkömmliche Sichtweise, das Foreign Office habe die politischen Implikationen des Programms von Messina nicht zur Kenntnis genommen und die Ereignisse auf dem Kontinent mit Distanz verfolgt, sich nicht länger aufrechterhalten läßt. Die Reaktion Großbritanniens muß im Zusammenhang mit dem Kalten Krieg und den Bedenken über die Entwicklung der NATO neu bewertet werden. Das Foreign Office wollte die Pläne der Sechs nicht behindern, es suchte vielmehr nach Wegen, sich diesen Plänen anzuschließen.

Contributors – Auteurs – Autoren

Laurence Badel, Institut Pierre Renouvin, Université de Paris I, 1, rue Victor Cousin, F-75231 Paris Cedex, fax: 003 31 40 42 19 33

Françoise Berger, 66 rue des Couronnes, F-75020 Paris

Eric Bussiere, Université d'Artois, UFR d'Histoire-Géographie, 9, rue du Temple – B.P. 665, F-62030 Arras Cedex, fax: 003 33 21 60 37 40

Liz Kane, Foreign & Commonwealth Office, Records & Historical Services, Library & Records Department, Clive House, Petty France, London SW1H 9HD, fax: 00 44 17 12 70 42 16, e-mail: ekane@easynet.co.uk

Régine Perron, Center for European Studies, Harvard University, 27, Kirkland Street, Cambridge, MA 02138 USA, fax: 001 61 74 95 85 09, e-mail: RCPERRON@fas.harvard.edu

Bruno Riandel, 95, boulevard Poniatowski, F-75012 Paris

Books received – Livres reçus – Eingegangene Bücher

- Magali ARSAC. – *L'appréhension du service public ferroviaire par le droit communautaire*. Paris, L.G.D.J. Montchrestien, 1997, 138 p. – ISBN 2-275-01561-2. – 100,00 FF.
- Robert BIDELEUX, Richard TAYLOR. – *European Integration and Disintegration: East and West*. London • New York, Routledge, 1996, 298 p. – ISBN 0-415-13741-1. – 13,99 £.
- Cristoph CORNELISSEN, Stefan FISCH, Annette MAAS. – *Grenzstadt Straßburg, Stadtplanung, kommunale Wohnungspolitik und Öffentlichkeit - 1870-1940*. Serie «Saarbrücker Studien zur Interkulturellen Kommunikation mit Schwerpunkt Frankreich / Deutschland». Band 2, Hrsg. Hans-Jürgen LÜSEBRINK in Verbindung mit Bernd KREWER und Jochen SCHLOBACH. St. Ingbert, Röhrig Universitätsverlag, 1997, 291 p. – ISBN 3-86110-133-5. – 50,00 DM.
- Henri ENTRINGER. – *La présence européenne à Luxembourg. Historique, conséquences et perspectives de l'implantation des institutions communautaires*. Luxembourg, Editions les Cahiers luxembourgeois en association avec d'Letzebuenger Land, 1997, 236 p. – ISBN 2-919976-34-6. – 1250,00 FB.
- Rosemary FENNELL. – *The Common Agricultural Policy. Continuity and Change*. Oxford, Clarendon Press, 1997, 439 p. – ISBN 0-19-828857-3. – 48,00 £.
- Antoine FLEURY, Robert FRANK (textes réunis par). – *Le rôle des guerres dans la mémoire des Européens. Leur effet sur la conscience d'être européen*. Euroclio, Série «Etudes et Documents». Bern • Berlin • Frankfurt am Main • New York • Paris • Wien, Peter Lang AG, 1997, 186 p. – ISBN 3-906754-84-7. – 39,00 sFr.
- Wolfram KAISER. – *Using Europe, Abusing the Europeans. Britain and European Integration, 1945-63*. Hampshire • London, Macmillan, 1996, 274 p. – ISBN 0-312-16350-9. – 40,00 £.
- Piers LUDLOW. – *Dealing with Britain: The Six and the First UK Application to the EEC*. Cambridge, Cambridge University Press, 1997, 282 p. – ISBN 0-521-59242-9. – 50,00 £.
- Günter RINSCHKE (Hrsg.). – *Frei und geeint, Europa in der Politik der Unionsparteien. Darstellungen und Dokumente*. Köln • Weimar • Wien, Böhlau Verlag, 1997, 340 p. – ISBN 3-412-00997-0.

Ralf ROLOFF. – *Auf dem Weg zur Neuordnung Europas. Die Regierungen Kohl/Genscher und die KSZE-Politik der Bundesrepublik Deutschland von 1986 bis 1992*. Kölner Arbeiten zur Internationalen Politik, Band 1, Köln, SH Verlag, 1994, 488 p. – ISBN 3-89498-017-6. – 68,00 DM.

Guy SCHULLER. – *Les relations économiques extérieures de l'Union européenne. Défis et chances de la globalisation*. Luxembourg, Imprimerie Centrale, 1997, 80 p.

REVUE D'HISTOIRE DE L'INTEGRATION EUROPEENNE

Journal of European Integration History Zeitschrift für Geschichte der europäischen Integration

éditée par le

Groupe de liaison des professeurs d'histoire
auprès de la Commission des Communautés européennes en coopération
avec les Chaires Jean Monnet d'histoire de l'intégration européenne

**7^e numéro (Volume 4, Numéro 1)
sous la direction du Professeur Wilfried LOTH,
Universität Gesamthochschule Essen**

- Guido MÜLLER, *Pierre Viénot und die Entstehung des Deutsch-Französischen Studienkomitees*
- Till GEIGER / Lorenza SEBESTA, *A Self-Defeating Policy: American Offshore Procurement and Integration of Western European Defence Production, 1952-1956*
- Mervyn O'DRISCOLL, *'Les Anglo-Saxons', F-I-G and the rival Conceptions of 'advanced' Armaments Research and Development Co-operation in Western Europe, 1956-1958*
- Beatrice HEUSER, *The European Dream of Franz Josef Strauss*

Abonnement: 250,- FF / 1 500,- FB / 75,- DM / 30,- £ / 47,- \$
Chaque numéro 135,- FF / 800,- FB / 40,- DM / 16,- £ / 25,- \$

Paielements: NOMOS Verlagsgesellschaft, Baden-Baden, compte n° 5 002 266,
n° bancaire 66 250 030.

Le paiement peut aussi être fait par carte bancaire (VISA, Masters, Eurocard).

**Pour tout renseignement supplémentaire
adressez-vous au Secrétariat scientifique de la Revue:**

Prof. Monique Kieffer

Centre d'études et de recherches européennes Robert Schuman – Luxembourg

4, rue Jules Wilhelm L-2728 LUXEMBOURG

Fax: (352) 42 27 97; e-mail: crs@cere.sntp.etat.lu

Publications of the European Union Liaison Committee of Historians

- 1. *Histoire des débuts de la construction européenne. Origins of the European Integration (March 1948 – May 1950).*** Sous la direction de Raymond Poidevin, 1986, 480 p. 79,- DM / 1378,- fb. ISBN 3-7890-1270-X.
- 2. *Die Anfänge des Schuman-Plan 1950-1951. The Beginnings of the Schuman-Plan.*** Herausgegeben von Klaus Schwabe, 1988, 475 p. 79,- DM / 2544,- fb. ISBN 3-7890-1543-1.
- 3. *La Relance européenne et les Traités de Rome. The Relaunching of Europe and the Treaties of Rome.*** A cura di Enrico Serra, 1989, 729 p. 98,- DM / 3604,- fb. ISBN 3-7890-1754-X.
- 4. *The European Integration from the Schuman-Plan to the Treaties of Rome. Projects and Initiatives, Disappointments and Failures.*** Edited by Gilbert Trausch, 1993, 426 p. 98,- DM / 3604,- fb. ISBN 3-7890-2373-6.
- 5. *Plans des temps de guerre pour l'Europe d'après-guerre 1940-1947. Wartime Plans for Postwar Europe 1940-1947.*** Sous la direction de Michel Dumoulin, 1995, 647 p. 178,- DM / 3200,- fb. ISBN 3-7890-3464-9.

Publisher – Edition – Verlag
**Nomos/Baden-Baden – Giuffrè/Milano –
L.G.D.J./Paris – Bruylant/Bruxelles**

**Orders should be sent to NOMOS Verlagsgesellschaft,
D-76520 Baden-Baden, Germany.**

Melanie Piepenschneider (Hrsg.)

Frauenpolitik in der Europäischen Union

**Beiträge einer Tagung des Arbeitskreises Europäische Integration e.V.
und der Vertretung der Europäischen Kommission in der
Bundesrepublik Deutschland, 6. bis 7. April 1995 in Bonn**

Ein Kapitel über Frauenpolitik sucht man im Maastrichter Vertrag vergebens. Denn Frauenpolitik im eigentlichen Sinne ist im Vertragswerk der Europäischen Union nicht verankert. In diesem Sammelband, der die überarbeiteten Beiträge der Tagung wiedergibt, wird der Facettenreichtum des Themas Frauenpolitik aufgezeigt, die Verwebungen von nationaler und europäischer Politik, die Aktivitäten der Europäischen Union und die Lebenswirklichkeit von Frauen in ausgewählten Mitgliedstaaten.

Es wird deutlich, daß die Situation von Frauen sich zwar faktisch verbessert hat, aber noch immer – ob bei der nach wie vor ungleichen Bezahlung oder bei der Doppelbelastung durch Beruf und Familie – Defizite bleiben, die sich in wirtschaftlich angespannteren Zeiten wieder verschärfen könnten.

Der Band gibt einen Überblick über die Möglichkeiten und Grenzen europäischer Frauenpolitik und zeigt den Handlungsbedarf auf. Nicht nur vor dem Hintergrund der 1996/97 stattfindenden Regierungskonferenz zur Überarbeitung des Maastrichter Vertrages über die Europäische Union ist der Band ein nützliches Kompendium.

1996, 199 S., brosch., 36,- DM, 263,- öS, 33,50 sFr, ISBN 3-7890-4311-7
(Schriftenreihe des Arbeitskreises Europäische Integration e.V., Bd. 37)



NOMOS Verlagsgesellschaft
76520 Baden-Baden

Gabriele Werner

Die europäische Regionalpolitik im Spannungsfeld zwischen Wachstums- und Ausgleichspolitik

**Die Rolle der Regionalpolitik im Integrationsprozeß der Europäischen
Gemeinschaft**

Ungeachtet der Aufwertung europäischer Regionalpolitik ist ein nachhaltiger Abbau der tiefgreifenden wirtschaftlichen Disparitäten innerhalb der Gemeinschaft nicht gelungen. In der vorliegenden Studie wird den Ursachen für die relative Erfolglosigkeit dieses Politikbereichs nachgegangen. Es wird der Entwicklungsverlauf regional ungleichgewichtigen Wirtschaftswachstums in der Gemeinschaft am Beispiel der Mitgliedsländer Spanien und der Bundesrepublik untersucht und ihm die Konzeptionen und Maßnahmen der Gemeinschaft zum Ausgleich regionaler Disparitäten gegenübergestellt. Im Mittelpunkt der Untersuchung steht die Frage nach der Vereinbarkeit von Ausgleichs- und Wachstumspolitik vor dem Hintergrund einer weitestgehenden Integration zur Förderung der globalen Wettbewerbsfähigkeit der europäischen Industrien.

*1996, 193 S., brosch., 58,- DM, 423,- öS, 52,50 sFr, ISBN 3-7890-4225-0
(Nomos Universitätschriften – Wirtschaft, Bd. 27)*



**NOMOS Verlagsgesellschaft
76520 Baden-Baden**

Projekt Europa im Übergang?

Mit Beiträgen von: Heidrun Abromeit, Thomas Gehring, Thomas O. Hueglin, Markus Jachtenfuchs, Andrew Moravcsik, Hans-Wolfgang Platzer, Emanuel Richter, Rainer Schmalz-Bruns, Wolfgang Schumann, Klaus Dieter Wolf

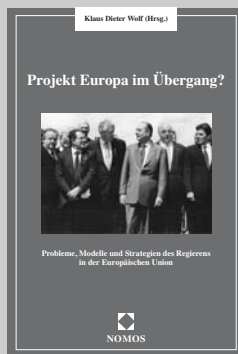
Die Suche nach besseren Instrumenten zum Verständnis der EU und ihres politischen Systems ist ein zentrales Anliegen unterschiedlicher Teilbereiche der Politikwissenschaft. Wie die aktuellen Diskussionsstränge gewinnbringend zusammengeführt werden können, zeigen die Beiträge dieses Bandes.

Die Autoren untersuchen hierin Modelle, Voraussetzungen und Hindernisse für ein effektives und demokratisch verantwortliches Regieren jenseits der staatlichen Ebene, wobei sie sowohl tradierte Annahmen der bisherigen Integrationsforschung kritisch weiterführen wie die jeweiligen spezifischen Kompetenzen der Politischen Theorie, der Regierungslehre und der Internationalen Beziehungen heranziehen.

Der Band, der sich auch als ein Beitrag zur Wiederausrichtung der Europaforschung an den klassischen Fragestellungen der Politikwissenschaft versteht, nähert sich seinem Gegenstand ohne die Scheuklappen eines auf traditionelle Begriffe von Staatlichkeit fixierten Denkens und ermöglicht so einen unverstellten Blick auf das »Projekt Europa«. Die Autoren sind profilierte Vertreter ihrer jeweiligen Fachrichtungen.

 **NOMOS Verlagsgesellschaft**
76520 Baden-Baden

NOMOS
aktuell



Klaus Dieter Wolf
(Hrsg.)
**Projekt Europa im
Übergang?**
*Probleme, Modelle und
Strategien des
Regierens in der
Europäischen Union*
1997, 297 S., brosch.,
38,- DM, 277,- öS,
35,50 sFr,
ISBN 3-7890-4946-8

<http://www.nomos.de>